

**PUCA**

plan  
urbanisme  
construction  
architecture



**APERAU**

Association pour la Promotion de  
l'Enseignement et de la Recherche  
en Aménagement et Urbanisme

PUCA

# Prix de thèse sur la ville

10<sup>ème</sup> édition 2015







Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité  
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
Plan Urbanisme Construction Architecture  
Tour Pascal B  
92055 La Défense  
<http://www.urbanisme-puca.gouv.fr>

Directeur de la publication : Emmanuel Raoul, secrétaire permanent du PUCA

Responsable de l'action : Patrice Aubertel, chargé de projet au PUCA

Coordination éditoriale : Bénédicte Bercovici, chargée de valorisation au PUCA  
Tél. : 01 40 81 73 09 [benedicte.bercovici@developpement-durable.gouv.fr](mailto:benedicte.bercovici@developpement-durable.gouv.fr)

juillet 2015  
crédit photo : Couverture : MEDDE/MLETR  
ISBN : 978-2-11-138148-3



## Sommaire

	Pages
Le Prix de thèse sur la ville	4
Le jury du Prix de thèse sur la ville 2015	6
Les thèses des lauréates du Prix de thèse sur la ville 2015	7
Les neuf thèses nominées au premier tour et leurs résumés	20



## Le Prix de thèse sur la ville

Organisé par le Puca et l'Aperau Internationale, le Prix de thèse sur la ville a pour objet de récompenser les meilleures thèses de doctorat soutenues en France ou à l'étranger, rédigées en langue française, et traitant de la ville avec :

- une ouverture interdisciplinaire ;
- une dimension spatiale sensible dans la façon de traiter les thèmes abordés ;
- une approche théorique et critique d'une part, concrète ou opérationnelle d'autre part, ces deux dimensions s'enrichissant l'une l'autre ;
- une réflexion sur l'action et (ou) vers l'action ;
- une dimension personnelle et innovante dans la démarche ;
- un cadre de référence international.

Créé en 2006, ce prix a pour but d'encourager les chercheurs à engager des doctorats sur la ville dans ses différentes dimensions et d'inciter les professeurs et les centres de recherche à les soutenir dans cette orientation. Les prix sont décernés par un jury constitué d'universitaires émérites et de praticiens réputés :

Président : Christian VAN DER MOTTEN

Membres : Patrice AUBERTEL, Virginie BATHELLIER, Martine BERGER, Anni BORZEIX, Brigitte BREDIN, Damien DENIZOT, Rémi DORMOIS, Jacques ION, Claude LACOUR, Claire LANLY, Jean-Pierre LEBRETON, William LE GOFF, Florence MENEZ, Michel MICHEAU, Benjamin MICHELON, Jean-Pierre ORFEUIL, Sylvain PETITET, Daniel PINSON, Françoise POTIER, Emmanuelle QUINIOU, Marie-Claire ROBIC.



## Prix

Le Grand Prix est honoré d'une récompense de 3 000 euros.  
Les Prix spéciaux sont honorés chacun d'une récompense de 1 000 euros.

Plan urbanisme construction architecture [www.urbanisme-puca.gouv.fr](http://www.urbanisme-puca.gouv.fr)

Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme [www.aperau.org]



## Démarches

Peuvent concourir au prix, les auteurs des thèses soutenues entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de l'année précédant la remise des prix, qui répondent aux objectifs définis par le règlement du prix.

Pour concourir, les candidats doivent remplir un questionnaire et déposer les documents suivants sur le site [www.chantier.net/these](http://www.chantier.net/these) :

- le texte complet de leur thèse avec la date de soutenance et la liste des membres du jury avec leur fonction dans le jury ;
- l'introduction et la conclusion de la thèse paginées, identifiées (en haut ou bas de page : titre de la thèse, nom, prénom du docteur, année) à part ;
- d'une manière autonome, un résumé paginé de 20 000 caractères au plus (espaces, ponctuations compris), portant sur la problématique, la méthodologie et les principaux résultats identifiés (en haut ou bas de page : résumé-titre de la thèse, nom, prénom du docteur, année) ; y sera associée la liste des mots clefs retenus pour la thèse ;
- un CV avec une adresse personnelle (si possible) e-mail valide ;
- le titre de tous les fichiers avec le nom du docteur et la nature du document (Cf. : DUPONT Nicole - CV).

Seules les versions papier de la thèse sont à adresser à :

Prix de thèse sur la ville – Patrice AUBERTEL

DGALN-PUCA

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE

ET DE L'ENERGIE

Tour Pascal B

92055 PARIS LA DEFENSE

Le règlement du Prix de thèse sur la ville est consultable sur les sites internet de l'Aperau et du Puca.

Renseignements auprès du PUCA :

[Patrice.Aubertel@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Patrice.Aubertel@developpement-durable.gouv.fr)



## Le jury du Prix de thèse sur la ville 2015

Le jury du Prix de thèse sur la ville 2015 a délibéré le 29 juin 2015 et a désigné parmi les 66 candidats au prix :

### Pour le Grand Prix :

Marie GIBERT pour sa thèse de doctorat en géographie

**« Les ruelles de Hô Chi Minh Ville, Viet Nam. Trame viaire et recomposition des espaces publics »,**  
thèse soutenue à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne sous la direction de Thierry SANJUAN.

### Pour le Prix Spécial :

Kristel MAZY pour sa thèse de doctorat en aménagement et urbanisme I

**« Villes et ports fluviaux : le projet comme dispositifs de reconnexion ? Regards croisés sur Bruxelles et Lille »**  
thèse soutenue à l'Université Libre de Bruxelles – Université Lille 1 sous la direction de Jean-Luc QUOISTIAUX, Philippe MENERAULT, Yves RAMMER.



## **Les thèses des lauréates 2015**

Grand Prix : **Marie Gibert**

Prix Spécial : **Kristel Mazy**



## **Les ruelles de HôChí Minh Ville (Viêt Nam), Trame viaire et recomposition des espaces publics**

### **Résumé**

**Mots-clefs** : Asie du Sud-Est ; Viet Nam ; HôChí Minh Ville; géographie urbaine ; rue ; espace Public ; trame ; renouvellement urbain ; recompositions territoriales

La démarche de cette recherche consiste à décrypter les mutations contemporaines des dispositifs spatiaux hérités que sont les ruelles de HôChí Minh Ville, à la fois dans leur dimension de composantes de la trame viaire (comme réseau) et d'espaces publics (comme territoire), à l'heure de l'insertion accélérée du Vietnam dans les circuits de la mondialisation. Les modalités de production du réseau de ruelles, comme ses recompositions contemporaines, témoignent de l'importance des interventions habitantes dans la fabrique urbaine de HôChí Minh Ville, où le planifié et le spontané demeurent étroitement mêlés.

À l'interface entre le public et le privé, entre le collectif et l'individuel, la ruelle, envisagée comme forme urbaine dynamique, m'a permis de décrypter les mécanismes de production métropolitaine et l'évolution des pratiques qui s'y déploient. Ces mécanismes furent analysés à trois échelles temporelles : celle du temps long de l'histoire urbaine et de la formation des quartiers de ruelles, celle des temporalités ordinaires qui rythment leur fonctionnement socio-spatial au quotidien. Enfin à l'échelle d'un temps plus exceptionnel : celui des projets actuels d'élargissement de ces ruelles héritées, qui s'inscrivent dans le processus de construction métropolitaine qui caractérise la ville aujourd'hui.

Beaucoup moins étudiée que la capitale historique de Hà Nội, HôChí Minh Ville demeurait par ailleurs abordée, y compris dans les recherches les plus récentes, du point de vue *quasi* exclusif du centre-ville d'héritage colonial – aujourd'hui transformé en centre des affaires –, et de celui des grands projets *ex nihilo* périphériques et des espaces périurbains actuellement en mutation. L'étude des ruelles, en tant qu'objets géographiques dynamiques – comme le traduit l'expression vietnamienne « con hẻm », marquée par la présence d'un classificateur propre aux êtres animés –, a permis de mettre en avant la diversité des configurations socio-spatiales et des trajectoires historiques, comme contemporaines, qui les caractérisent. Les six quartiers ayant fait l'objet d'un travail de terrain suivi et systématisé dans le cadre de cette recherche témoignent d'autant de types morphologiques, de configurations sociales et d'adaptation à la modernité métropolitaine.

Les mécanismes contemporains de recompositions des ruelles sont marqués par la persistance de modalités de production urbaine partagées, liées à la fois aux réglementations et actions des autorités urbaines, mais aussi au foisonnement inventif des initiatives habitantes. La méthodologie retenue dans la conduite de cette recherche a cherché à rendre compte de ces deux dimensions. Les analyses ont donc été principalement fondées sur la conduite de temps

Résumé « Les ruelles de HôChí Minh Ville (Viêt Nam), Trame viaire et recomposition des espaces publics », GIBERT, Marie, 2014.

d'observations répétés et d'entretiens croisés avec les autorités de la ville-province – aux différentes échelles de gestion que compte la ville – et avec les riverains des ruelles, dans leur diversité.

Les résultats de ma thèse s'organisent selon trois grandes orientations thématiques.

### ***Analyser la fabrique urbaine au Vietnam : trame viaire et production métropolitaine***

Dans cette recherche, la rue a été envisagée comme un dispositif spatial intégré, à l'articulation entre sa linéarité de réseau et la profondeur territoriale des parcelles riveraines. Ainsi entendues, les rues de HôChí Minh Ville se révèlent être les principaux vecteurs de l'urbanisation et de la modernisation de la ville, quelle que soit l'époque historique considérée. L'impératif de l'accès à la rue constitue un élément structurant à la fois dans la compréhension des formes d'expansion urbaine qu'a connues la ville au cours de son histoire, et dans l'interprétation de ses évolutions contemporaines.

Durant la période sino-coloniale, c'est le tracé planifié de la trame viaire qui a guidé la refondation de la ville, sur l'emplacement d'un carrefour commerçant hérité de la période khmère. Aujourd'hui, la multiplication des tracés de nouvelles voies en périphérie de la ville témoigne de la réactivation contemporaine de la fonction urbanisante et structurante du réseau viaire par les autorités de la ville-province. Cette création de nouvelles voies s'accompagne de l'élargissement systématisé des anciennes artères. La modernisation contemporaine de HôChí Minh Ville s'inscrit ainsi dans le cadre hérité de la trame viaire originelle de la ville, dont le tracé n'a jamais été remis en question. Cette évolution traduit bien ce que Jean-Loup Gourdon analyse comme la grande souplesse d'utilisation et d'évolution de la rue comme « assembleur » et « dispositif qui permet de lier le changement et la permanence » (2001 : 123).

La trame historique éclaire les mutations urbanistiques et architecturales opérées dans les différents quartiers de la ville aujourd'hui. Les îlots réguliers du centre-ville, hérités de la planification d'un réseau viaire hiérarchisé et en damier à la période coloniale, accueillent un important renouvellement des formes bâties : les anciennes parcelles des villas avec jardin cèdent la place à des tours de plus en plus nombreuses, ces dernières occupant alors souvent la totalité de leur îlot. Dans ce cas, on observe une mutation de l'organisation parcellaire sans remise en cause de la trame viaire. Cette verticalisation du bâti s'opère dans la continuité du rapport historique à la rue : les rez-de-chaussée des tours s'ouvrent directement sur la rue, sans recourir à la logique de podium, qui prévaut dans d'autres métropoles asiatiques verticalisées, comme Hong Kong. Cette remarque invite à inscrire les choix urbanistiques opérés à HôChí Minh Ville dans le contexte urbain de l'Asie-Pacifique et à interroger les transferts de modèles et leurs modalités de réappropriation et d'hybridation locales.

Au-delà des quartiers centraux hérités de la période coloniale, la trame viaire de HôChí Minh Ville est bien moins hiérarchisée et c'est le réseau des ruelles qui devient presque exclusivement structurant pour les très larges îlots qu'il dessert. Les ruelles n'ont que très rarement été planifiées, ce qui explique leur tracé labyrinthique et souvent contrarié. En dépit de cette genèse

Résumé « Les ruelles de HôChí Minh Ville (Viêt Nam), Trame viaire et recomposition des espaces publics », GIBERT, Marie, 2014.

informelle, la logique de l'accès à la rue a continué à guider les formes de l'expansion urbaine : durant la période de croissance spontanée de la ville, ce n'est plus la dimension de réseau de la rue qui a été structurante, mais sa dimension territoriale, définie par la juxtaposition systématisée de parcelles oblongues accueillant des maisons-compartiments. Le réseau viaire a ainsi été produit « en creux », à partir de l'alignement du bâti riverain. Cette miniaturisation du parcellaire ne permet pas le même renouvellement de la typo-morphologie architecturale que celle observée sur les parcelles du centre-ville. À quelques exceptions près – qui s'expliquent toujours par une localisation stratégique –, l'organisation morphologique des quartiers de ruelles de HôChí Minh Ville n'est pas remise en cause aujourd'hui. Les autorités y ont planifié des élargissements de la voirie, parfois accompagnés d'une rationalisation des tracés – afin d'y réduire le nombre de chicanes et de voies sans issue –, mais la structuration globale des quartiers par les ruelles reste inchangée.

Les ruelles et le parcellaire en lanière qui les caractérise restent la matrice du développement urbain contemporain dans le péricentre de HôChí Minh Ville. Ce cadre ancien n'empêche pas des formes de modernisation de l'architecture, avec la verticalisation progressive des maisons-compartiments et parfois le dédoublement de leur largeur, à la faveur de fusions de parcelles. Fruit d'un urbanisme vernaculaire, les quartiers de ruelles sont parfois même érigés en modèle. En témoigne la création en périphérie de nouveaux quartiers *ex nihilo*, organisés autour d'un réseau de larges ruelles en damier, bordées d'une nouvelle génération de maisons-compartiments sur des parcelles oblongues. Cette réactivation contemporaine de la figure du compartiment n'est pas propre à HôChí Minh Ville et peut être interrogée à l'aune des pratiques architecturales régionales de l'Asie-Pacifique. La trajectoire contemporaine des quartiers de ruelles de HôChí Minh Ville s'inscrit en revanche en opposition avec les évolutions observables dans les quartiers de *lilong* de Shanghai ou de *hutong* de Pékin, où la modernisation urbaine passe par la destruction intégrale de ces quartiers et la disparition de la micro-trame viaire qui les structuraient, au bénéfice d'une rénovation intégrale et libérée de tout cadre hérité.

### ***Les espaces publics ordinaires au risque de la métropolisation***

D'un point de vue théorique, la confrontation de la notion d'« espace public » – historiquement issue de la pensée urbaine occidentale – avec le terrain vietnamien a permis en retour d'en élargir les contours et d'en revaloriser la portée analytique. L'usage de cette notion dans le contexte de HôChí Minh Ville oblige en effet à s'affranchir d'une définition strictement juridique, au profit de la revalorisation d'autres « régimes de publicité », comme le « régime des normes sociales » ou de « légitimation politique » (Staeheli et Mitchell, 2008). Cette grille de lecture permet d'identifier ce qui fait « espace public » dans le contexte urbain vietnamien, en se fondant principalement sur la pratique des espaces urbains, quels que soient leur statut juridique et leurs réglementations officielles. Les réponses sont multiples et associées à des « régimes de publicité » différenciés : du grand carrefour ou du parc central – qui tendent à se construire comme des espaces de mise en scène étatique, aux appropriations publiques à la fois limitées et contrôlées – jusqu'aux espaces privés, mais ouverts au public, des nouveaux centres commerciaux et des *condominiums*. Cette ouverture conceptuelle a ainsi permis de souligner la gamme diversifiée d'espaces publics que compte HôChí Minh Ville ; chacun de ces types d'espace constituant autant de terrains d'analyse potentiels pour contribuer au renouvellement du champ des études métropolitaines.

Résumé « Les ruelles de HôChí Minh Ville (Viêt Nam), Trame viaire et recomposition des espaces publics », GIBERT, Marie, 2014.

Dans mon questionnement sur les régimes de publicité des espaces urbains de HôChí Minh Ville, une forme urbaine s'est en particulier démarquée par son haut degré d'accessibilité à des publics variés et la très grande diversité de ses usages : la rue, et plus encore la ruelle. La figure de la ruelle, espace public ordinaire, a donc constitué le cœur de cette recherche. Pourtant centrales dans la définition de l'identité de HôChí Minh Ville, ces dernières demeuraient peu explorées et documentées, en raison de leur genèse informelle, de leur absence de monumentalité et des discours négatifs dont elles font l'objet de la part des autorités de la ville-province. Ce travail de recherche s'est ainsi intéressé au fonctionnement urbain quotidien d'une métropole en construction. Dans cette optique, ce sont les quartiers du péricentre qui ont retenu mon attention, à l'interface entre l'hypercentre historique et les franges périurbaines, qui connaissent les mutations socio-spatiales à la fois les plus radicales et les plus mises en avant dans les opérations de marketing urbain des autorités officielles. Fruits d'une urbanisation principalement datée de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les quartiers péricentraux ont alors permis d'envisager des mutations et adaptations moins spectaculaires, mais qui affectent le quotidien des habitants de HôChí Minh Ville.

Si les ruelles, dans leur dimension de tracés hérités, demeurent le cadre de la modernisation contemporaine des quartiers péricentraux, leur statut d'espace public multifonctionnel est de plus en plus remis en cause. La nouvelle échelle métropolitaine de HôChí Minh Ville, en pleine croissance démographique et en expansion spatiale rapide, contribue en effet à redéfinir le statut des ruelles péricentrales. Dans ce contexte, ces dernières sont considérées par les autorités comme autant d'éléments constitutifs du réseau viaire métropolitain, au détriment de la reconnaissance de leur fonction locale de structuration de la vie de quartier. Leur dimension de réseau prend ainsi le pas sur leur statut d'espace public. Cette tendance s'affirme dans un premier temps par un renouvellement de l'urbanisme réglementaire officiel. Historiquement multifonctionnelles, les ruelles se voient aujourd'hui appliquer un certain nombre de nouvelles normes, définissant de « bonnes » et « mauvaises » pratiques citadines. Cette évolution normative vise à réduire les frottements qui caractérisent l'espace partagé des ruelles et à instituer une différenciation plus claire entre les usages conciliables avec le statut public de la voirie et les pratiques à bannir. Le commerce de rue et les appropriations domestiques de l'espace sont particulièrement visés. La « ville civilisée » serait au contraire incarnée dans la fluidité de ses réseaux et la clarification juridique entre espaces publics et espaces privés. La richesse des espaces intermédiaires que sont les seuils des habitations est alors progressivement remise en cause.

Ces politiques publiques, menées par les autorités de la ville-province – et leurs relais dans les districts, sous-districts et unités de voisinages – passent par différents leviers, comme la mise en place du programme des « quartiers culturels », mais également par la mise en œuvre de programmes d'urbanisme opérationnel, prévoyant l'élargissement des ruelles et l'alignement des façades riveraines. Les élargissements sont présentés localement comme un élément de revalorisation du cadre de vie et un élément de la lutte contre les incendies et les inondations dans les quartiers anciens. À l'échelle métropolitaine, ces élargissements doivent surtout permettre d'améliorer la connectivité et la fluidité de la trame viaire. Ils constituent également un important levier de valorisation foncière. Cette dimension éclaire aujourd'hui nombre de décisions

Résumé « Les ruelles de HôChí Minh Ville (Viêt Nam), Trame viaire et recomposition des espaces publics », GIBERT, Marie, 2014.

d'aménagement dans le Vietnam post-réformes du Renouveau, où les stratégies d'enrichissement – personnelles comme collectives – sont fondées sur l'accès au foncier et donnent lieu à des pratiques spéculatives. Dans une ville où les infrastructures de transport sont en voie de saturation, la qualité de la desserte et l'accessibilité des parcelles constituent les premiers critères de valorisation foncière. Ainsi, en dépit d'objectifs modestes, le suivi du projet d'élargissement des ruelles a permis de décrypter la traduction à l'échelle locale des enjeux de valorisation immobilière et foncière dans le contexte de construction métropolitaine.

Cette dimension contribue également à expliquer les processus de polarisation sociale et de gentrification à l'œuvre dans ces quartiers anciens. L'individualisation des modes de vie, la privatisation progressive des pratiques de loisirs et l'explosion des mobilités urbaines quotidiennes contribuent à expliquer la limitation actuelle des pratiques de ruelles et le processus de fermeture progressive du bâti riverain à la rue, notamment par l'installation de grilles en façade. La dimension d'espace public des ruelles s'en trouve recomposée, ainsi que les temporalités quotidiennes qui les caractérisent. À la fréquentation des espaces publics de l'interconnaissance que constituent les ruelles de leur quartier, les riverains ajoutent de plus en plus à leurs pratiques la fréquentation de lieux diversifiés, marqués par d'autres « régimes de publicité », tels que les centres commerciaux, les cafés du centre-ville ou les centres sportifs des nouveaux quartiers périphériques. Ces pratiques émergentes ne remettent pas en cause le statut d'espace public des ruelles, mais elles contribuent à en expliquer les nouvelles organisations spatiales et temporelles. Par ailleurs, ces tendances de fond s'expriment de manière différenciée d'un quartier à l'autre, témoignant de la sélectivité des processus de métropolisation et de modernisation.

### ***La gouvernamentalité urbaine au prisme de la modernisation de la trame viaire : des mutations urbaines entre autoritarisme et négociations citadines***

Éléments du réseau viaire et espaces publics du quotidien, les ruelles de HôChí Minh Ville constituent également le plus petit échelon de gestion administrative de la ville-province. À ce titre, la ruelle se construit comme un objet politique, au carrefour entre mise en scène du pouvoir, fonctionnement de la « bureaucratie de rue » (Lipsky, 2010) et négociations entre riverains et « agents de base », dans le cadre du centralisme démocratique. Instruments du système de contrôle généralisé imposé par le régime de Hà Nội, les responsables des unités de voisinage et des sous-districts sont également des vecteurs de négociations et de compromis avec les habitants. Le temps de la mise en œuvre des projets d'élargissement des ruelles a constitué un cadre privilégié pour analyser les rouages de cet « autoritarisme négocié » à l'échelle locale, permettant d'éclairer la « résilience étatique » qui caractérise le Vietnam aujourd'hui.

Les tensions et les pratiques de négociation durant la préparation et la réalisation des travaux publics dans les ruelles sont révélatrices des tactiques déployées par les riverains – de plus en plus au fait de la valeur foncière de leur bien – pour s'inviter dans les choix qui régissent la production urbaine. Les mutations contemporaines des quartiers de ruelles ont également des effets non anticipés sur le rapport des riverains à leurs autorités locales. La figure du chef de ruelle est de plus en plus contournée par les populations citadines bénéficiant d'un capital financier et social suffisant pour se construire comme des « citadins pluriels » (Lahire, 1991), à même de circuler

Résumé « Les ruelles de HôChí Minh Ville (Viêt Nam), Trame viaire et recomposition des espaces publics », GIBERT, Marie, 2014.

quotidiennement dans différents espaces de la métropole et de tisser un réseau relationnel allant bien au-delà de la communauté locale de quartier. Le mode de gestion des quartiers, fondé sur une surveillance continue des riverains par la figure du chef de ruelle, s'en trouve alors recomposé.

L'absence de revendications ou de formes de résistances collectives organisées dans les ruelles traduit la capacité du régime autoritaire vietnamien à continuer de contenir tout développement d'une société civile, en dehors des cadres fixés par le Parti. La vision officielle de la modernité portée par les autorités de la ville-province rencontre les attentes de la classe moyenne émergente nouvellement propriétaire, en quête de formes de distinction. Au Vietnam, l'entrée accélérée dans la société de consommation participe alors d'une société du consensus politique. Le thème de l'ordre urbain est ainsi instrumentalisé au service de l'uniformisation des pratiques citadines et de l'exclusion des franges considérées comme « non-civilisées » de la population. Ces discours témoignent de la manière dont les autorités urbaines vietnamiennes associent renouvellement urbain et réaffirmation des mécanismes de contrôle social hérités de la période socialiste. La promesse de l'embellissement des cadres de l'urbanité est utilisée comme un argument légitimant les déplacements forcés de population et les mécanismes de contrôle qui les accompagnent.

En dépit de son échelle locale, le projet de modernisation des ruelles est ainsi révélateur de formes de collusions entre pensée néo-libérale et autoritarisme. Cette problématique de recherche, récemment investie par les sciences politiques (Bayard, 2008 ; Camau et Massardier, 2009), méritait d'être approfondie et enrichie d'une approche spatiale, passant par l'étude de la production des espaces publics urbains contemporains, dans la diversité de leurs régimes de publicité. La dynamique autoritaire gagne en effet à être appréhendée à la fois dans sa matérialité et sa quotidienneté.

Thèse de doctorat en aménagement et urbanisme,  
soutenue publiquement le 9 juillet 2014  
Dans le cadre d'une co-tutelle de thèse  
Université Libre de Bruxelles - Université Lille 1

# Villes et ports fluviaux: le projet comme dispositif de reconnexion?

## Regards croisés sur Bruxelles et Lille

(Résumé)

par Kristel MAZY

Devant un jury composé de:

Philippe BOUILLARD (président du jury), Université Libre de Bruxelles  
Jean DEBRIE (rapporteur), Université Paris 1 - Sorbonne  
Bernard DECLÈVE (rapporteur), Université Catholique de Louvain-La-Neuve  
Philippe MENERAULT (directeur de thèse), Université Lille 1  
Didier PARIS, Université Lille 1  
Jean-Luc QUOISTIAUX (directeur de thèse), Université Libre de Bruxelles  
Yves RAMMER (directeur de thèse), Université Libre de Bruxelles

Dans le cadre de l'école doctorale 73 SESAM (FR)  
et de l'école doctorale thématique architecture,  
urbanisme, ingénierie architecturale et urbaine (BE)

## Une problématique à l'interface de plusieurs champs disciplinaires

Depuis l'expérience phare de la reconversion des docks de Londres, les rivières, fleuves et canaux deviennent vecteurs de projets dans nombre de villes. En effet, face à la périurbanisation, l'enjeu d'attractivité du centre urbain fait de la présence de l'eau un atout pour la définition de projets-objets-phares, censés promouvoir l'image de la ville à l'extérieur et initier un mouvement de retour vers les centres et d'intensification urbaine (Chaline & Rodrigues Malta, 1994). L'événement ou l'acte médiatique sont souvent utilisés comme élément déclencheur d'un processus de mutation urbaine des terrains portuaires.

Parallèlement, le rôle des ports intérieurs évolue, suite au tournant post-fordiste et à la transformation des systèmes de production et de distribution. Auparavant, le port intérieur était structuré autour de la valorisation de la rupture de charge entre les modes de transport fluvial et terrestre, par le biais des fonctions de transbordement, d'entreposage et de commerce. Aujourd'hui, les ports doivent davantage s'intégrer dans un système flexible orienté vers le client-consommateur (Lévêque, 2012). En outre, un conséquent report des flux de marchandises s'est opéré vers le mode routier (Frémont, 2011). Afin de rester compétitif, le développement de solutions intermodales efficaces et les activités de logistique urbaine sont de nouvelles sources potentielles de développement.

Enfin, ces espaces bordant les voies d'eau sont à présent impliqués dans les nouvelles politiques de gestion de l'eau, portées à l'échelle du bassin versant. Derrière ces préoccupations environnementales, vient souvent une volonté d'une réintroduction d'une nature en ville qui passe par la valorisation du fleuve en ville.

Ces espaces à l'interface de la ville, du port, de la voie d'eau apparaissent en tension sous l'effet d'intérêts différents. Pôles à densifier, points nodaux de transport de marchandises à intensifier, bassin versant à préserver? Comment ces différentes approches se confrontent-elles? La proximité de ces activités génère-t-elle des conflits d'usages? Quel(s) rôle(s) remplissent les outils d'urbanisme actuels dans la gestion de ces conflits potentiels? Et en particulier l'approche par projet peut-elle dépasser les logiques sectorielles qui réglaient, jusqu'ici, l'aménagement des interfaces ville-port (Collin, 2003)? Ces espaces contraints et convoités peuvent-ils porter les germes d'innovations en termes de processus d'action autour d'une pluralité d'acteurs aux intérêts divers? Peuvent-ils opérer une bifurcation dans l'évolution de la relation ville-port marquée par une déconnexion progressive (Frémont, 2011)? A contrario, pourraient-ils renforcer cette déconnexion, dans un contexte où les logiques de marché sont plus favorables aux fonctions résidentielles, récréatives et commerciales qu'aux fonctions industrialo-portuaires?

Par rapport à cette question centrale, qui interroge le projet comme dispositif de reconexion entre villes et ports fluviaux, nous avons formulé deux hypothèses: celle de la reconexion et celle de la déconnexion. Celles-ci découlent de la controverse existante autour du projet, de ses mécanismes et de son influence sur les territoires, entre d'une part, un courant de pensée issu des recherches urbaines produites par des architectes et urbanistes et, d'autre part, des courants issus des travaux en sciences politiques et en géographie sociale.

Le premier courant, issu majoritairement du milieu professionnel des urbanistes met en avant le projet, en tant que mode de conception et d'action, comme une nouvelle possibilité



d'organisation, adaptée aux nouvelles réalités de l'urbanisme. Par le biais de ces nouveaux processus d'action collective, plus transversaux, le projet pourrait donc amorcer une reconnexion entre les villes, leur voie d'eau et leur port (Ascher, 1995; Gregotti, 2006; Vigano, 2012).

Le second courant, issu principalement du milieu scientifique des sciences politiques et la géographie sociale, inscrit le projet dans le cadre plus large de la production de l'espace, qui intègre une dimension de rapports de forces, de rivalités de pouvoir. Or, outre les rivalités foncières, l'ouverture d'un nouveau dialogue entre, du moins, les sphères urbaines et portuaires, pourrait faire face à des blocages liés à des conditions internes au projet, telles que des cultures de projet différentes, mais également à des conditions externes au projet, telles que l'environnement économique dans lequel il s'inscrit. Ainsi, à l'instar de la posture de Genestier, qui positionne le projet comme un signe d'une soumission de l'urbanisme au marché (Genestier, 1993), le rapport de forces s'avérerait alors en défaveur de la fonction portuaire pour des raisons liées à la différence de rente foncière avec les fonctions résidentielles, récréatives et commerciales. Ces raisons sont aussi liées au marché du transport qui avantage toujours le mode routier, et tend à abâtardir la fonction portuaire en milieu urbain, dont les trafics sont principalement acheminés par camion. Dans ce cadre, le projet pourrait participer à prolonger la déconnexion ville-port d'autant plus que son objectif, qui tiendrait à la construction d'un consensus, aurait tendance à évacuer le conflit et les acteurs porteurs de la contradiction (Pinson, 2009).

### **Un cadre méthodologique interdisciplinaire**

La double perspective de notre problématique de recherche s'inscrit donc à l'intersection des sciences de l'espace et de l'action. D'une part, spatiale, elle s'oriente vers l'analyse de l'évolution de la relation ville-port fluvial. D'autre part, organisationnelle, elle est axée sur le processus de projet, comme mode d'action collective, susceptible notamment d'enclencher la mise en réseau d'acteurs d'un territoire. Le croisement de ces champs nous a amenés à emprunter des outils méthodologiques issus de la géographie et de l'urbanisme. L'ambition était donc de construire, un cadre méthodologique de manière empirique, par des allers-retours entre théories et observations de terrains. Compte tenu de la problématique et de l'approche choisies, la méthodologie devait être suffisamment rigoureuse pour encadrer, construire et appuyer le raisonnement, mais aussi suffisamment souple pour intégrer les nouvelles données découvertes au fil de nos pérégrinations, constituées de différentes approches exploratoires. *In fine*, partant d'une démarche inductive, cet itinéraire méthodologique interdisciplinaire, construit progressivement, s'est structuré en quatre étapes complémentaires, mobilisant chacune un corpus de matériaux variés. Au fil de ce cheminement, trois prismes d'analyse ont été privilégiés: le temps, l'espace et le jeu d'acteurs. La première étape relevait d'une approche diachronique. Elle a permis de positionner la question de recherche au sein des dynamiques spatiales et temporelles dans lesquelles elle s'inscrit, et d'interroger les ruptures, ou continuités que cette problématique soulève. La deuxième et la troisième étapes se sont fondées sur une approche synchronique. Dans la deuxième étape, plusieurs champs d'actions des politiques d'aménagement du territoire ont été pris en compte sous le prisme d'un emboîtement successif d'échelles. Cette variation du regard a permis d'en identifier les logiques fonctionnelles, leurs déclinaisons à différents niveaux géographiques, leurs potentielles interactions et les zones charnières dans

lesquelles elles pourraient s'entrecroiser. La troisième étape précise la deuxième en approfondissant l'analyse à partir des zones charnières, dans lesquelles se cristallisent la problématique. De ce fait, ce troisième temps, fondé sur l'enquête de terrains, fait croiser les niveaux d'analyse avec une revue de littérature et d'étude des politiques publiques. Des outils d'analyse originaux ont été créés, appliqués à des études de cas concrets, tels que les cartographies évolutives des projets réalisées à deux échelons, les chronologies générales des relations entre les projets, le tableau des acteurs et projets par échelon spatial, etc. Cet itinéraire méthodologique, issu d'une démarche interdisciplinaire, pourrait être appliqué à d'autres problématiques naissant de la rencontre de deux champs d'actions des politiques d'aménagement

Le choix des études de cas s'est fixé dans les agglomérations bruxelloise et lilloise. Ces deux villes présentent en effet des traits communs en termes démographiques, historiques et économiques. Métropoles millionnaires, elles font face aux processus de périurbanisation et de dualisation sociale. Elles ont une histoire commune: unies lors des périodes bourguignonnes, et habsbourgeoises, elles se délient lors de la conquête française au 17<sup>ème</sup> siècle. D'un point de vue économique, elles connaissent toutes deux une tertiarisation croissante tandis que le processus de désindustrialisation a fortement marqué leurs paysages socio-économiques et urbains. Cependant le choix de ces terrains prenait plus particulièrement sens pour des raisons liées à l'évolution actuelle de leur relation ville-port, mise en branle. Dans les deux cas, un regard neuf et très récent est porté par les collectivités publiques et les acteurs privés sur les espaces bordés par leur voie d'eau, et par extension, sur les zones portuaires péri-centrales. Mais parallèlement, l'architecture de leur gouvernance ville-port sont distinctes. Ce regard croisé permettait donc d'explorer une problématique d'aménagement similaire, prise en charge dans des systèmes institutionnels, politiques et décisionnels différents.

## **Principaux résultats**

Partir de l'espace amenait à questionner l'évolution de la relation ville-port vers une potentielle reconnexion par les nouvelles méthodes d'action publique, en prenant le cas du projet urbain. Partir du processus, du dispositif d'action conduisait à interroger la capacité du projet à décroquer des logiques sectorielles, en prenant le cas des interfaces ville-port fluvial. Ces deux questions croisées nous ont conduits à apporter des résultats en termes de méthode, mais aussi en termes de connaissances et de préconisation d'actions.

### **Une réflexion sur l'espace et sur l'action qui le transforme**

Sur le plan des apports théoriques, nous avons approfondi la compréhension de ces objets géographiques particuliers que sont les villes-ports fluviaux.

L'approche diachronique a permis de mettre en lumière la double séquence qui a vu se déconnecter les villes et leur port fluvial/ les villes et leur voie d'eau. L'approche synchronique a montré les différentes logiques fonctionnelles qui s'enchevêtrent sur ces espaces en leur conférant de multiples dimensions, en les intégrant dans de multiples enjeux. Ainsi, en regard du champ urbain, les interfaces ville-port apparaissent comme des pôles, voire des façades urbaines, mutables et potentiellement «densifiables» dans des contextes conjugués de lutte contre l'étalement urbain et de compétition inter-urbaine. En regard du champ portuaire, ces interfaces s'inscrivent également dans une logique de polarité, mais aussi de nodalité vis-à-vis

des réseaux de transports dans lesquels ils s'intègrent. Dans un contexte de préoccupations croissantes de rééquilibrage vers des modes de transport moins polluants, les ports et mode fluviaux apparaissent comme des alternatives au mode routier, dès lors qu'ils s'intègrent dans des solutions intermodales. Par ailleurs, la mondialisation de l'économie renforce leur rôle d'intermédiation entre logistique massifiée et logistique capillaire urbaine. Enfin, en regard du champ hydrologique, dans le contexte d'une évolution des cadres de conception de la gestion de l'eau, d'une logique de gestion des flux canalisés à une logique de gestion spatiale de l'eau, ces espaces attirent davantage l'attention dans leur dimension de bassin versant, l'unité géographique de l'analyse du cycle hydrologique et de ses effets. Ces différentes logiques fonctionnelles sont à la source d'autant d'actions et d'initiatives susceptibles d'être contradictoires. Partant d'observations de terrains, l'analyse des zones charnières a montré les limites du projet comme dispositif qui puisse articuler ces différentes logiques et organiser de nouvelles formes de mixité fonctionnelle.

En effet, dans un autre registre d'apports théoriques, propres à la notion de projet urbain, la capacité de ces processus, aptes à créer de la mixité fonctionnelle et de la polyvalence et à articuler les différentes dimensions et modes d'actions, grâce à la transversalité et à la souplesse des dispositifs d'interactions, a été mise en doute.

Considérant la facette morphologique du territoire, les approches spatiales et temporelles appliquées à des cas concrets de projets à Bruxelles et à Lille, nous ont amenés à infirmer l'hypothèse du projet comme dispositif capable de reconnecter villes et ports fluviaux. La construction d'outils analytiques tels que les cartographies évolutives des projets et les chronologies générales des relations entre projets nous ont amenés à conclure que le rôle du projet participait davantage à la reproduction des coupures fonctionnelles par la création d'un système «ville», enserrant et finissant par exclusion, geler ou délocaliser les sites d'activités portuaires subsistants.

Lorsque ces espaces sont compris dans leur dimension organisationnelle, ce bilan est toutefois à nuancer. Sous cet angle, l'analyse a contribué à une lecture compréhensive du maintien de ces divisions fonctionnelles. Cependant, cette approche a montré parallèlement l'amorce de nouvelles formes de dialogue entre villes et ports fluviaux. Des facteurs de blocage maintiennent les coupures fonctionnelles qui cloisonnent les sphères urbaine et portuaire, en raison des conditions internes et externes des processus de projet. Intrinsèquement aux mécanismes qui construisent le projet, ces obstacles diffèrent selon l'échelon auquel ils sont conçus. L'échelon méso, régional ou métropolitain, rencontre des difficultés à décloisonner les sphères urbaines et portuaires compte tenu de l'empreinte de la structure de gouvernance ville-port sur les systèmes décisionnels, ou du cloisonnement de ces thématiques au sein de la planification stratégique, laissant peu de place aux réflexions sur l'articulation de logiques, potentiellement contradictoires localement. En outre, en impliquant des systèmes institutionnels, politiques et décisionnels différents, le regard croisé des terrains lillois et bruxellois a permis d'évaluer l'influence de ces systèmes sur les processus visant à l'aménagement des espaces, à la limite du port et de la ville, et de manière corollaire, sur l'évolution de la relation ville-port. Quant à l'échelon local, les traverses qui tendent à dissocier ville et port concernent plus particulièrement les difficultés à construire un processus capable de faire rencontrer des cultures de projets variées, de créer des ponts entre les volets stratégiques du plan ou du projet et leurs pendants réglementaires, et enfin,

d'intégrer dans son périmètre d'actions ces fonctions urbaines et portuaires. Outre les obstacles intrinsèques au mécanismes propres du processus de projet, c'est finalement l'environnement économique dans lequel, ou pour lequel il évolue qui pèse sur ses rouages, influence les décisions et oriente l'évolution de la relation ville-port fluvial vers une prolongation de leur déconnexion. En effet, ces espaces, à la limite du port et de la ville, cristallisent des débats portés à plus grande échelle, tels que les choix économiques, qui interrogent la réindustrialisation, la poursuite de la tertiarisation, la montée de l'économie résidentielle dans nos villes européennes. L'apanage des deux dernières formes, consolidée par la différence de rente foncière entre les fonctions urbaines (résidentielles, commerciales, touristiques, administratives, etc) et industrialo-portuaires, et la tentation de créer une plus-value sur ce différentiel, peut ainsi amener à accélérer la reconversion des terrains portuaires vers d'autres types d'activités. Cependant, les processus de projet ont montré qu'ils pouvaient initier de nouvelles formes de dialogue, voire de collaborations entre villes et ports lorsqu'ils parviennent à faire articuler les échelles spatiales, temporelles, et de gouvernance.

Du point de vue de leur facette existentielle, la question de la reconnexion montre deux directions, qui dépendent largement de la perspective dans laquelle on se place, en particulier entre celle de l'aménageur et de l'utilisateur. Considérant l'angle existentiel du territoire sous le prisme de la question de cette reconnexion ville-port, c'est finalement la césure entre la conception et le vécu de ces espaces qui est mise en lumière. Du point de vue de la conception de ces espaces, l'approche est davantage «géopolitique». L'analyse des représentations montre que la segmentation matérielle et la gestion compartimentée entre espaces urbains et espaces industrialo-portuaires tend à se reproduire dans les discours et représentations des acteurs qui organisent aujourd'hui ces espaces. La définition des enjeux et stratégies des uns peut devenir facteurs de blocage de développement pour les autres, traduisant symboliquement cette fois, la fracture entre économie résidentielle et productive. Du point de vue des usagers, la représentation de l'espace de «quiétude», «respirant», «capable d'ouvrir les sens», associée à des moments dédiés à la détente ou au retrait domine les discours de ceux qui les pratiquent. Elle prend davantage sens dans des environnements physiques denses et enclavés par le passage d'infrastructures de transports. S'opposant à l'environnement conflictuel des sphères de conception et de décision portant sur ces espaces, ces représentations nous ont amenés à faire de la notion de polyvalence une piste clé qui pourrait fonder l'amorce d'une reconnexion ville-port.

### **Une réflexion vers l'action**

Sur le plan des préconisations d'actions, nous avons proposé dans la quatrième étape les conditions d'une reconnexion ville-port fluvial. Pour qu'elle soit totale, nous avons souligné l'importance d'agir sur les trois facettes des ces interfaces urbano-portuaires qui, en constante interaction, participe à constituer le système ville-port. Ainsi, nous avons proposé des pistes, inspirées d'exemples d'innovations, touchant l'ensemble des composants de ce système. En amont, la reconnexion «organisationnelle» touche l'évolution des formes de gouvernance ville-port, notamment les cadres de dialogue. En aval, la reconnexion «morphologique» touche les nouvelles formes d'aménagement, de l'organisation d'une polyvalence dans l'espace et dans le temps, aux nouvelles formes de synergie basées sur l'économie circulaire. Enfin, au coeur de cette reconnexion, le processus de projet pourrait jouer le rôle de rouage central en se fondant, de concert, sur la facette «organisationnelle»,

par le dispositif d'action collective qu'il met en place, sur la facette «existentielle» par les représentations du territoire, qui fondent les enjeux des négociations et enfin, sur la facette «morphologique» par le produit spatial qui en émerge, et participe à remodeler les paysages fluviaux.

### **Mots-clés**

projet urbain, ville-port, ports fluviaux, conflit d'aménagement, mixité fonctionnelle, polyvalence de l'espace



**Les neuf thèses nominées  
au premier tour**



## Les nominées du premier tour

- **Marie-Fleur ALBECKER**

« Recycler les premières couronnes des villes globales : politiques d'aménagement urbain et restructurations des banlieues industrielles de Paris et New-York », thèse soutenue à l'Université Paris I – Panthéon-Sorbonne.

- **Laure BRAYER**

« Dispositifs filmiques et paysage urbain. La transformation ordinaire des lieux à travers le film », thèse soutenue à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, Université de Grenoble.

- **Clémentine COTTINEAU**

« L'évolution des villes dans l'espace post-soviétique. Observations et modélisations », thèse soutenue à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

- **Laure CRIQUI**

« Attention travaux en cours ! : l'extension des réseaux de services essentiels dans les quartiers irréguliers de Delhi et Lima », thèse soutenue à l'Université Paris-Est.

- **Rémi CURIEN**

« Services essentiels en réseaux et fabrique urbaine en Chine : la quête d'une environnementalisation dans le cadre d'un développement accéléré - enquêtes à Shanghai, Suzhou et Tianjin », thèse soutenue à l'Université Paris-Est.

- **Sophie DERA EVE**

« Stratégies territoriales d'innovation et mobilisation du capital humain dans les villes intermédiaires, les exemples d'Angers et de Reims », thèse soutenue à l'Université de Reims-Champagne-Ardennes.

- **Martine DROZDZ**

« Regeneration b(d)oom. Territoires et politique de la régénération urbaine par projet à Londres », thèse soutenue à l'Université Lumière-Lyon 2.

- **Mathieu FERNANDEZ**

« Approche topographique historique du sous-sol parisien : 1800 – 2000. La ville épaisse : genèse et évolutions morphologiques, thèse soutenue au CNAM.

- **Federica GATTA**

« (Contre) pouvoirs urbains ? Une critique des dispositifs non-institutionnels de l'aménagement urbain dans les transformations du Nord-Est de la métropole parisienne », thèse soutenue à l'université Paris Ouest-La Défense.



**Les résumés des neuf thèses nominées  
au premier tour**



## MOTS-CLÉS

---

**Villes globales et métropolisation, inégalités socio-sociales, politiques urbaines, mondialisation et territoires urbains, systèmes métropolitains, banlieues post-industrielles.**

## RÉSUMÉ

---

La ville post-industrielle, et à plus forte raison la *ville globale*, est caractérisée par de nouvelles dynamiques de proximité, particulièrement celles de la reconstruction de la ville sur la ville. Les changements récents questionnent des équilibres anciens, notamment par le renforcement des inégalités sociales. Les arbitrages politiques ne sont plus exclusivement le fait des gouvernements institutionnels : les échelles publiques locales se renforcent et la proximité des secteurs publics et privés engage de nouvelles formes d'action urbanistique

Le postulat de cette thèse est que le contexte de *globalisation*<sup>1</sup> modifie les évolutions des périphéries de façon spécifique dans les systèmes métropolitains: autour de Paris et Manhattan. Les territoires considérés sont la « banlieue immédiate » (Faure 2003) identifiable par deux éléments : un élément spatial, la frontière avec le centre (Paris, Manhattan) ; un élément historique, le lien avec la révolution industrielle. Il s'agit des 29 communes limitrophes de Paris, et de 10 municipalités du New Jersey ainsi que de 10 *Community districts* du Bronx, de Queens et de Brooklyn entourant l'île de Manhattan.

Ces première couronne de banlieue sont aujourd'hui le territoire privilégié de l'expansion spatiale des centralités recomposées ; la désindustrialisation opère des effets distincts de dévalorisation-revalorisation d'espaces déjà urbanisés ; des mouvements de retour au centre émergent, dont la *gentrification* très étudiée par la recherche contemporaine. Elles ont traversé une période de crise économique, sociale et urbaine. Mais depuis les années 1980, elles sont confrontées à une recomposition du centre des agglomérations, qui modifie leurs ordonnances et les hiérarchies économiques et sociales.

## Problématique

Le terme de recyclage utilisé pour le titre de la thèse se réfère volontairement à un terme industriel, utilisé le plus souvent dans une perspective environnementale<sup>2</sup>. Il s'agit ici de s'intéresser aux conséquences économiques et sociales de la globalisation et des politiques urbaines dans l'espace urbain. Face au changement de paradigme qu'impose la globalisation,

---

<sup>1</sup> Ce terme désigne ici la configuration de la mondialisation depuis les années 1980, caractérisée par la prédominance de la dimension financière et une mobilité accrue des capitaux, des biens et des personnes (Castells 2001).

<sup>2</sup> « Opération consistant à soumettre un (...) produit à un traitement supplémentaire en vue de compléter sa transformation, son épuration et plus généralement de permettre sa réutilisation ». Source : Trésor de la Langue française informatisée, <http://atilf.atilf.fr>

quels sont les traitements imposés aux objets urbains hérités de la ville industrielle, et par qui ? Comment la ville globale, confrontée à un changement de paradigme économique, recycle-t-elle l'inadaptation éventuelle de ses périphéries et de leurs habitants ?

Dans la nouvelle configuration spatiale des systèmes urbains mondialisés, les premières couronnes sont des espaces vulnérables, moins équipées que la ville pour attirer les activités, et moins attractives que le périurbain pour capter les migrations résidentielles. Elles ont connu une désindustrialisation massive, et un déclin démographique marqué. Néanmoins, leur localisation en fait un espace qui peut devenir stratégique (Lee et Leigh 2005).

Dès les années 1970-80 s'affirme en effet une ré-émergence des centres des villes globales, où la désindustrialisation a libéré des espaces opportunément situés. Manhattan et Paris sont les lieux privilégiés de la concentration globale, via notamment les services avancés aux entreprises, les investissements et les sièges sociaux (Beckouche 1999, Halbert 2007, Fainstein 2001). L'importance renouvelée des centres est suivie de mouvements différenciés de débordement vers leurs périphéries immédiates – même si cela n'est pas incompatible avec l'émergence d'autres logiques spatiales à l'œuvre dans les deux régions urbaines étudiées<sup>3</sup>. L'étude du débordement du centre sur ses périphéries pose la question de la proximité dans les métropoles, et rappelle l'analyse classique de la ville européenne débordant du centre vers sa périphérie ; l'idée de diffusion radioconcentrique des mouvements socio-économiques urbains est aussi un écho aux questionnements de l'école de Chicago dans les années 1930.

Les premières couronnes de banlieue sont des périphéries entièrement liées à la révolution industrielle. Le tournant post-industriel les confronte pour la première fois à la remise en cause de leur équilibre économique, social et politique, au sein d'un système métropolitain en recomposition. Elles offrent des avantages considérables en termes de localisation et de desserte et accueillent centres d'affaires<sup>4</sup> et pôles économiques<sup>5</sup> en développement.

Ces réorganisations auraient pour corollaire une « dualisation » sociale (Sassen 1991), qui est à nuancer dans les deux cas. Cependant, la zone centrale de New York connaît, après une période d'abandon par les classes moyennes blanches, un fort processus de *gentrification* qui gagne les premières couronnes dès les années 1980, notamment à Brooklyn où elle avoisine des ghettos ce qui crée de forts contrastes sociaux (Zukin 1982, Smith 2006). A Paris, la prééminence des classes moyennes rend ce phénomène moins évident (Préteceille 2003, 2006), mais des phénomènes de fragmentation sociale sont particulièrement visibles dans les premières couronnes. De plus, les caractéristiques sociales des territoires jouent un rôle clé dans leur attractivité et déterminent en partie la possibilité de leur renouveau économique, ce qui crée une géographie « inégale » du développement (Smith, Caris et Wyly 2001).

La redistribution de l'organisation spatiale économique et sociale des villes globales ne peut être abordées sous le seul angle des modifications des déterminants de l'espace urbain ; c'est ainsi que la focale de ce travail est centrée sur les politiques urbaines locales, à l'échelle des communes, acteurs urbains majeurs dans le système administratif français, et des

<sup>3</sup> Etalement urbain, « faisceaux » de spécialisation économique par exemple.

<sup>4</sup> La Défense, Jersey City.

<sup>5</sup> Plaine St Denis, Long Island City, Fort Lee.

municipalités et d'instances administratives beaucoup moins puissantes dans le système local états-unien. Le concept de *gouvernance urbaine*, qui caractérise la ville post-industrielle, est dès central dans l'analyse ; il a été introduit par les sciences politiques à partir d'études de cas plutôt anglo-saxonnes menées dans les années 1980-1990 s'intéressant à la montée en puissance du privé dans la fabrication des espaces urbains, comme les travaux de Logan et Molotch (1987) sur les « coalitions de croissance » ou de Stone (1989) sur Atlanta mettant en avant la constitution possible de différents « régimes urbains ».

Des chercheurs se sont ensuite penchés sur la comparaison de projets urbains menés dans les villes globales (Londres et New York) pour montrer comment l'action publique se recompose dans un contexte où le marché globalisé joue un rôle central dans la fabrication de l'urbain (Fainstein 2001). Ces approches ne sont entrées que récemment dans le corpus d'analyse de l'urbanisme en France. Or, dans un contexte où les villes sont confrontées à un changement de paradigme économique et social, il semble nécessaire de recourir à des outils d'analyse nouveaux.

Ce travail s'inscrit donc dans la tradition des *urban studies*, selon une approche méthodologique qui emprunte à plusieurs champs scientifiques. Il s'agit finalement d'étudier le lien entre ville, pouvoir et mondialisation, dans un espace périphérique hérité de la ville industrielle – les premières couronnes de banlieue.

## **Méthodologie**

Un choix méthodologique fort de ce travail de thèse est la démarche comparative. La comparaison est un exercice complexe et qui comporte ses limites, surtout lorsqu'elle se porte sur deux espaces urbains aussi connus que Paris et New York, dans deux aires culturelles urbaines différentes. Bien évidemment, les spécificités des deux villes sont irréductibles : mais comme le suggère Durkheim, mesurer les relations et comparer les termes permet de renforcer la certitude de certaines constatations. La comparaison permet de montrer plus précisément si la globalisation agit de la même façon sur les espaces urbains de première couronne dans un contexte différencié. Ainsi, la complexité des situations locales apparaît plus au travers des comparaisons que dans l'étude approfondie d'un seul terrain.

Il s'agit de permettre un dialogue entre les échelles et les aires culturelles pour mettre en évidence la dimension englobante du phénomène. Cette recherche propose donc un « *miroir transatlantique* » (Fassin 1993) vu depuis le contexte français, en mobilisant largement les outils d'analyse anglo-saxons. Ce champs est finalement peu investi, puisque la recherche française sur les villes d'Amérique du Nord et des Etats-Unis en particulier est peu développée ; à plus forte raison, les recherches comparatives entre Paris et New York, sont rares depuis la France. Les chercheurs français ont souvent tendance à voir dans New York l'anticipation (négative) des évolutions à venir à Paris<sup>6</sup>, ou à mettre en regard des monographies<sup>7</sup>, sans proposer une démarche de comparaison terme à terme.

<sup>6</sup> Voir par exemple le numéro de *Villes en parallèle* de 1994 consacré à « Paris/New York ».

<sup>7</sup> Voir par exemple le numéro 112 de la revue *Hérodote* de 2006, *Ghettos américains, banlieues françaises*.

Outre les différences de contexte urbain, la langue a une influence sur la perception et l'analyse des questions : c'est notamment le cas du terme « banlieue ». Aux Etats-Unis, la *suburb* est un espace de la voiture, bien plus proche du « périurbain » français que de la banlieue industrielle, ce qui a nécessité une adaptation linguistique lors des entretiens. De plus, la situation politique des espaces étudiés à New York est très différente de la situation parisienne: d'un côté de l'Hudson, les *community districts* sont des subdivisions administratives créées récemment, sans réel pouvoir politique, au sein des *boroughs*, qui sont l'équivalent de grands arrondissements et font partie de la très grande municipalité de New York. De l'autre, des municipalités du New Jersey, petites et beaucoup moins puissantes que les municipalités françaises. Partie intégrante de l'agglomération, elles ne peuvent absolument pas mener d'actions communes avec New York en raison de leur appartenance à un Etat différent, à la différence de la première couronne parisienne qui fait partie du même Etat centralisé. D'autres aspects ont soulevé des difficultés : la confrontation des données statistiques, les identités sociales et « raciales » par exemple.

Ensuite, la démarche de recherche sur les terrains retenus se fonde sur une analyse qualitative qui emprunte à des champs disciplinaires divers mobilisés dans les *urban studies* transdisciplinaires à l'anglo-saxonne: géographie sociale, géographie économique, sciences politiques, aménagement. Par ailleurs, la thèse propose une typologie de travail des espaces considérés (communes, *community districts*), qui croise un certain nombre d'indicateurs quantitatifs selon une méthode de *scoring*.

Cette typologie tente de prendre en compte les conditions matérielles de l'évolution des territoires étudiés en les comparant entre eux, dans une démarche pluridisciplinaire : indicateurs économiques liés à la globalisation urbaine, indicateurs fonctionnels<sup>8</sup>, indicateurs sociaux et des politiques urbaines enfin<sup>9</sup>, selon une approche évolutive (croisement d'indicateurs récents et de leur évolution sur la période récente<sup>10</sup>).

Quatre types se dégagent : certains espaces (*doublé gagnant*) s'orientent résolument vers le tertiaire supérieur et l'installation d'une population de cadres aisés. A l'inverse, les espaces « *ciseaux* » connaissent des évolutions divergentes : intégration économique, paupérisation des habitants. D'autres espaces s'orientent vers des fonctions résidentielles. Un dernier groupe « *entre deux* » rassemble des territoires aux évolutions plus incertaines en transition.

L'émergence de quatre types, comparables dans les deux contextes, interroge les politiques urbaines et leur marge de manœuvre : le choix d'une étude plus approfondie d'un terrain par type, dans chaque agglomération, a permis de s'engager une réflexion locale ; ce sont des territoires assez emblématiques dans l'imaginaire urbain : Issy-Les-Moulineaux et Jersey City (*doublé gagnant*), Pantin et Williamsburg (*entre deux*) ; Ivry-sur-Seine et Mott Haven dans le South Bronx (*ciseaux*). Des entretiens semi-directifs ont été menés avec une trentaine d'acteurs publics locaux dans les terrains choisis. Certains entretiens ont une approche historique – membres de mandatures précédentes, ou en place depuis une longue durée.

---

<sup>8</sup> Le ratio du nombre d'emploi par habitant sur le territoire notamment, pour déterminer l'orientation résidentielle ou productive du territoire concerné.

<sup>9</sup> Part de logement social notamment.

<sup>10</sup> En général depuis les années 1980, selon la disponibilité des données.

## **Résultats**

L'émergence de quatre types de territoires, comparables dans les deux contextes, interroge les politiques urbaines et leur marge de manœuvre. La construction d'une typologie a permis de mettre en avant un certain nombre de similitudes entre les deux terrains, même si elles doivent bien sûr être nuancées – la dimension résidentielle dominante à New York est ainsi une différence de taille, et attendue. Néanmoins, cela montre également que des héritages urbains comparables produisent des effets relativement comparables ; que les effets de la proximité géographique continuent à être extrêmement sensibles ; mais aussi que les politiques urbaines jouent un rôle non négligeable.

Les premières couronnes sont ainsi l'illustration d'une certaine standardisation de la production des paysages urbains : les *malls* et rues piétonnes et la redéfinition de la voirie dans les quartiers de friches reconverties, comme à Issy-Les-Moulineaux ou Williamsburg ; le tramway<sup>11</sup> ; la valorisation des fronts d'eau<sup>12</sup> ; la construction d'immeubles de logements « néo-traditionnels »<sup>13</sup> ; la réallocation de quelques éléments du patrimoine urbain / industriel à un usage tertiaire ou résidentiel<sup>14</sup>.

Ce répertoire commun des modèles urbains mobilisés interroge ainsi l'usage fait par les acteurs des politiques urbaines de leur marge de manœuvre, qui semble mise au service d'une pensée urbaine de plus en plus uniformisée. L'échelle transatlantique montre que la ville globale occidentale agit comme « centre civilisateur » au sens de Norbert Elias, espace référent qui transpose la globalité et son *habitus urbain* au local, par des formes d'extension spatiale spécifique.

Le recyclage des terrains étudiés est le résultat à la fois d'inerties et de mutations urbaines fortes, où les politiques urbaines jouent un rôle d'arbitrage important. Même si les interactions entre acteurs urbains consacrent un système de régulation fortement orienté vers le public dans le cas parisien, davantage vers le privé dans le cas new-yorkais, le rôle des acteurs publics à différentes échelles est fondamental. Dans les territoires étudiés, les investissements publics et parapublics (universités, hôpitaux) ont joué un rôle déterminant, suivis dans un second temps par les investissements privés, de plus en plus internationaux et financiarisés. L'émergence de centres d'affaires sous l'impulsion de politiques publiques<sup>15</sup> met en avant leur influence sur des polarisations socio-économiques appelées à être durables.

Les investissements se concentrent avant tout sur des espaces favorables à un recyclage productif dans le contexte de globalisation : à proximité des centres d'affaires centraux, de transports en commun efficaces ou d'aménités urbaines (fronts d'eau, parcs). La compacité et la situation des friches industrielles deviennent également un avantage comparatif. Le recyclage de ces espaces temporairement déclassés dans le marché urbain suit donc une logique cumulative des investissements.

---

<sup>11</sup> Pantin, Issy-Les-Moulineaux, Jersey City.

<sup>12</sup> Considérés comme le « 6<sup>ème</sup> borough » new-yorkais par la mandature Bloomberg à New York, la Seine à Issy-Les-Moulineaux, Ivry et le canal de l'Ourcq à Pantin.

<sup>13</sup> Immeubles néo-haussmanniens à Issy-Les-Moulineaux, néo-brownstones – condos à Jersey City.

<sup>14</sup> Warehouses à Williamsburg, lofts à Pantin.

<sup>15</sup> La Défense ou Metrotech Center à Brooklyn par exemple.

Les acteurs publics des premières couronnes choisissent donc plutôt de renforcer les effets polarisants de la globalisation en favorisant le libre jeu du marché. Des interactions stables entre les acteurs publics et les investisseurs privés s'installent au travers de différents outils : les mesures de contrôle sur le logement ou le zonage sont centrales dans les évolutions à l'œuvre. L'embourgeoisement massif de certains terrains tend cependant à montrer que la «mixité sociale» entraînée par la *gentrification* est transitoire dans ce mouvement de recyclage des territoires de première couronne. Le développement n'est donc pas égal, et des formes de fragilité apparaissent : certains espaces bénéficient de nouvelles polarités économiques mais connaissent des difficultés sociales marquées.

De ce fait, la capacité des acteurs publics urbains à offrir une forme de résistance aux effets les plus violents de la globalisation dans des espaces urbains est remise en question ; le monde urbain post-industriel est confronté à un changement de paradigme, mais également à un essoufflement des solutions politiques alternatives au libéralisme. Le recyclage des premières couronnes, temporairement déclassées dans le marché urbain, suit donc une logique cumulative des investissements.

Le paradigme de la croissance économique reste alors dominant au détriment des équilibres sociaux préexistants, et la redistribution des effets de la croissance économique à l'échelle locale apparaît alors comme l'enjeu le plus problématique. Les premières couronnes restent des espaces marqués par de grandes inégalités socio-spatiales, mais elles assurent également la possibilité d'un accès au logement pour les plus pauvres à proximité du centre. Le cas des « espaces ciseaux », surtout autour de Paris et de façon plus ponctuelle à New York en raison de la plus grande malléabilité du tissu urbain et de la faible part de logement social, donne l'image de territoires qui fonctionnent comme une mosaïque économique et sociale, où les inégalités sociales sont doublées sur le territoire d'une ségrégation de l'emploi. Dès lors, l'idée d'un mouvement englobant et intégrateur du centre vers ses périphéries rencontre ses limites, puisqu'il a également des effets désintégrateurs sur la société et l'espace urbains.

Par ailleurs, la diffusion du modèle urbain global depuis le centre vers ses périphéries immédiates crée des effets de désolidarisation. Des logiques d'individualisation et de compétition territoriale émergent à plusieurs échelles, puisque les espaces référentiels se multiplient : entre espaces de première couronne<sup>16</sup>, entre pôles de l'agglomération, avec le centre, voire avec d'autres espaces urbains dans le reste du monde.

Ces évolutions soulignent la difficulté des acteurs urbains publics et privés à créer une communauté de destin, comme en témoignent les luttes politiques âpres contre la création d'une communauté urbaine réunissant Paris et ses départements limitrophes à l'horizon 2016. Cette difficulté est en partie liée à des visions politiques opposées, entre encouragement de la globalisation et redistribution des richesses. La globalisation, en consacrant l'avènement de formes plus locales d'interactions des acteurs urbains, porte en elle des logiques de tensions fortes sur les territoires des villes globales. Pourtant, ces tensions ne semblent pas encore obérer leur puissance dans la hiérarchie urbaine.

---

<sup>16</sup> Issy-les-Moulineaux contre Boulogne-Billancourt, Jersey City contre Downtown Brooklyn.

Bibliographie

- BECKOUCHE Pierre, 1999. *Pour une métropolisation raisonnée: diagnostic socio-économique de l'Île-de-France et du Bassin parisien*, Paris: Documentation française.
- CASTELLS Manuel, 2001. *La société en réseau: l'ère de l'information*, Paris: Fayard, 576 p.
- FAINSTEIN Susan S., 2001. *The City Builders: Property Development in New York and London, 1980-2000*, Second edition, Studies in Government and Public Policy, Lawrence : University Press of Kansas, 310 p.
- FASSIN Éric, 1993. « Dans des genres différents : le féminisme au miroir transatlantique », *Esprit*, n° 11, pp. 99-112.
- FAURE Alain, 2003. « Un faubourg, des banlieues, ou la déclinaison du rejet », in *Genèses* n°51, juin, pp. 48-69.
- HALBERT Ludovic, 2007. « From sectors to functions: producer services, metropolization and agglomeration forces in the Ile-de-France region », in *Belgeo*, vol. 1, pp. 73-94.
- LEE Sugie et LEIGH Nancy, 2005. « The Role of Inner Ring Suburbs in Metropolitan Smart Growth Strategies », in *Journal of Planning Literature*, vol. 19, n°3, pp.330-346.
- LOGAN John R. et MOLOTCH Harvey, 1987. *Urban Fortunes: The Political Economy of Place*, Berkeley: University of California Press.
- PRÉTECEILLE Edmond, 2003. *La division sociale de l'espace francilien: typologie socioprofessionnelle 1999 et transformations de l'espace résidentiel 1990-99*, Observatoire sociologique du changement.
- PRÉTECEILLE Edmond, 2006. « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté? », in *Sociétés contemporaines*, no 2, pp. 69-93.
- SASSEN Saskia, 2001. *The Global City: New York, London, Tokyo*, Princeton University Press (1ère éd. 1991).
- SMITH Neil, 2006. « Gentrification generalized: from local anomaly to urban 'regeneration' as global urban strategy », in HOLMES Douglas et MARCUS George, *Frontiers of capital: ethnographic reflections on the new economy*. Duke University Press, pp. 191-208.
- SMITH Neil, Paul CARIS et Elvin WYLY, 2001. « The "Camden Syndrome" and the Menace of Suburban Decline. Residential Disinvestment and its Discontents in Camden County, New Jersey », in *Urban Affairs Review*, vol. 36, no 4, pp. 497-531.
- STONE Clarence, 1989. *Regime politics: governing Atlanta, 1946-1988*. Lawrence : University press of Kansas.
- ZUKIN Sharon, 1982. *Loft living. Culture and Capital in Urban Change*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 232 p.

## **Dispositifs filmiques et paysage urbain. La transformation ordinaire des lieux à travers le film.**

Mots clés :

Ambiances urbaines – Dispositifs filmiques – Paysage en pratique – Temporalités – Transformation ordinaire – Espace public urbain

### **Le recours au film pour une appréhension sensible du paysage urbain contemporain et une conception partagée de la ville de demain**

Cette thèse en architecture développe une réflexion qui s'inscrit dans la première phase de la conception de la ville, que l'on nomme couramment "l'analyse", et qui précède traditionnellement le "projet". En prenant comme point de départ ce premier moment du projet, il s'agit de penser comme nécessaire l'idée que tout projet de transformation de l'urbain soit contextualisé, c'est-à-dire qu'il se développe et prenne forme en lien à une réflexion menée à l'égard du site qui l'accueille. C'est ainsi sur le socle d'une compréhension fine de l'existant que s'élabore la conception – l'existant étant considéré comme une réalité matérielle concrète, physique, spatiale, mais aussi faite d'usages, de pratiques ; autrement dit, une réalité à laquelle des individus donnent vie par leurs manières de faire au quotidien. Or, s'il est courant d'analyser le lieu d'un projet selon ses qualités spatiales et fonctionnelles, appréhender son ambiance, ses temporalités et sa transformation ordinaire, peut à première vue ne pas sembler évident. L'enjeu qui anime cette thèse est ainsi d'explorer comment cerner les potentialités d'un lieu présentes en amont d'un projet, c'est-à-dire d'envisager des pistes méthodologiques permettant de saisir ce qui déjà "fait lieu" dans la perception et les activités de ceux qui y vivent ou y évoluent.

C'est ainsi à l'articulation de trois domaines de réflexion – la conception pathique et métabolique du paysage (J-F. Augoyard, 1995 ; A. Corbin, 2001 ; J. B. Jackson, 2003 [1984] ; T. Ingold, 1993 et 2011), la dynamique de l'ambiance (P. Amphoux, J-P. Thibaud & G. Chelkoff, 2004 ; J-P. Thibaud, 2007 et 2012) et la transformation ordinaire des lieux (A. Guez, 2007 ; F. Jullien, 2009 ; F. Laplantine, 2005) – qu'a pris forme un premier cadre problématique porté par les interrogations suivantes : Comment penser la transformation ordinaire d'un lieu ? Comment saisir à la fois son ambiance et ses variations ainsi que les pratiques qui s'y déploient et qui contribuent à sa configuration ? C'est-à-dire, de quelles manières appréhender les différents états et transitions des relations entre un espace et des corps dans la durée de ces relations ?

Cette thèse s'attèle à explorer la portée du film dans la fabrication de la ville, dans la mesure où celui-ci peut être envisagé non pas comme un outil magique qui attesterait de façon automatique de la réalité filmée, mais comme un terrain fécond pouvant aider le concepteur voulant penser ensemble la configuration de l'espace et des pratiques. Au-delà des rôles restreints de communication ou d'illustration le plus souvent dédiés aux films réalisés dans le cadre de projets urbains, l'hypothèse principale à l'origine de cette recherche est que le film – considéré ici à la fois comme médium, comme pratique, mais aussi dans sa réception – peut permettre d'appréhender, de penser et de partager la transformation ordinaire des lieux. Il s'agit alors de savoir en quoi et sous quelles conditions cela peut être possible. Et il importe aussi de se demander quels pourraient être les usages du recours au film dans la compréhension et la conception de la ville.

Trois hypothèses ont été formulées au regard de ces interrogations qui constituent la deuxième partie du raisonnement problématique. La première considère le médium filmique, qui tente, depuis son origine – dès même l'invention de la chronophotographie –, d'enregistrer le mouvement des hommes dans l'espace. Cette hypothèse s'appuie sur les réflexions développées dans le champ de



l'anthropologie visuelle (C. de France, 1979 ; F. Laplantine, 2003). Elle admet que le film peut aider à penser la transformation ordinaire des lieux, dans la mesure où il autorise, sous certaines conditions, la saisie des relations sensibles qui lient les hommes à l'espace. Le film est ainsi considéré comme pouvant mettre à jour la dynamique de l'ambiance comprise comme l'effet de ces relations.

La seconde hypothèse, d'ordre plus méthodologique, soutient l'idée que le film ne doit pas être tenu en premier lieu comme un outil de mesure, ni comme une simple illustration, mais qu'il participe d'une approche sensible capable de porter une connaissance singulière. Il s'agit donc de considérer l'approche filmique par le biais des dispositifs qu'elle met en œuvre, tout en tenant compte du statut et du rôle du film dans son contexte de production. Cela signifie qu'il faut porter attention aux choix qui orientent la constitution d'un film, ainsi qu'au rapport au monde porté par ces choix et à ce qu'ils construisent : c'est-à-dire à la fois ce qu'ils permettent mais aussi ce qui leur échappe.

La dernière hypothèse est d'ordre opératoire et porte sur la singularité du recours au film dans le cadre de projets urbains. En proposant une forme d'énonciation différente de celle habituellement délivrée par les documents d'urbanisme classiques (O. Söderström, 2000 ; C. Cuny & H. Nez, 2013) le film est ici envisagé comme pouvant être opérant pour la conception de l'urbain, en tant que support de débat. En permettant à différents acteurs de la fabrique urbaine de dialoguer ensemble, le film peut inviter à penser collectivement le devenir urbain. La réception filmique, vécue et discutée à plusieurs, est alors vue comme permettant le travail du sensible et le partage des représentations de chacun.

### **Un protocole méthodologique croisé à l'écoute d'une hétérogénéité d'usages du film dans la compréhension et la constitution des espaces publics urbains**

Afin d'éprouver ces hypothèses, ce travail de thèse s'est développé au cours de deux temps principaux. Le premier temps, lié à une nécessité portée par la problématique d'investiguer divers recours au film et différents contextes de production, a été celui de la constitution et de l'analyse de quatre corpus de travail variés. Ceux-ci ont permis de réunir un matériau empirique et d'étudier les processus à l'œuvre dans la fabrication d'un film et d'une posture filmique, en abordant les questions du cadre de la commande, de l'élaboration d'un protocole de captation, du moment du tournage et des choix de montage. Ainsi, souhaitant aborder chacun des corpus créés selon un angle de recherche spécifique, nous avons parallèlement analysé une sélection de films existants, observé la constitution et l'usage du film dans une étude urbaine, réalisé un film pour un congrès international d'urbanisme en collaboration avec une équipe de vidéastes, et finalement, nous avons accompagné la pratique filmique d'un groupe d'étudiants en architecture. Voici résumés ces quatre corpus et leurs principaux apports :

1/ Le premier corpus a donné lieu à la sélection et l'analyse de neuf extraits de films existants, fragments de productions artistiques et de recherches urbaines ayant pour sujet principal l'espace public urbain. L'analyse de ces extraits et des dispositifs filmiques employés dans ces productions a permis de construire une typologie distinguant deux postures filmiques idéales-typiques : l'une est dite "objectivante" tandis que l'autre est qualifiée d'"immersivité". Le terme "posture filmique" désigne le fruit de l'articulation de plusieurs dispositifs filmiques qui se construisent au regard d'un rapport spécifique à trois dimensions mêlées de l'existant filmé : les dimensions spatio-corporelle, temporelle et énonciative. Au vu des dispositifs déployés dans ces dimensions, les postures filmiques qui en découlent entretiennent différents rapports à l'existant filmé. Elles traduisent diverses manières de faire, de construire un regard et témoignent de la transformation ordinaire de l'espace public de plusieurs façons, car elles tracent une pluralité de distances et de relations entre le corps filmant et le contexte filmé (distanciation ou immersion, objectivation ou subjectivation), elles distinguent deux types de rapports à la dimension temporelle (en considérant le temps ou la temporalité) et elles relèvent deux sortes d'énonciation (descriptive ou narrative). Ce qui ressort de cette typologie est

que, bien que peu souvent employée dans la recherche urbaine, la posture immersive est complémentaire à la posture objectivante : si du côté de l'objectivation le film participe à l'élucidation des paramètres d'ambiance et permet la saisie de différents états de celle-ci selon un temps linéaire, du côté de l'immersion à l'inverse, la posture concernée traduit la transformation de l'ambiance dans le cours de son évolution, à partir du témoignage d'une expérience engagée. Il en ressort l'importance pour la recherche urbaine de ne pas négliger les postures immersives car elles ne permettent pas uniquement de mesurer mais aussi de qualifier l'existant à travers le témoignage d'une expérience sensible.

2/ Le second corpus a pris forme dans l'observation d'une étude urbaine en cours de réalisation – à savoir le « Suivi "avant" de la ligne de tramway E » – dans laquelle il s'agissait de produire un témoignage des espaces publics qui allaient être traversés par une nouvelle ligne de tramway construite dans l'agglomération grenobloise. Cette étude, pilotée par un syndicat mixte de transport en commun et une agence d'urbanisme, recourait à différents types d'enregistrements filmiques participant à la constitution de ce témoignage. Notre observation de la mission vidéo inscrite au sein de cette étude et l'analyse critique que nous en avons faite nous ont amené à réfléchir à la question du statut et du rôle du film et à formuler trois pistes de travail concernant la commande et la conception d'un protocole filmique dans un contexte où les tâches de réalisation et d'analyse filmique sont dissociées et distribuées à différents acteurs. Ces recommandations portent, premièrement, sur la construction et l'expérimentation conjointe du protocole vidéographique par les commanditaires et les vidéastes ; deuxièmement, sur la communication des enjeux de la production filmique aux différents partenaires de l'étude ; et finalement, sur l'accompagnement de la captation par un engagement du chercheur au cœur du terrain étudié.

3/ La réalisation du film *Taskscapes Urbains. Regards sur 5 métropoles* a constitué le cadre du troisième corpus. Nous avons réalisé ce film en collaboration avec des vidéastes et les organisateurs du Congrès Mondial du Développement Urbain. Ce film est venu ouvrir le congrès qui portait, lors de cette édition de l'année 2011, sur la thématique des villes intermédiaires. Dans le cadre de cette réalisation, nous avons invité des vidéastes résidant dans cinq villes du monde (Hanoï, Helsinki, Bamako, Recife et Montréal) à filmer la co-configuration du paysage et des pratiques, selon cinq thèmes (mobilité, nature, économie, habitat, espace public) et en utilisant cinq types de plans (travelling, panoramique horizontal, plan fixe, plan libre, plan fixe en plongée). À l'issue de cette réalisation basée sur un cahier des charges commun, nous avons remarqué que les diverses appropriations de la commande par les vidéastes témoignent des contextes de tournage et permettent de révéler les singularités des villes filmées et des rapports qu'ils entretiennent avec celles-ci. Ce corpus a aussi permis de soulever la question de l'expérience de dépaysement liée à la réception filmique. Le dépaysement, qui peut être d'ordre spatial, temporel ou ambiantal, participe à mettre le spectateur en prise avec l'ambiance de son environnement quotidien.

4/ Dans le cadre d'une expérimentation pédagogique, qui a donné lieu au quatrième corpus, nous avons suivi l'ensemble du processus de fabrication de courts films réalisés par des étudiants inscrits dans un séminaire de la première année de Master en architecture. Cet accompagnement tout au long des différentes phases de la réalisation filmique nous a permis de mettre à jour l'importance de l'engagement *in situ* – engagement dans un lieu, dans une durée et dans une relation à l'autre – et l'importance de l'expérience corporelle au cœur de la construction d'une connaissance sensible de l'espace. Cela nous a aussi amenée à considérer la capacité de la représentation filmique à traduire la complexité des lieux, à partir d'une image pleine et d'allers-retours fréquents entre l'espace de captation et l'espace de l'image. Il apparaît finalement qu'en tant qu'elle implique une observation *in situ*, qu'elle construit une description qualitative de l'existant et qu'elle en révèle sa complexité, la pratique filmique bouscule les catégories strictes d'analyse et de projet. Par la pratique filmique, l'étudiant relève et met en partage ce qui est déjà là, dans un certain rapport au monde, et peut alors

autant relever les qualités et les potentialités de l'existant qu'il faudra accompagner par le projet, que préfigurer une intention de conception liée à une attention.

Si le premier temps de cette thèse (dédié à la constitution et à l'analyse de ces quatre corpus de travail) s'est plutôt focalisé sur les questions et les apports soulevés par la pratique filmique, le second temps s'est pleinement intéressé à l'expérience d'audio-vision et à ce que cette expérience peut engendrer pour la compréhension et la conception de l'espace public urbain. Autrement dit, nous sommes ensuite intéressée aux questions de la réception filmique et de son partage.

Ainsi, des entretiens collectifs ont été organisés selon une méthode originale basée sur la projection et la discussion d'extraits de films visionnés collectivement. Dans ce cadre, nous avons convié une dizaine de personnes impliquées dans les domaines de l'architecture, de la recherche urbaine, de l'opérationnel et de la pratique vidéographique, et leur avons proposé de réfléchir ensemble à la dimension opératoire des dispositifs filmiques à partir du visionnage d'une douzaine d'extraits de films – ceux-ci étaient issus des films étudiés dans le cadre des quatre corpus de travail précédemment résumés. À la suite de ces entretiens collectifs, l'ensemble des discussions a été retranscrit et c'est dès lors cet échange verbal qui a constitué notre matériau dans l'analyse des différents plans de l'expérience d'audio-vision. Celle-ci nous a mené à relever cinq registres convoqués lors d'une expérience d'audio-vision partagée et opérants pour la compréhension de la transformation ordinaire des lieux par le film : le sensible, le perceptible, l'interprétatif, le critique et le créatif.

S'il est apparu que le registre perceptible se joue dans des écarts (notamment dans l'écart entre l'image et le son, dans l'entre-deux du champ et du hors-champ, ou encore dans l'intervalle entre les gestes du filmant et le regard du spectateur), et s'il s'est avéré que les registres interprétatif et critique témoignent du rôle opératoire du film et soulèvent les enjeux et les limites éthiques et politiques du recours au film dans la représentation et la conception de la ville, les deux registres qui attestent de l'originalité de l'approche filmique pour l'urbain sont le sensible et le créatif.

Le registre sensible, qui se situe en-deçà du langage, met à jour le possible trouble de l'image filmique. Les immatérialités (l'air, la lumière, le son) lui donnent consistance et entraînent l'appréhension de la tonalité, des modulations et de la dynamique de l'ambiance du lieu filmé. Pour le spectateur, l'ouverture du film à ces immatérialités, à ce qui advient sans raison, à ce qui est insignifiant mais qui teinte néanmoins la situation, met au travail le sensible. C'est en s'intéressant ensuite au cadre singulier mis en place lors de cette expérience d'audio-vision partagée – c'est-à-dire à la méthode même d'entretiens collectifs basés sur le visionnage d'extraits de films – et c'est aussi en s'attachant aux modalités de la discussion, que l'on peut relever le registre créatif. Ce dernier registre soulève la portée de la représentation filmique dans la constitution d'un commun : au cours du dialogue, c'est par l'exposé d'une hétérogénéité de points de vue, et c'est dans la rencontre de ces points de vue, tout comme dans leur divergence, que s'élabore une improvisation collective qui travaille et forme un commun. Notre hypothèse est que plus un film met au travail le registre sensible de l'expérience d'audio-vision, plus il alimente le créatif qui a lieu au cours de la discussion.

### **De la représentation à la présentation, du projet à l'"en-projet" : les apports de l'approche filmique pour la conception de la ville**

Les deux temps de cette thèse nous ont amenée à relever deux conditions déterminantes pour que le film soit opérant pour la compréhension de la transformation ordinaire des lieux et leur conception. L'approche filmique est ainsi particulièrement opérante lorsqu'elle engage une qualification à la fois impliquée et plurielle ; c'est-à-dire, premièrement, lorsqu'elle traduit une expérience sensible située, et deuxièmement, lorsqu'elle met en prise avec l'altérité et qu'elle met au travail un collectif. La première condition implique une attention dédiée à la part sensible de l'expérience ordinaire. Celle-

ci peut être notamment portée par des postures immersives : en privilégiant un point de vue subjectif, engagé à même le sol et pris dans une temporalité vécue et témoignée au travers de la narration, les postures immersives traduisent l'expérience sensible d'un corps en mouvement. L'emploi du son direct et l'ouverture du film à ce qui advient – c'est-à-dire aux nuances et aux variations des immatérialités –, mettent le spectateur en prise avec les formes sensibles du lieu filmé, avec sa tonalité et ses contrastes. La seconde condition est celle du partage des regards : l'approche filmique permet alors de traduire un regard propre aux conditions techniques, sociales, spatiales et temporelles de l'enregistrement, tout en étant à la fois le support d'expression et de débat des différents regards propres aux spectateurs. Lorsque le film permet ce partage, lorsqu'il met au travail le sensible et qu'il est assez ouvert pour autoriser le croisement des récits du lieu, il convoque alors l'altérité et admet de regarder autrement, de se décentrer et d'accéder à une pluralité de points de vue sur la situation filmée. Le film se fait alors le support d'un débat qui, dans le cadre de démarches d'aménagement urbain, pourrait permettre de travailler collectivement le devenir de la ville.

Si notre travail s'est principalement attaché à explorer les différents aspects de l'approche filmique, les avancées qui se dégagent de cette thèse s'adressent plus directement à notre discipline, et tentent ainsi de voir ce que le film permet de penser pour l'architecture, entendu dans un sens non restrictif comme compréhension et conception de l'existant. Ce travail nous a ainsi permis de formuler une nouvelle hypothèse forte qui permet deux déplacements : lorsque l'approche filmique répond aux deux conditions énoncées précédemment, premièrement, elle participe à présenter autant qu'elle représente l'existant, et deuxièmement, elle permet de penser la question du projet différemment, en rupture avec la définition du projet comme matérialisation d'une idée préalable. Par la pratique filmique et dans sa réception a lieu ce que nous appelons alors un "en-projet" collectif qui se fait avec l'existant et ceux qui lui donnent forme dans le cours de sa transformation, par l'expérimentation et l'improvisation collective. Ainsi, ce que l'approche filmique permet de préciser pour la théorie et la pratique de la conception architecturale et urbaine, c'est la nécessité d'une conception collective et impliquée qui soit attentive à la portée esthétique de la dynamique de l'ambiance au sein de l'espace public urbain.

## **Clémentine Cottineau**

Docteur en Géographie

Research Associate (Chargée de recherche)  
Centre for Advanced Spatial Analysis (CASA)  
University College London (UCL)

Membre associé  
UMR 8504 Géographie-cités

## **Résumé de la thèse**

Candidature au Prix de Thèse sur le Ville

PUCA / APERAU | 2015

# L'évolution des villes dans l'espace post-soviétique. Observation et Modélisations.

Clémentine **Cottineau** | Sous la direction de Denise **Pumain**

Thèse soutenue à l'Institut des Systèmes Complexes de Paris Ile-de-France (ISCFIF), le 21 Novembre 2014, devant un jury composé de :

Roger **Brunet**, Directeur de Recherche émérite, CNRS (Rapporteur)

Alexis **Drogoul**, Directeur de Recherche, IRD (Rapporteur)

Denis **Eckert**, Directeur de Recherche, CNRS (Examineur)

Denise **Pumain**, Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (Directrice)

Lena **Sanders**, Directrice de Recherche, CNRS (Présidente)

## Mots-clés

Système de villes, Espace post-soviétique, Modèle, Général/Particulier, Simulation, Évolution urbaine

## Résumé

Près de vingt-cinq ans après la chute de l'URSS, la Russie et les pays de l'ancienne Union soviétique semblent émerger de la phase de transition et réintégrer une certaine « normalité » dans l'étude des processus sociaux qui s'y déroulent. Cet espace dans son ensemble - et la majorité des pays qui le composent - est très majoritairement urbain : entre 60 et 80 % d'urbains selon les définitions adoptées. Cette thèse a pris le parti de répondre à la question suivante : dans quelle mesure le processus d'urbanisation de l'espace post-soviétique est-il spécifique ? Autrement dit, jusqu'à quel point peut-on comprendre la dynamique urbaine observée avec des modèles urbains généraux, c'est-à-dire développés pour décrire et expliquer le processus d'urbanisation d'autres parties du monde au cours des deux derniers siècles ?

Cette question fait référence aux nombreux travaux ayant analysé la « ville socialiste » et la « ville post-socialiste ». L'enjeu de ces études était d'identifier des particularités urbaines liées au régime politique en place en Union soviétique, voire simplement de décrire l'urbanisation des pays socialistes en postulant leur singularité *a priori*, sans la questionner. Durant les vingt années de transition vers un régime capitaliste, démocratique et décentralisé, de nouveaux phénomènes urbains ont singularisé la Russie et les Nouveaux Etats Indépendants à l'échelle mondiale : il s'agit des réformes de la propriété du sol et

des logements, la désindustrialisation des centres urbains, la réorganisation des réseaux de transports nationaux, et la décroissance démographiques de nombreux pays et villes d'ex-Union soviétique. La configuration simultanée de tous ces événements est bien évidemment singulière, mais il a semblé fécond de tenter de séparer les processus « banals » de l'urbanisation pour mieux mettre en relief les singularités russes, soviétiques et post-soviétiques. L'enjeu de cette recherche est à la fois de mieux comprendre l'évolution urbaine de l'espace post-soviétique, mais aussi d'enrichir la connaissance sur les systèmes de villes, en confrontant les théories « générales » à un contexte géohistorique particulier. L'intérêt paraît double : d'une part rendre la théorie plus robuste, et d'autre part permettre le transfert de connaissance acquises sur ce système à d'autres. Par exemple, évaluer l'effet de la décroissance démographique actuelle sur les villes russes permet d'être mieux équiper pour comprendre et informer les scénarios prospectifs sur l'Europe ou d'autres régions du monde en cours de vieillissement.

La méthode développée dans cette thèse pour tenter de distinguer le général du particulier est la modélisation : le modèle prenant en charge la partie « banale » de l'évolution urbaine, les résidus à cette trajectoire attendue étant considérés comme révélateurs de particularités.

Trois registres de modélisation ont été expérimentés au cours de ce travail de thèse :

- tout d'abord, une **modélisation conceptuelle de données**, afin de produire une description quantitative de l'urbanisation. Concrètement, cette étape a visé à produire une base de données harmonisée des villes comprises dans les contours de l'URSS depuis les premiers recensements disponibles : ceux de l'Empire russe à la fin du XIXe siècle.
- une **modélisation statistique** des structures et trajectoires urbaines observées au cours des 150 dernières années. Les modèles appliqués sont de deux types : d'une part des modèles classiques en analyse urbaine à l'échelle macro-géographique des systèmes de villes (la transition urbaine, la loi rang-taille, l'espacement régulier des villes) et d'autre part des modèles de régressions permettant de distinguer des facteurs potentiels de croissance et de décroissance des villes.
- une **modélisation multi-agents** visant à formaliser des hypothèses causales sur les interactions urbaines, et à comparer les évolutions simulées avec les trajectoires observées. En l'occurrence, les hypothèses traduites sous forme de mécanismes ont été ordonnées par niveau de généralité, et permettent de mesurer la capacité de mécanismes généraux à simuler les trajectoires urbaines particulières observées au prisme des données historiques recueillies précédemment.

Ainsi, les résultats issus de cette thèse se présentent sous trois formes.

## **1. DARIUS. Une base de données harmonisées sur les agglomérations urbaines dans l'espace post-soviétique**

Cette thèse a donné naissance à une base de données harmonisées décrivant jusqu'à 1929 villes comprises dans le périmètre de l'ex-URSS, entre 1840 et 2010 à une fréquence plus ou moins décennale (en fonction des dates de recensement). La définition de la ville

choisie pour cette entreprise devait satisfaire deux exigences : d'une part correspondre à un concept urbain harmonisé dans le temps et dans l'espace (excluant la définition juridique des villes-entités administratives, trop arbitraire durant l'Union soviétique et trop irrégulière entre les nouveaux Etats Indépendants), et d'autre part être techniquement faisable (excluant la définition fonctionnelle des villes basée sur les navetteurs par exemple, ceux-ci n'étant pas recensés dans les pays de l'ex-URSS).

La définition retenue considère les villes comme des agglomérations bâties en continu en 2010, peuplées de plus de 10 000 habitants à chaque date de recensement antérieure. La validité de cette définition a été mesurée vis-à-vis des sources utilisées, vis-à-vis d'autres bases de données urbaines harmonisées et vis-à-vis de la forme urbaine compacte des villes soviétiques, fondées en grande partie sur des transports et des logements collectifs.

Cette première production de la thèse a été diffusée sous licence ouverte<sup>1</sup> pour permettre sa réutilisation et son amélioration éventuelle par d'autres chercheurs.

## **2. Un système urbain intermédiaire : entre structures « macro » générales et trajectoires « micro » particulières**

L'analyse des structures urbaines (hiérarchie, espacement, spécialisation) a montré un niveau de généralité du système (post-)soviétique relativement inattendu. En effet, bien que des déviations apparaissent, vis-à-vis de la « loi » rang-taille par exemple (la régularité de distribution des villes en fonction de leur taille), la tendance générale de la structure hiérarchique est comparable à la plupart des autres pays du monde. De plus, les déviations observées correspondent à des particularités systémiques (liées à l'ancienneté du peuplement, à la centralisation du pouvoir politique, à la dynamique de colonisation du territoire, etc.) plus qu'à des singularités russes et soviétiques. Celles-ci sont identifiées, au terme de l'analyse des résidus, comme étant l'importance des ressources naturelles sur la dynamiques et la localisation des villes du système, ainsi que le rôle des distances et de la planification économique soviétique sur la répartition des fonctions urbaines dans l'espace et l'interdépendance économique des villes, même très distantes.

En termes d'évolution urbaine, l'espace post-soviétique dans son ensemble et la majorité des régions qui le composent (100 sur 108) affichent un phénomène de transition urbaine très banal. L'identification du modèle de transition permet en outre de comparer les temporalités de ces transitions dans les différentes régions d'ex-URSS, et de noter l'urbanisation accélérée des régions les plus tardivement développées et les plus sujettes à un climat extrême peu favorable au peuplement rural. Ainsi des régions comme Mourmansk ou Magadan comptent presque exclusivement des résidents urbains.

A l'échelle micro-géographique des villes, une analyse de profils d'évolution démographique a permis de distinguer des groupes de villes « en phase » dans leur dynamique de (dé-)croissance au cours de trois moments de l'urbanisation, tandis que des régressions multiples et multiniveaux ont révélé des facteurs associés statistiquement à

---

<sup>1</sup> [http://figshare.com/articles/DARIUS\\_Database/1108081](http://figshare.com/articles/DARIUS_Database/1108081)



ces différentes dynamiques. Ainsi, les villes phares de l'industrialisation massives des années 20-30 ont été regroupées sur le seul critère de leur évolution démographique (confortant ainsi l'idée de cet indicateur comme résumé puissant d'un grand nombre de caractéristiques urbaines). Leur localisation a été mise en relation avec la présence de ressources (charbonnières par exemple), leur statut administratif et le gradient ouest-est de la colonisation russe. Les villes nouvelles de la recherche ou de la défense soviétique, les bastions de la production mécaniques (Naberejnye Tchelny, Togliatti) ont été mises en relief par rapport à la dynamique commune des autres villes, suggérant leur singularité. Enfin, les villes les plus décroissantes des vingt dernières années de l'étude (1989-2010) ont été associées statistiquement à des villes isolées du Nord et l'Est, à des spécialisations industrielles extrêmes, ainsi qu'à l'absence de ressources en hydrocarbures.

Ces hypothèses de facteurs d'évolution ont été couplées à la théorie évolutionnaire des systèmes urbains pour construire des modèles d'explication génératifs, c'est-à-dire conduisant à la simulation de configurations macro-géographiques (l'organisation du système de villes) à partir de règles d'interactions micrographiques (i.e. entre villes). Ces mécanismes produisent une famille de modèles multi-agents : MARIUS<sup>2</sup>.

### **3. MARIUS. Une nouvelle approche de la simulation des système de villes.**

La construction des modèles MARIUS est le résultat d'une collaboration interdisciplinaire avec deux informaticiens<sup>3</sup> de l'Institut des Systèmes Complexes, et se situe à l'intersection entre mes recherches sur la généricité du système (post-)soviétique et leurs recherches sur la modularité des modèles de systèmes complexes et leur évaluation intensive. MARIUS est une réponse méthodologique apportée à ces deux questionnements. En effet, le premier modèle de la famille est simple et générique, comprenant une règle d'interactions entre villes liée à leur population et leur espacement, et la modélisation d'économies d'agglomérations. Ce modèle est un candidat à la modélisation d'un système de villes en général. Il est parcimonieux et, ce faisant, a pu être exploré de manière intensive pour qualifier sa validité. L'évaluation du modèle consiste en sa confrontation avec les données empiriques de 1145 villes soviétiques entre 1959 et 1989, par un procédé de calibration (visant la recherche de valeurs de paramètres capables de reproduire l'évolution de la hiérarchie urbaine soviétique) et d'analyse de sensibilité (permettant de qualifier la nécessité de chaque mécanisme à la simulation des structures observées).

Ce modèle est rendu plus complexe et plus spécifique à l'Union soviétique par l'addition de règles d'interaction entre villes (péréquation fiscale, spécialisation fonctionnelle, etc.) et entre les villes et leur environnement (extraction de ressource, transition urbaine régionale, etc.). Le but de cette complexification est de déterminer à partir de quel niveau de complexité la simulation des trajectoires urbaines soviétiques est suffisamment satisfaisante, et donc d'inférer son niveau de spécificité. Cette méthode de modélisation complexe est nouvelle en ce qu'elle s'appuie à chaque étape sur l'évaluation intensive du

---

<sup>2</sup> Modélisation des Agglomérations du périmètre Russie Impériale et Union Soviétique.

<sup>3</sup> Paul Chapron et Romain Reuillon, tous deux post-doctorants au sein du projet ERC GeoDiverCity au moment de cette collaboration.

modèle, c'est-à-dire la simulation de millions d'exécutions nécessaires pour explorer l'espace des paramètres et des structures du modèle.

L'évaluation des cinq premiers modèles de cette famille a révélé qu'il était possible de simuler l'évolution de la structure hiérarchique des villes d'URSS avec un modèle très général et parcimonieux. En revanche, les dynamiques micro-géographiques, comme la localisation des villes les plus croissantes, sont mal reproduites par ce modèle simple. L'ajout de deux mécanismes (et leur combinaison) a permis d'améliorer la précision avec laquelle les trajectoires particulières des villes sont simulées, mais encore insuffisamment, suggérant une poursuite de ce travail de modélisation. Ainsi, les villes des bassins charbonniers décroissent systématiquement plus fortement que ce que le modèle ne simule, même lorsque l'on ajoute un mécanisme lié à l'extraction de ressources du sous-sol. Ainsi, si le modèle devait servir à un usage prédictif et appliqué, par la modélisation de scénarios de politiques publiques par exemple, il faudrait poursuivre l'implémentation de nouveaux mécanismes plus particuliers à cet espace (comme la création de nombreuses villes nouvelles ou l'importance de l'interdépendance économique entre les villes). En parallèle, les modèles généraux développés au sein de MARIUS peuvent être repris pour la modélisation d'autres systèmes de villes.

\* \* \*

Les villes soviétiques et post-soviétiques ont été étudiées à de nombreuses reprises, notamment en raison de l'attrait fascinant qu'a exercé leur contexte géographique et politique au cours du Xxe siècle. Ce renouvellement de leur approche à travers l'idée d'un processus « normal » d'urbanisation a permis d'affaiblir certains discours monographiques (par exemple, l'idée que le régime soviétique a réussi à contenir la taille des plus grandes villes et à égaliser la répartition de la population urbaine, ce que nous avons montré comme étant non avéré. Au contraire, l'inégalité de taille entre les villes s'est accru durant l'Union soviétique, comme ailleurs dans le monde). Il a permis de considérer les structures du système urbains comme suivant une dynamique commune à celle d'autres systèmes de villes, et a mis en relief la singularité de certaines trajectoires de villes exceptionnelles (Norilsk, Togliatti, Saint-Pétersbourg, etc.).

Enfin, cette thèse m'a permis de confronter trois régimes d'explication en géographie urbaine :

- l'explication statistique, avec ses limites causales et ses avantages en termes de description systématique ;
- l'explication générative, et le potentiel de la simulation de systèmes complexes, encore largement inexploré ;
- l'explication monographique, en revenant sur l'histoire de certaines villes pour expliquer des divergences ou trajectoires singulières.

Leur usage complémentaire constitue une approche riche de la complexité sociale et géographique que je continue à privilégier dans mes travaux de post-doctorat, toujours en lien avec des données urbaines empiriques et harmonisées.

ATTENTION ! TRAVAUX EN COURS : L'EXTENSION DES RÉSEAUX DE SERVICES  
ESSENTIELS DANS LES QUARTIERS IRRÉGULIERS DE DELHI ET LIMA  
(CRIQUI LAURE, 2014, UNIVERSITÉ PARIS-EST)

## RÉSUMÉ

### Mots-clés

planification urbaine, réseaux d'infrastructures, eau et assainissement, électricité, Delhi, Lima



(Delhi, 18/06/2011)

*19 920 caractères*

## INTRODUCTION, PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE

---

Depuis les années 1990, la planification urbaine revient sur le devant de la scène. Cette thèse se situe dans ce mouvement, en s'inspirant des mécanismes d'extension des réseaux pour ébaucher les pistes d'un urbanisme effectif et ordinaire adapté aux villes en développement.

### ▪ **Positionnement scientifique et opérationnel : Le renouveau de la planification ?**

Les propositions scientifiques et opérationnelles pour le renouveau planificateur se sont concentrées sur la planification comme mode de gouvernance politico-institutionnelle, s'éloignant peu à peu des préoccupations spatiales. Les réformes gestionnaires des services essentiels ont quant à elles délaissé les considérations sociales et techniques des réseaux ; or la viabilisation est une étape structurante du développement urbain. Les dynamiques matérielles de la ville échappent ainsi parfois aux débats en termes d'économie politique. En parallèle, l'urbanisation 'inversée' dans le Sud bouscule les schémas de pensée et d'action. La non-planification génère certes des irrégularités urbaines (spatiales, sociales, institutionnelles), mais les villes en développement ne sont pourtant ni dysfonctionnelles ni paralysées.

Sortir de la rhétorique de l'échec de la planification et de la viabilisation nécessite une épistémologie postcoloniale nouvelle, capable de rendre compte d'autres formes d'*actually existing urbanisms*. L'analyse spatiale et sociotechnique du déploiement des réseaux de services offre en l'occurrence une opportunité pour repenser le pilotage et l'action urbaine en considérant les infrastructures comme des objets urbains, matériels et politiques, et le processus de leur extension comme révélateur, moteur et catalyseur de la fabrique de la ville.

### ▪ **Problématique générale : Les modalités du déploiement des réseaux de services**

Dans les villes en développement, le quotidien d'une entreprise de services est d'installer des poteaux, câbles et tuyaux. L'équipement de quartiers non-planifiés n'est pas une mission impossible, mais reste un processus concret méconnu et peu problématisé. Cette thèse analyse les mécanismes ordinaires et effectifs d'extension des réseaux en l'absence de planification urbaine et leur impact sur la ville dans une logique postcoloniale, pragmatiste et inductive.

L'hypothèse est qu'en étudiant les déterminants, modalités et effets sociotechniques de la viabilisation, il est possible d'identifier des mécanismes alternatifs de développement urbain. Considérant que l'irrégularité urbaine n'est pas un obstacle rédhibitoire à la viabilisation, l'enjeu est d'évaluer le potentiel et les limites de ses instruments pour l'action urbaine, et de

proposer ainsi des pistes conceptuelles et opérationnelles nouvelles pour un ‘urbanisme de fait’ participant au renouveau de la pensée et la pratique planificatrices.

Pour ce faire, la viabilisation est étudiée dans une approche multiniveau du changement sociotechnique. La viabilisation se situe avant tout par rapport à des pressions exogènes : le cadre conceptuel de la planification d’un côté, les dynamiques d’urbanisation des villes en développement de l’autre. L’analyse révèle ensuite que des innovations bricolées permettent de compenser l’absence de planification dans les quartiers, mais que l’articulation entre les réseaux et les autres dynamiques urbaines dans un cadre d’action incertain reste difficile.

▪ **Approche et méthodologie : Pratiques et acteurs ordinaires de la fabrique urbaine**

Dans une logique pragmatiste, cette thèse traite des pratiques et modalités ordinaires et positives de fabrique urbaine, de la réalisation d’opérations plutôt que de la décision amont. Elle s’intéresse aux professionnels du secteur, fabricants de la ville négligés par rapport aux habitants et décideurs, en problématisant le rôle et l’action des entreprises de services. En outre, elle se concentre sur des quartiers populaires en voie de consolidation qui échappent au catastrophisme : ni bidonvilles ni *gated communities*, ni riches ni pauvres, ni planifiés ni illégaux, ni insalubres ni équipés... ils sont peu explorés. Dans les villes émergentes, ces quartiers sont pourtant majoritaires et c’est là que le changement urbain a lieu au quotidien.

Six entreprises d’électricité, d’eau et assainissement à Delhi et Lima sont étudiées, en replaçant leur action par rapport aux politiques urbaines et aux dynamiques sociospatiales depuis les années 1990. Revues de littérature scientifique, réglementaire, commerciale et technique ont permis de situer le cadre d’action des entreprises de services. Au cours de deux semestres d’enquêtes, 200 entretiens semi-directifs ont été conduits auprès des professionnels des services et du développement urbain pour étudier leur mode de travail dans les quartiers irréguliers. Ces discours ont été confrontés aux réalités matérielles de la construction de la ville grâce à des visites de chantiers, dont il est rendu compte par un travail photographique.

## **PLANIFICATION VS. URBANISATION**

---

Cette partie situe tout d’abord le contexte conceptuel et empirique de la viabilisation, à savoir la tension entre conception de la planification idéale et pression de l’urbanisation irrégulière.

### ▪ **À la recherche de la planification urbaine**

Depuis les années 1960, l'approche traditionnelle du *master planning* a été invalidée laissant la place à moult théories postmodernistes, controverses paradigmatiques et typologies normatives sur la planification. Le *practice movement* critique cependant cette quête de la planification idéale en soulignant son caractère idéologique, contingent, politique et corporatiste à partir d'études de techniques et cas concrets. En outre, l'expérience des villes en développement remet en cause la légitimité, la pertinence, l'utilité et l'efficacité des plans. Le courant postcolonial vise ainsi à faire émerger de nouvelles problématiques à partir de l'observation des réalités ordinaires des villes en développement, hors du cadre planificateur.

### ▪ **Delhi : Une ville planifiée dépassée**

Le *master plan* de Delhi vise depuis 1957 à contrôler la croissance urbaine mais est devenu une prophétie autodestructrice, générant fragmentation sociospatiale et informalité. Des 22 millions d'habitants en 2011, seuls 25% habitent des quartiers 'formels' selon le plan. De multiples niveaux de gouvernement, entités parapubliques, interventions des élus et décisions de justice créent une gouvernance confuse. L'extension des réseaux est contingente et aléatoire, suivant soit le plan, soit la pression sociale, soit les patronages politiques. Seuls 75% et 55% des Delhiites sont connectés au réseau d'eau et d'assainissement de l'organisme gouvernemental ; des problèmes de qualité, d'inégalité, de continuité et de gestion rendent le service très défaillant. La distribution d'électricité a été privatisée en 2002 ; les pertes sur le réseau ont été réduites, la qualité du service améliorée et la couverture atteint 92% en 2011.

### ▪ **Lima : Une ville illégale consolidée**

Près des  $\frac{3}{4}$  des 9 millions de Liméniens vivent dans des quartiers nés d'invasions de terrains. L'urbanisation irrégulière s'impose dans les années 1950 : ce 'débordement populaire' repose sur une stratégie communautaire d'occupation-autoconstruction organisée et de revendication des droits aux services urbains. En l'absence de plan urbain, l'État soutient cette urbanisation en adoptant en 1961 une loi pour l'«assainissement physico-légal» des *barriadas*, expérience ensuite promue par Turner. En 1996, suivant les idées de De Soto, le Pérou opte pour la titrisation des propriétés informelles. Ajustements réglementaires et investissements publics ont facilité le rattrapage progressif des services. L'entreprise publique d'eau et assainissement

a été réformée depuis 1992, permettant d'atteindre respectivement 95% et 90% de connexion. Le secteur électrique a été privatisé en 1994, et la couverture est aujourd'hui quasi-totale.

Aborder l'urbanisation des villes en développement en tant qu'échec de la planification est une impasse, qui ne permet pas notamment de rendre compte du décalage positif entre taux d'accès aux services et part des quartiers irréguliers dans ces villes. S'ils sont raccordés, cela signifie qu'il existe d'autres outils que les plans pour piloter le développement urbain.

## **LA VIABILISATION MALGRÉ TOUT : BRICOLAGES SOCIOTECHNIQUES**

---

La non-planification rend *a priori* difficile l'extension des réseaux. Pourtant, au quotidien, les professionnels de terrain se 'débrouillent' pour surmonter les irrégularités urbaines.

### ▪ **Changement technique et technologique**

L'irrégularité spatiale des quartiers non-planifiés (cadre bâti dense, trame désordonnée, terrains accidentés) suppose d'y adapter les infrastructures conventionnelles. Les ingénieurs défendent là que tout est techniquement faisable. Des technologies innovantes facilitent les interventions dans des contextes difficiles (systèmes antivols, transformateurs surélevés ou préfabriqués, poteaux légers en fibre de verre etc.). Des raccordements collectifs autogérés servent de solutions d'urgence, acceptés à condition d'être remplacés au plus vite. À Lima, des alternatives (réseaux condominaux flexibles superficiels pour l'eau et l'assainissement) ont été expérimentées, mais ont généré des controverses sociopolitiques et professionnelles qui ont mené à leur abandon. Si les contraintes spatiales sont *de facto* surmontées, les acteurs résistent à la différenciation des services et à ce qu'ils estiment des sous-solutions techniques.

### ▪ **Arrangements commerciaux et sociaux**

La préexistence de modes irréguliers ou clandestins d'accès aux services constitue un risque commercial pour les entreprises. Leurs gestionnaires élaborent des dispositifs dédiés pour que les nouveaux clients respectent leurs engagements contractuels et financiers. À Delhi, les services clientèles facilitent le recouvrement des factures et le suivi des réclamations, et la communication stigmatise les 'pirates' par une rhétorique valorisant les droits et devoirs des

clients ‘responsables’. Des actions de responsabilité sociale augmentent la capacité à payer des clients tout en améliorant l’image des entreprises. Faire participer les habitants, avec des ONGs et travailleurs sociaux, réduit aussi les coûts et évite les conflits. Action sociale et stratégie commerciale normalisent les situations et les comportements des clients et instaurent une gouvernabilité de coresponsabilité civique dans la gestion et l’usage des services.

- **Création d’information et institutions**

Être hors-plan, c’est être à la fois hors-droit et hors-carte. Les entreprises n’ont ni règles ni informations auxquelles se référer pour ces quartiers institutionnellement irréguliers. Le cadre réglementaire dépend des pouvoirs publics : confus et politisé à Delhi, il perturbe l’action des entreprises ; flexible au Pérou, il facilite la viabilisation. En parallèle, pour baliser leurs zones de travail, les entreprises recensent, cartographient et même adressent les quartiers informels. Elles utilisent aussi des plans de lotissement communautaires basiques (voies et parcelles), littéralement des ‘feuilles de routes’. Ces documents émanant du terrain se révèlent stratégiques : ils stabilisent les relations entre acteurs, articulent diverses interventions sectorielles et dessinent le futur des quartiers. Ces outils bricolés restent ignorés des pouvoirs publics qui ratent là une opportunité de mieux connaître et piloter le développement urbain.

L’irrégularité urbaine n’est pas en soi un obstacle à l’extension des réseaux. Les solutions sociotechniques, commerciales et institutionnelles existent mais sont inégalement reconnues comme innovantes par les politiques et les professionnels. Le tabou de la discrimination, l’idéal moderniste d’uniformité, la réticence au bricolage informel limitent leur généralisation.

## **UNE PLANIFICATION MALGRÉ ELLE ? TÂTONNEMENTS ET APPRENTISSAGES**

---

L’absence de plan rend le cadre de l’action publique incertain. Les entreprises peinent là à élaborer des stratégies efficaces pour positionner les réseaux dans la fabrique urbaine.

- **VRD : Voirie et Ratés Divers**

L’absence de coordination des interventions sur la voirie génère désordre et perturbations, externalités que les entreprises intègrent, et génèrent, au quotidien. Tout d’abord, le tracé des



réseaux suit la trame viaire ; or l'identification d'espaces libres et de la limite entre lots privés et voie publique est souvent difficile dans les quartiers denses, sans compter les empiètements subséquents des constructions. Par ailleurs, la conduite indépendante des chantiers sectoriels entraîne des dégradations sur les autres réseaux. Les entreprises tâtonnent constamment pour faire leur place dans le désordre urbain et cette guerre des tranchées détériore infrastructures et voies. Sans requérir d'outils de génie urbain élaborés, les entreprises indiquent que la simple définition et préservation de la trame viaire suffirait à améliorer leurs interventions : une planification sommaire réticulaire à laquelle aligner les réseaux et articuler les travaux.

#### ▪ **PPP : Programmatons Publiques et Privées**

L'imprévisibilité de l'urbanisation, et donc de l'évolution de la demande, rend difficile la conception technique et financière à long-terme des réseaux. Les entreprises publiques suivent à la fois des plans sectoriels qui définissent une offre de services globale idéale, des agendas clientélistes parfois déconnectés des considérations techniques et gestionnaires et des programmes gouvernementaux d'investissements. Les entreprises privées sont elles soumises par les régulateurs à l'équilibre financier, et cherchent dans ce cadre à ajuster l'offre à la demande. L'abandon des plans dirigistes pour une programmation des investissements à moyen-terme et une gestion par la demande permettent aux entreprises, publiques ou privées, d'être plus efficaces en situation d'incertitude. Cette réactivité ne permet cependant pas de prioriser les raccordements dans les quartiers irréguliers selon des critères sociopolitiques.

#### ▪ **GRH : Gestion d'une Réforme Humaine**

Sans plan porteur d'une vision, les objectifs de l'action urbaine sont confus et les entreprises reçoivent des injonctions contradictoires. À Delhi et Lima, les bailleurs, gouvernements et élus soutiennent l'extension des réseaux, à l'encontre des municipalités et des planificateurs qui craignent d'encourager l'expansion urbaine. Au sein des entreprises, répondre à cette demande requiert un apprentissage collectif et individuel. Pour cela, certaines intègrent les quartiers irréguliers dans leur discours et stratégies, créent des structures incitatives, institutionnalisent le travail social. Néanmoins, entraîner le consentement de chacun des employés à l'idée de raccorder les quartiers irréguliers et à innover pour s'y adapter dépend aussi largement de l'économie politique et la structure sociale locale, du management et de la culture d'entreprise, et d'identités professionnelles et personnelles souvent conservatrices.

Les entreprises qui combinent adaptabilité des infrastructures au désordre viaire, autonomie gestionnaire et consentement sociopolitique à raccorder sont celles qui ont les meilleurs taux de couverture. Ces éléments améliorent l'extension des réseaux malgré l'incertitude et constituent donc des pistes éprouvées pour inspirer les actions de développement urbain.

## CONCLUSIONS, CONTRIBUTIONS ET PERSPECTIVES

---

L'incertitude du cadre d'action, résultant de l'absence de coordination, se révèle être une plus grande difficulté pour étendre les réseaux que l'irrégularité urbanistique. C'est donc là que des outils et un exercice planificateurs renouvelés pourraient avoir une réelle plus-value.

### ▪ **Résultats de recherche : L'incertitude ordinaire des quartiers irréguliers**

Dans la majorité des quartiers en voie de consolidation, les dynamiques d'accès aux services sont prises en tension entre la nécessaire adaptation à l'irrégularité du terrain et les modèles de réseaux et de développement urbain. L'idéal d'intégration sociospatiale uniforme à la ville est contrebalancé par le recours à des modalités de raccordement dérogatoires ou expérimentales, parfois considérées comme discriminantes. Les professionnels hésitent, souvent plus dans les discours qu'en pratique, à innover pour adapter les réseaux. Le bricolage ne constitue donc pas une réponse assumée et institutionnalisée pour intervenir dans les quartiers irréguliers.

L'ambivalence des acteurs illustrent leur difficulté à accepter l'irrégularité de l'expansion urbaine. Les pouvoirs publics peinent à arrêter une stratégie claire hors planification et les entreprises étendent donc de manière hétérodoxe leurs réseaux en consolidant l'urbanisation plutôt qu'en respectant les plans. Dans cette perspective, l'incertitude est prédominante et constitutive de la croissance des villes en développement. Dès lors, tout l'enjeu réside dans le fait de la convertir en un stimulus pour l'innovation, et de reconnaître les mérites et le génie du bricolage technique, gestionnaire et politique comme source d'inspiration pour l'action.

### ▪ **Contribution scientifique : Un 'urbanisme de fait' infrastructurel**

Réintroduire les réseaux dans l'analyse de la fabrique urbaine permet de révéler des mécanismes qui sont ancrés dans la réalité des villes en développement et qui catalysent le

développement urbain. L'enchâssement spatial de l'extension des réseaux de services structure l'évolution sociale et politique de la ville et constitue donc bien un 'urbanisme de fait' infrastructurel. Le potentiel et les limites de cet urbanisme dans le secteur des services peuvent alors servir de source d'inspiration pour renouveler la pensée planificatrice.

En l'occurrence, la viabilisation s'inscrit dans une logique d'incrémentalisme stratégique : une consolidation par étapes qui suit le rythme de l'urbanisation, tout en reconnaissant la nécessité à termes d'équiper l'expansion urbaine. Cette approche adaptative ne correspond pas aux paradigmes et outils conventionnels de la planification. Considérer l'urbanisme infrastructurel comme un instrument d'action publique spatialisé offre des pistes de réflexion peu explorées, et esquisse les contours d'une technique réticulaire, flexible et pragmatique dont l'intérêt pourrait constituer un nouvel agenda de recherche sur la planification urbaine.

▪ **Perspectives opérationnelles : Une feuille de routes pour les villes en développement**

Cette recherche indique également l'existence d'outils opérationnels qui, généralisés et transposés dans le champ de l'action urbaine, peuvent constituer des pistes prometteuses pour optimiser les interventions de développement des quartiers irréguliers et par là de la ville.

- L'émergence de solutions sociotechniques innovantes adaptées localement permet de surmonter les irrégularités urbaines. L'acceptation des alternatives par les professionnels requiert cependant un engagement politique et managérial fort en faveur de l'innovation.
- Données, cartes et plans non-officiels satisfont partiellement les besoins de connaissance de l'urbanisation par les acteurs. La génération, l'actualisation et la diffusion d'information par les pouvoirs publics amélioreraient la cohérence et l'efficacité des actions sectorielles.
- La trame viaire constitue l'espace de référence autour duquel s'articule le développement urbain. Le tracé et la préservation des espaces publics sont déterminants pour permettre la viabilisation, la consolidation et l'intégration durables des quartiers précaires et populaires.

L'étude des pratiques d'extension des réseaux de services dans les quartiers irréguliers révèle des instruments effectifs et efficaces pour l'action publique en l'absence de planification urbaine. Cette recherche offre ainsi des perspectives pragmatiques nouvelles pour aménager l'urbanisation existante et préparer stratégiquement l'expansion des villes en développement.

La thèse porte sur l'environnementalisation de la fourniture des services essentiels en réseaux dans les villes chinoises, dans les secteurs de l'eau (fourniture de l'eau potable, assainissement des eaux usées, traitement des eaux pluviales), de l'énergie (distribution de gaz, d'électricité et de chaleur) et de la gestion des déchets solides.

Ce travail a fait l'objet d'une convention CIFRE contractée entre Suez Environnement et le LATTS (ENPC-CNRS-UPEM), du 08/08/2011 au 08/08/2014. Il a aussi bénéficié des collaborations menées au sein du projet Syracuse (2012-2015) financé par l'ANR et associant le LATTS, Suez Environnement (Cirsee, Safege, Explicit), l'Institut d'études politiques de Paris et l'EPA Plaine-de-France, dans lequel il s'est inséré.

## Résumé

### Problématique

#### Contexte

La Chine connaît depuis 1979 un développement économique et urbain accéléré : croissance à deux chiffres, urbanisation très rapide et massive (de 200 à 700 millions d'urbains aujourd'hui). Ce développement prodigieux a permis à la Chine de devenir une grande puissance mondiale, et à une partie importante de sa population d'élever son niveau de vie. Mais il engendre aussi une lourde dégradation environnementale : effets sur le changement climatique, rareté et pollution des ressources en eau, pollution de l'air, utilisation excessive et pollution des sols... Cette dégradation environnementale génère des inquiétudes sérieuses à la fois sur la disponibilité et la pérennité des ressources, sur la santé des populations, et même de l'économie chinoise à terme.

Dans ce contexte, depuis 2006, les autorités chinoises centrales ont officiellement engagé un « tournant environnemental », et formulent l'ambition d'un changement de mode de développement, moins consommateur de ressources et plus soucieux de l'environnement. Elles ont fixé des objectifs nationaux chiffrés ambitieux dans le 12<sup>ème</sup> plan quinquennal (2011-2015) : objectif de réduction de l'intensité énergétique de 16%, d'une augmentation de 8% à 15% en 2020 de la part de ressources non fossiles dans le mix énergétique... A cette fin, elles ont lancé en 2008 d'ambitieux programmes d'économie circulaire et de développement urbain « harmonieux ». Ces programmes se déclinent sur le terrain principalement par la conduite de dizaines d'opérations nationales de parcs éco-industriels et d'éco-cités.

Le point de départ de notre questionnement est la tension entre environnementalisation et développement accéléré. La recherche de sobriété et d'amélioration de la qualité environnementale est affirmée et engagée par les autorités depuis 2006. Mais dans le même temps la priorité nationale pour les 15 prochaines années reste la poursuite du développement rapide et massif : un objectif de 7% de croissance économique ; un taux de croissance urbaine maintenu à 4% par an, soit environ 300 millions d'urbains supplémentaires prévus d'ici 2030.

Or intégrer ces 15 à 20 millions d'urbains supplémentaires chaque année suppose d'ouvrir des milliers de km<sup>2</sup> de terres agricoles à l'urbanisation, de construire des millions de logements, de kilomètres d'infrastructures de réseaux chaque année. Cela induit nécessairement une augmentation sensible des demandes et consommations d'énergie, de matières et d'eau par personne, et une pression croissante sur les milieux, et cela paraît donc foncièrement antinomique de l'idée de rechercher une environnementalisation du développement urbain et des services essentiels.

Transformer le contenu de la croissance économique et urbaine sans en changer le rythme : tel est donc le pari des autorités chinoises, à travers les programmes d'économie circulaire et d'urbanisation harmonieuse, qui visent à optimiser l'utilisation des ressources et mieux préserver les milieux naturels, mais sans brider la croissance économique, notamment par le développement de systèmes de rebouclage des flux d'eau, d'énergie et de matières.

### Questionnement de recherche

Cette spécificité du contexte chinois façonne notre questionnement, qui consiste à analyser quelle est l'environnementalisation des services urbains essentiels mise en œuvre en Chine dans le cadre d'un développement accéléré ?

Précisons les termes employés : environnementalisation, sobriété, qualité environnementale.

« Environnementalisation » est une notion large, qui recouvre l'ensemble des processus socio-techniques visant à intégrer les enjeux environnementaux dans le fonctionnement d'un territoire, et qui permet d'embrasser les deux pans d'action poursuivis simultanément par les autorités chinoises en matière environnementale dans la fourniture des services essentiels :

- la recherche de « sobriété » dans l'utilisation de ressources en eau, en énergie et en matières, et dans les rejets de déchets et polluants - idée d'une optimisation et d'une réduction quantitative de l'utilisation des ressources, sur un territoire donné ;
- la recherche d'amélioration de la « qualité environnementale » des services essentiels : de l'eau distribuée, du traitement des eaux usées, des boues, des déchets solides ; de la construction et de la maintenance des réseaux - idée de préservation qualitative des milieux (eau, air, sols).

Cette distinction analytique fournit une grille de lecture pertinente pour préciser notre questionnement. Nous menons ainsi deux niveaux de questionnement : observe-t-on sur le terrain en Chine, en dépit du maintien du cadre du développement accéléré, des changements substantiels en direction d'une plus grande sobriété dans la fourniture des services urbains essentiels, et/ou en direction d'une amélioration graduelle de la qualité environnementale de leur fourniture ?

Atteindre une plus grande sobriété énergétique et environnementale suppose vraisemblablement des innovations dans la conception et l'organisation socio-technique des services essentiels par rapport à la façon dont ils ont été généralement conceptualisés, mis en œuvre et gérés dans les pays d'industrialisation ancienne, à savoir selon des réseaux centralisés (unitaires et déployés sur de vastes distances) sectorisés (sans connexion entre les différents services).

L'amélioration de la qualité environnementale dans la fourniture des services urbains essentiels ne requiert probablement pas une dimension d'innovation aussi importante, mais revêt en Chine une importance au moins aussi forte que la recherche d'une plus grande

sobriété.

Le premier niveau de questionnement s'insère dans un débat scientifique international sur l'environmentalisation des services urbains essentiels, la remise en question de la supériorité absolue du modèle du réseau conventionnel centralisé sectorisé, qui conduirait à une utilisation assez dispendieuse des ressources.

Des systèmes alternatifs de services essentiels émergent depuis une quinzaine d'années à travers le monde dans des opérations d'« éco-quartiers », d'« éco-cités » ou de « parcs éco-industriels ». Ces systèmes visent à mettre en œuvre une circulation (re)bouclée des flux d'eau, d'énergie et de matières, à des échelles plus ou moins locales (agglomération, ville, quartier, bâtiment), et de façon plus ou moins intégrée entre les différents flux, pour réduire sur un territoire donné les prélèvements de ressources en amont et les pollutions en aval. On peut ainsi mettre en relief deux principales dimensions dans l'émergence de systèmes alternatifs aux réseaux conventionnels :

- la redéfinition des échelles d'organisation des services urbains (question de la décentralisation et de l'autonomisation) ;
- la redéfinition des relations entre les différents flux et services essentiels (question des couplages ou symbioses entre flux).

Le développement de ces systèmes alternatifs reste limité à ce jour à une petite portion des territoires urbains. Des incertitudes importantes sont débattues concernant leur rentabilité économique, les risques sanitaires associés, leurs implications socio-spatiales éventuelles.

L'étude du cas chinois peut apporter des éclairages originaux dans ce débat. L'enjeu de la sobriété dans l'utilisation des ressources y est particulièrement important dans l'agenda politique. La question s'y pose de façon originale : dans le contexte d'un développement accéléré, nous l'avons vu. En outre, la Chine présente de nombreuses configurations de création de villes nouvelles s'approchant de « pages blanches » sans héritage infrastructurel.

Cette recherche d'innovations dans la fourniture des services essentiels dans le pays suscite l'intérêt d'un grand nombre d'acteurs. Le territoire chinois est même souvent présenté comme un « laboratoire de la ville durable ». Une partie de notre recherche vise donc à apporter un éclairage empirique sur ces questions, sur la substance de ces systèmes alternatifs, leur poids dans l'architecture d'ensemble des services essentiels, leur efficacité et pertinence, leurs conditions d'émergence et de développement.

### Démarche de recherche

Un postulat sous-tend notre questionnement : c'est que les services essentiels sont des systèmes socio-techniques dont la conception et l'organisation sont enchâssées dans leur environnement socio-économique et urbain. Notre démarche consiste ainsi à étudier les politiques et opérations d'environmentalisation des services essentiels mises en œuvre en Chine en les articulant avec des données contextuelles (politiques, économiques, institutionnelles, urbanistiques...) qui les structurent directement.

Dans notre recherche, nous explorons plus spécifiquement la question des relations entre services essentiels et fabrique urbaine : comment s'articulent les processus de conception, fabrication et organisation des systèmes de services essentiels d'une part et de conception et fabrication des villes dans leur ensemble d'autre part ?

Cette question a jusqu'à présent généralement été située à la marge de la réflexion des spécialistes des services essentiels comme de la planification urbaine.

Notre hypothèse centrale est que la montée en puissance des préoccupations environnementales et en particulier la recherche d'une plus grande sobriété renouvelle les relations entre villes et réseaux et met en jeu des articulations plus riches qu'auparavant entre fourniture des services essentiels et conception de la planification et fabrique urbaines. L'environnementalisation des services essentiels en général, et l'émergence et le développement de systèmes alternatifs en particulier, se joueraient dans une large mesure dans la conception même de la planification urbaine et sa mise en œuvre.

Cette thèse vise ainsi trois types d'apports scientifiques :

- contribuer à une meilleure connaissance des services essentiels, de la fabrique urbaine et de leur environnementalisation en Chine ;
- apporter des éclairages issus du cas chinois dans le débat scientifique international sur l'environnementalisation des services essentiels et l'émergence de systèmes alternatifs ;
- développer des connaissances sur les relations entre services essentiels et fabrique urbaine, et leur transformation éventuelle mise en jeu dans l'environnementalisation.

## **Méthodologie**

Nous avons combiné études de cas d'opérations de référence, et analyse du cadre et de la situation générale en Chine, notre objectif étant de développer un propos sur la Chine dans son ensemble. L'étude du cadre général chinois est indispensable pour cerner la façon dont le sujet se pose en Chine, les stratégies, directives et dispositifs d'action engagés par les autorités. A l'autre bout, l'analyse d'opérations concrètes est fondamentale pour observer la substance de l'environnementalisation. C'est le terrain qui révèle les évolutions. Nous avons choisi d'étudier en particulier des opérations considérées dans la littérature et dans nos entretiens comme les plus consistantes sur le plan environnemental, à la pointe des transformations en Chine, et censées constituer des références pour le développement des villes chinoises dans le futur.

Nous avons aussi analysé la situation générale actuelle dans les villes chinoises, ainsi que les possibilités de diffusion dans le pays des innovations mises en place dans les opérations de référence.

Nous avons réalisé trois études de cas.

La principale est SIP (Suzhou Industrial Park<sup>1</sup>), créé en 1994 par le gouvernement central, faisant l'objet d'un partenariat avec un consortium singapourien. Situé entre le centre de Suzhou et Shanghai, SIP est à la fois un parc industriel et une ville nouvelle, de 288 km<sup>2</sup>, comprenant 800 000 habitants et 10 000 entreprises. SIP n'a pas été planifié dès le départ dans un objectif de sobriété, mais les porteurs de l'opération ont accordé une place importante à la qualité environnementale des services essentiels dès son lancement, et ont engagé depuis 2002 une démarche de sobriété.

Nos deux autres études de cas présentent des opérations plus récentes qui ont été directement conçues en poursuivant un objectif de sobriété et en prévoyant la mise en place de systèmes de réutilisation des ressources :

---

<sup>1</sup> *Suzhou gongye yuanqu.*

- SCIP (Shanghai Chemical Industry Park<sup>2</sup>). Créé en 2002 par la municipalité de Shanghai, ce parc industriel est aujourd'hui considéré comme l'une des opérations les plus avancées du pays en matière d'écologie et de symbioses industrielles ;
- l'éco-cité de Tianjin, SSTECH (Sino-Singapore Tianjin Eco-City<sup>3</sup>). Lancée en 2007 par le gouvernement central et faisant comme SIP l'objet d'un partenariat avec Singapour, elle est considérée comme l'opération urbaine en cours de réalisation la plus ambitieuse en matière de sobriété environnementale aujourd'hui en Chine.

Nous avons combiné travail bibliographique et travail de terrain (5 missions et 4 mois de terrain). Nous avons réalisé une centaine d'entretiens, auprès d'autorités administratives, de firmes de services essentiels, de professeurs et chercheurs, d'organismes internationaux, d'architectes et urbanistes praticiens.

Nous avons adopté une approche pluridisciplinaire pour analyser les systèmes de services essentiels, croisant les dimensions technico-économiques (étude quantitative des flux d'eau, de matière et d'énergie, et du financement de la fourniture des services) ; socio-politiques (montages institutionnels, jeux d'acteurs) ; et territorialo-urbanistiques (organisation et localisation des activités, échelles spatiales d'organisation), pour comprendre les tenants et les aboutissants des choix socio-techniques opérés.

## Résultats

A l'issue de nos investigations de terrain, il apparaît que les politiques d'environnementalisation des services essentiels se traduisent dans les villes chinoises par une amélioration partielle de leur qualité environnementale : l'étude des opérations de référence de SIP, SCIP et SSTECH, met en évidence des évolutions nettes en direction d'une plus grande qualité des services (du traitement des eaux usées et des boues notamment), de la conception, de la construction et de la maintenance des infrastructures (maîtrisées, coordonnées entre les différents secteurs, et dans une perspective de long terme).

En revanche, un écart patent apparaît en matière de sobriété entre les objectifs ambitieux et leur concrétisation. On observe au mieux des insertions ou greffes marginales de systèmes de réutilisation des ressources dans des schémas infrastructurels qui restent très conventionnels, centralisés, linéaires et qui conduisent à une utilisation dispendieuse des ressources.

En outre, les avancées de qualité environnementale observées à SIP, SCIP et SSTECH ont été rendues possibles par des capacités d'action politiques et financières, des dispositifs juridiques et une intégration organisationnelle des services essentiels qui restent exceptionnels pour le pays, et apparaissent difficilement généralisables dans les villes chinoises à ce jour.

Notre thèse est que cette environnementalisation limitée des services essentiels s'explique par la prégnance de la fabrique urbaine développementaliste dans le pays. Le mode opératoire de planification urbaine est toujours hyper-productiviste et fonctionnaliste, et le système institutionnel qui le façonne est toujours entrepreneurialiste (les dirigeants politiques locaux sont évalués essentiellement selon le niveau de croissance économique générée à court terme sur leur territoire). Tout cela tire le développement urbain dans une direction fondamentalement opposée à l'horizon de la sobriété, ainsi que de la qualité environnementale.

---

<sup>2</sup> *Shanghai huaxue gongye yuanqu.*

<sup>3</sup> *Zhongxin Tianjin shengtai cheng.*



Cette fabrique urbaine développementaliste sur-détermine les possibilités d'environnementalisation des services essentiels. Elle entraîne globalement la conception, la construction et la gestion des systèmes de services essentiels dans une finalité productiviste, une temporalité court-termiste, une logique de standardisation qui laisse peu de place à des approches plus qualitatives et plus adaptées aux caractéristiques locales, et des dynamiques d'extension spatiale continue de réseaux unitaires, ainsi que de cloisonnement entre secteurs. Cette fabrique urbaine fait ainsi structurellement obstacle à l'émergence de systèmes alternatifs aux réseaux conventionnels, et à une environnementalisation plus substantielle des services essentiels. Ces logiques développementalistes sont si puissantes et si enracinées dans le système administratif chinois qu'elles entravent la réalisation des objectifs de sobriété y compris dans les opérations pilotes de caractère exceptionnel comme SIP et SSTEAC.

L'environnementalisation des services essentiels est néanmoins engagée, se traduisant sur le terrain, du moins dans les opérations de référence, par des améliorations de leur qualité environnementale ainsi que de leur efficacité énergétique. En somme, comme l'ont fait la plupart des pays d'industrialisation ancienne ces dernières années, la Chine se concentre sur l'optimisation de modèles conventionnels (approche « *end-of-pipe* ») plutôt que de développer de nouveaux modèles économiques, urbains et infrastructurels.

La voie d'environnementalisation des services essentiels empruntée dans les villes chinoises demeure en revanche trop techno-centrée, trop focalisée sur l'offre et trop exogène à la planification urbaine pour que les objectifs environnementaux soient atteints.

Dans les opérations de référence, on observe une « couche » technologique écologique venant s'ajouter à un cadre urbanistique et infrastructurel quasiment inchangé, demeurant très productiviste, fonctionnaliste, centralisée, sectorisée. La quête de qualité et de sobriété environnementales est poursuivie, mais en complément, et en marge de la structure urbaine et infrastructurelle conventionnelle. En outre, il existe des problèmes d'adéquation dans la fourniture des services essentiels entre l'offre technique proposée d'une part, et la configuration urbaine et la demande sociale d'autre part, ce qui limite fortement l'efficacité des systèmes techniques. Le cas de l'éco-cité de Tianjin l'illustre : la plupart des innovations techniques mises en place (réutilisation des eaux usées, collecte pneumatique des déchets, panneaux solaires thermiques) ne peuvent pas être éprouvées à ce jour faute d'habitants suffisamment nombreux, manque d'habitants lui-même dû à une fabrique urbaine d'ensemble déficiente.

Au-delà du terrain chinois, notre recherche montre d'abord la persistance de la prévalence du modèle des réseaux conventionnels : même dans un pays qui présente beaucoup d'éléments de contexte propices à une démarche critique vis-à-vis des schémas conventionnels et à l'expérimentation de systèmes innovants (conscience politique des enjeux environnementaux, nombreuses configurations de création de villes nouvelles sans héritage infrastructurel, capacités d'action politiques et financières puissantes), la mise en place de systèmes de réutilisation des ressources reste marginale dans l'architecture d'ensemble des services urbains.

Nos investigations de terrain confirment aussi l'hypothèse selon laquelle l'organisation des services essentiels, leur environnementalisation en général et le développement de systèmes alternatifs en particulier, sont fortement déterminés par les modes de planification et de fabrication urbaine. Le cas des systèmes techniques de réutilisation des eaux usées établis

dans des nouveaux blocs urbains à Pékin et Tianjin est emblématique. Ces systèmes ne peuvent pas entrer en service car les canalisations devant les raccorder aux stations d'épuration, trop lointaines, sont trop coûteuses et ne sont donc pas construites. La solution technique ne fonctionne pas pour des raisons d'agencement spatial et de fabrique urbaine. Les études de cas de SIP et SCIP montrent aussi le rôle déterminant joué par la localisation et l'agencement des différentes activités industrielles, et des équipements de services essentiels, dans la mise en place et le développement des symbioses.

Enfin, notre recherche met en évidence les limites d'une environmentalisation des services essentiels exogène à la planification urbaine. La quête de sobriété dépend largement de la conception même de la planification urbaine et sa mise en œuvre. Dans l'objectif d'une plus grande sobriété dans l'utilisation des ressources, ces résultats invitent ainsi, en Chine et au-delà du cas chinois, à une intégration plus importante des questions liées à la fourniture des services essentiels dans la conception de la planification urbaine (dans la définition des échelles spatiales et temporelles de planification et d'aménagement, de l'agencement des formes et des fonctions urbaines dans l'espace). Ces questions ne doivent plus être considérées par les urbanistes comme des sujets purement techniques à la marge de leur tableau de bord, mais comme des données d'entrée dans la détermination des choix de planification urbaine.

### **Mots clés :**

Chine – services essentiels – réseaux – planification urbaine – fabrique urbaine – eau – énergie – déchets – environnement – sobriété – économie circulaire – écologie industrielle – éco-cités – parcs éco-industriels – décentralisation – symbiose

Sophie Deraëve

**« *Stratégies territoriales d'innovation et mobilisation du capital humain dans les villes intermédiaires, les exemples d'Angers et de Reims* »**

Thèse soutenue le 21 novembre 2014 à l'Université de Reims Champagne-Ardenne

**Mots-clés :** capital humain territorial, villes intermédiaires, métropolisation, stratégies territoriales, innovation, gouvernance urbaine, Angers, Reims

### **Contexte et originalité du sujet**

Ma réflexion de thèse part du postulat que la déstabilisation qu'introduit la marche des territoires vers l'économie de la connaissance a fait évoluer aussi bien les enjeux de l'aménagement que la manière d'appréhender la géographie économique et urbaine. Le temps des stratégies fondées sur la construction d'autoroutes et de zones d'activités est révolu : les acteurs de la ville se penchent désormais sur le rôle des personnes et de leur capacité à innover, c'est-à-dire à imaginer la nouveauté.

Pour ces raisons, je me suis intéressée à une question qui occupe une place centrale dans les études urbaines, « *l'innovation* ». Alors que cette thématique est le plus souvent traitée en lien avec la question des infrastructures, j'ai souhaité l'aborder à travers la question du « *capital humain* », notion recouvrant différentes dimensions relatives aux ressources humaines, aux compétences, à la culture et aux représentations locales. Pour une telle approche, mon acception de l'innovation a été volontairement large et a embrassé différentes formes et processus de créativité, allant jusqu'à la créativité artistique. Mon objectif était de mobiliser la notion de « *capital humain* » comme clé de lecture et de compréhension des relations entre action politique et développement urbain et économique.

La littérature scientifique consacre généralement l'étude de l'innovation aux grandes métropoles mondiales ou nationales. Pour élargir ce cadre d'analyse, j'ai volontairement opéré un changement d'échelles, en appliquant mes questionnements à des villes de rang inférieur dans la hiérarchie urbaine, et plus spécifiquement à celles que j'ai qualifiées de « *villes intermédiaires* », 30 villes françaises entre 200 000 et 500 000 hab., soit 15% de la pop française. Dans le contexte contemporain, ces dernières constituent un objet géographique incertain mais intéressant, dans la mesure où il leur semble difficile d'exister autrement que comme périphéries des métropoles.

## Construction de la posture scientifique, hypothèses et problématique

Progressivement, deux idées se sont précisées : d'une part, davantage qu'un *effet-taille*, la manière dont les acteurs d'un territoire se représentent et mobilisent leur capital humain, permettrait d'expliquer certains aspects de la capacité d'innovation des territoires. D'autre part, les villes intermédiaires, trop petites pour prétendre développer les mêmes stratégies d'appui à la performance économique et à l'innovation que les métropoles, seraient aussi trop grandes pour y renoncer. J'ai alors affirmé comme hypothèse centrale que malgré les apparences qui réserveraient ces stratégies d'innovation aux métropoles, les villes intermédiaires ne peuvent se développer avec succès qu'en plaçant elles aussi le capital humain au centre de leurs préoccupations stratégiques. J'ai ainsi considéré l'espace urbain comme une matrice où viennent se construire, interagir et se transformer les différents aspects du capital humain (social, économique, culturel, entre autres).

Différentes pistes de recherche m'ont permis d'étayer cette hypothèse :

- La valorisation efficace du **capital humain territorial** permettrait aux villes de faciliter l'émergence de différentes formes d'innovation (technologique, sociale, politique... au sens large : territoriale).
- Il y aurait une spécificité des mécanismes de mobilisation du capital humain territorial dans les villes intermédiaires qui conditionnerait leur capacité d'action collective.
- Enfin, le degré d'intégration du capital humain à l'économie de la connaissance dépendrait également des positionnements des villes dans les systèmes métropolitains. Dans cette perspective, la situation des villes intermédiaires seraient particulièrement délicate, notamment lorsqu'on considère leurs relations de concurrence-coopération avec la métropole ou la tête de réseau urbain.

Pour résumer, j'ai cherché à interroger la capacité des villes intermédiaires à donner un nouvel élan à leurs stratégies urbaines en mobilisant le capital humain de manière ajustée à leur contexte territorial, afin de renforcer leur attractivité. En somme, faut-il être une métropole pour innover ? L'interventionnisme économique étant obligé, quelles voies sont explorées par les acteurs des villes intermédiaires ? Tel était l'objet de la thèse.

## Méthodologie

Pour mener à bien mon projet, je me suis confrontée à différents enjeux méthodologiques liés à la dimension novatrice du sujet :

- **Une ouverture interdisciplinaire, un cadre de référence international**

D'une part, le « *capital humain* » tout comme les « *villes intermédiaires* » sont des notions employées dans la littérature scientifique étrangère, mais peu dans le contexte français. Ainsi, si mes terrains d'observation sont restés français, ma démarche s'est insérée dans un cadre de référence international, et a mobilisé de nombreuses références bibliographiques anglophones.

D'autre part, la question du capital humain, transposée dans sa dimension spatiale, a impliqué l'appropriation d'un vaste corpus de textes. Ce concept avait peu d'intérêt à être traité sous un angle unique, économique ou sociologique par exemple. J'ai donc assumé ma position *au carrefour* de champs disciplinaires variés, me permettant de construire une vision d'ensemble, décloisonnée, sortie du corset des disciplines. J'ai ainsi défini le **capital humain territorial**, non pas comme un objet scientifique figé et déconnecté du terrain, mais dans à travers deux dimensions : d'une part, **comme un système en interaction** : c'est-à-dire l'ensemble des compétences, des connaissances et de savoir-faire de groupe et d'individus en interaction sur un territoire donné, et conférant à ce dernier différentes spécificités, qu'elles soient économiques, culturelles ou sociales. Cette approche en système a permis de dépasser les visions dominantes restreignant le capital humain à sa dimension productive. D'autre part, le capital humain territorial peut également être appréhendé **comme un potentiel d'innovation** et de développement pour le territoire, sous condition d'une capacité d'action collective et de processus de transformation des ressources efficaces. Il restait à mettre ce concept en perspective du terrain, et à questionner l'adaptabilité de cette approche aux villes intermédiaires.

- **Le choix des terrains**

Parmi les 30 villes intermédiaires françaises, j'ai choisi Angers et Reims comme terrains d'étude, autant pour les différences que pour leur convergence. J'ai abordé ces deux villes comme des laboratoires d'observation permettant de faire apparaître des réflexions plus générales sur les processus de métropolisation en France.

Pour traiter un tel sujet, aucune méthode ne s'imposait spontanément, tant la transversalité des questionnements était forte et les possibilités de confrontations multiples. Dans les premiers tâtonnements de ma thèse, j'ai cherché construire ce qui aurait pu être un indicateur composite du capital humain territorial. Le manque de données localisées sur l'innovation et les ressources humaines, sur les réseaux locaux d'innovation à l'échelle des villes, m'ont amené à changer de perspective, pour finalement adopter une approche qui allait s'avérer plus fructueuse. J'ai alors décidé de **partir des actions menées par les élus afin d'analyser leur représentation du capital humain territorial**. En interrogeant une quarantaine d'acteurs, en participant à différents événements institutionnels et associatifs, j'ai décidé de construire mon terrain comme j'ai voulu construire mon argumentation : en créant de la porosité et en mettant à jour les liens entre discours économiques et urbanistiques. Là encore, la transversalité de la recherche ne me permettait pas une totale

exhaustivité dans le recueil de paroles des acteurs. Cependant, les entretiens, réalisés avec une certaine symétrie à Angers et à Reims, m'ont progressivement permis de développer une analyse liant capital humain et stratégies territoriales.

- **Un traitement spatial du capital humain, dans la perspective de l'aménagement**

Traiter la question du capital humain territorial dans la perspective de l'aménagement a été au cœur du projet de thèse, mais a représenté un véritable défi, dans la mesure où cela n'avait jamais été entrepris. La grande difficulté a été de ne pas sombrer dans l'abstraction, mais d'**ancrer l'analyse dans des espaces urbains à observer**. Pour ce faire, je me suis intéressée aux formes de proximité géographique et organisationnelle créées à travers différentes générations de dispositifs d'appui à l'innovation : technopôles, pôles de compétitivité, tiers-lieux, et autres projets significatifs liant l'économique et l'urbain. J'ai également mobilisé des cartes d'interprétation des projets structurants (chapitre 3), cherchant à mettre à jour les liens entre les projets au sens large et les stratégies territoriales d'Angers et de Reims. Au final, j'ai tenu à articuler systématiquement les dispositifs de mobilisation du capital humain, les partis-pris d'aménagement et les logiques urbaines. Ce choix m'a permis d'illustrer et de mieux comprendre les logiques de différenciation à l'œuvre dans les deux villes.

- **L'architecture du manuscrit**

Pour construire mon argumentation, j'ai choisi faire des allers-retours permanents entre théorie et terrain. Ce choix a permis d'envisager un texte plus facilement accessible au grand public mais aussi aux acteurs opérationnels, et reflétait ainsi ma démarche favorisant la réflexivité entre les milieux opérationnels et universitaires. Cinq chapitres structurent le manuscrit :

- Le premier chapitre pose un cadre conceptuel fort : il transpose la notion de capital humain dans une perspective spatiale, en s'appuyant sur les travaux de Gary Becker<sup>1</sup> et Pierre Bourdieu<sup>2</sup>. Il articule également le capital humain à l'innovation et au territoire, en mobilisant l'école de la proximité. L'analyse menée sur les représentations urbaines du capital humain s'appuie sur une lecture critique des « *classes créatives* » de Richard Florida<sup>3</sup> et s'ouvre à une réflexion plus large sur les indicateurs de capital humain utilisés dans les diagnostics et stratégies urbaines.

- Le deuxième chapitre met l'accent sur la notion de villes intermédiaires, définies par leur taille leurs fonctions d' « *entre-deux* », dans un contexte de métropolisation. L'arrière-plan d'une trentaine de villes intermédiaires françaises débouche sur une typologie permettant de situer Angers sous influence de son système régional et dans une trajectoire à tendance

---

<sup>1</sup> BECKER G-S., (1964), *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis with Special Reference to Education*, Chicago, The University of Chicago Press, 412p.

<sup>2</sup> BOURDIEU P., (1980), *Le capital social*, notes provisoires, Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n° 31

<sup>3</sup> FLORIDA R., (2005), *Cities and the creative class*, New York, Routledge, 198 p.

métropolitaine. Reims quant à elle, satellisée dans le système du Bassin parisien, serait dans une trajectoire métropolitaine plus modérée. Ce chapitre introduit de ce fait une analyse empirique des territoires d'étude en retraçant les éléments de contexte et les trajectoires socio-économiques d'Angers et Reims.

- Le troisième chapitre investit par la suite la question des stratégies urbaines des villes intermédiaires, dans l'optique du capital humain et du développement territorial. Il met en perspective la portée des projets entrepris en réponse aux injonctions d'attractivité et de compétitivité. Il conclue à la marge de manœuvre limitée des villes intermédiaires pour infléchir leurs trajectoires de développement, qui restent dépendantes d'aléas extérieurs et du rôle de l'Etat encore bien présent au niveau local.

- Le quatrième chapitre étudie l'innovation comme processus mobilisateur du capital humain, dans le contexte des politiques de territorialisation de l'innovation. D'une part, il interroge les moyens réels dont disposent les villes pour innover : absence de masse critique du capital humain, base économique peu diversifiée, entreprises faiblement internationalisées... D'autre part, il développe l'hypothèse que l'organisation territoriale du capital humain déterminerait leur capacité d'innovation. La définition de cette grille de lecture, est proposée comme un préalable à une analyse des dispositifs d'appui à l'innovation et de leurs implications urbaines : technopôles, pôles de compétitivité, tiers-lieux, observés à Angers et à Reims.

- Ces étapes successives ont amené à considérer la gouvernance territoriale de l'innovation et l'efficacité des dispositifs d'accompagnement de l'innovation (chapitre 5). L'analyse des situations angevine et rémoise repose alors sur une approche multi-niveaux ou « *d'interterritorialité* », pour reprendre l'expression de Martin Vanier<sup>4</sup>, convoquant le rôle des régions Pays de Loire et Champagne-Ardenne.

### **3. Résultats les plus significatifs**

Ma posture de jeune chercheuse est guidée par une conviction: la nécessité de concilier des fortes exigences sur le plan scientifique d'une part, et d'autre part de construire des méthodes, des objets et un discours ayant une forte dimension opérationnelle, mobilisables hors du champ académique. En me positionnant à l'interface entre le domaine universitaire et les acteurs du territoire, mon objectif est de créer du lien entre des scientifiques et des professionnels, en apportant de la réflexivité aux opérationnels et de l'opérationnalité aux scientifiques. Les principaux résultats de ma thèse sont donc de deux ordres, scientifiques et opérationnels :

#### ***Trois niveaux d'enseignements scientifiques***

Un premier niveau d'enseignement a permis de conforter l'intérêt scientifique de la notion de capital humain territorial dans le champ de l'aménagement et de la production

---

<sup>4</sup> VANIER M., (2011), Gouvernance et interterritorialité, même combat ?, *FNAAU*, pp.18-21,

urbaine. En permettant de dépasser les approches très cloisonnées de l'innovation, il replace l'individu et l'action collective au cœur des analyses. J'ai ainsi pu élargir l'analyse des processus d'innovation des villes, que j'ai identifiés comme un agrégat d'initiatives et de capacité à créer des opportunités, embrassant différents aspects de l'innovation, de l'innovation technologique aux formes les plus culturelles de la créativité, et toujours très fortement dépendante du contexte géographique.

Un second niveau d'enseignement - empirique cette fois-ci - a permis d'identifier certains mécanismes des capacités locales d'innovation à Angers et à Reims. Ma recherche a été l'occasion d'une réactualisation des connaissances sur ces deux villes, sur lesquelles peu d'articles scientifiques récents ont été publiés. L'analyse a démontré que la similitude relative et la proximité des indicateurs quantitatifs n'était en rien le reflet d'une similarité des situations. En effet, j'ai pu constater très vite, la proximité des profils angevin et rémois sous certains aspects sur le plan des « *stocks* » (population, structure de l'emploi, niveau de qualification) et sur le plan des projets structurants et des temporalités de leur mise en œuvre (tramway, grand projet urbain...). Malgré cela, les deux villes semblent s'inscrire dans des trajectoires bien différentes. Ceci ne tient pas seulement à leur insertion dans deux environnements régionaux différents, qui tiendraient dans le résumé caricatural : l'ouest qui gagne, l'est qui perd. Cela tiendrait pour partie également à un agencement institutionnel et de capacités différenciés à valoriser et donc à mobiliser leur capital humain territorial.

Un troisième niveau d'enseignement - questionnant les logiques hiérarchiques des systèmes urbains- a permis de confirmer l'intérêt d'une analyse renouvelée des villes intermédiaires. Si la question de la dépendance à la grande métropole voisine a été confirmée bien que très largement nuancée pour les cas angevin et rémois, ces deux études de cas et les analyses plus générales sur les 30 « *villes intermédiaires* » ont permis de remonter en généralité et de dépasser l'hypothèse initiale de leur statut d'« *entre-deux territorial* ». J'ai ainsi discuté l'hypothèse qu'une ligne de démarcation des villes intermédiaires entre elles serait leur capacité à mettre en œuvre des stratégies intégrant leur capital humain vers des trajectoires métropolitaines. J'ai finalement esquissé l'idée d'une bifurcation, dont Reims et Angers illustreraient deux directions possibles : d'un côté, Reims, gênée et limitée dans une trajectoire ville moyenne. De l'autre, Angers serait plus à même de relever le défi métropolitain, et serait donc mieux préparée à s'adapter aux mutations économiques actuelles.

### ***Réflexions pour la pratique et l'action***

Parallèlement aux résultats scientifiques, j'ai souhaité donner une portée opérationnelle à ma thèse, en exerçant une fonction d'alerte sur certaines déficiences et inadéquations dans les choix d'action publique. J'ai amorcé des pistes de réflexion pouvant être mises au service du politique pour concevoir des stratégies de développement mieux ajustées au contexte des territoires observés.



En premier lieu, les différentes analyses que j'ai menées contribuent à la meilleure compréhension des mécanismes de l'attractivité rémoise et angevine, tout comme à l'identification d'un certain nombre de leviers et de freins au développement territorial et à l'innovation.

En second lieu, j'ai analysé de manière critique certains référentiels d'action largement mobilisés dans les politiques publiques (attractivité, compétitivité, économie de la connaissance) et les indicateurs territoriaux qui en découlent. Ce travail, effectué à l'aune d'exemples concrets pris dans les terrains d'étude, invite à prendre du recul sur l'image parfois biaisée et restrictive que les différentes injonctions à être plus « *compétitifs* », plus « *attractifs* » peuvent donner des capacités d'innovation du territoire. De même, le choix d'une approche comparative (Angers/Reims ; Pays-de-la-Loire/Champagne-Ardenne) a permis d'observer localement les interprétations variables de ces différentes injonctions. Ces résultats visent à interpeller les décideurs sur la prudence à avoir quand ils emploient certains concepts « *à la mode* » dans leurs projets stratégiques.

Enfin, j'ai proposé une méthode d'observation de la gouvernance territoriale de l'innovation qui peut être utile aux décideurs. J'ai ainsi pu comparer les logiques de réseaux à travers les différents dispositifs d'appui à l'innovation dans les régions Champagne- Ardenne et Pays-de-la Loire. J'ai également abordé la question de relations entre les différents niveaux institutionnels, des relations région-métropole-villes intermédiaires ou encore de la coopération interurbaine. Ces approches invitent à dépasser les débats restrictifs sur la recherche d'une adéquation entre un périmètre géographique figé et une mobilisation efficace des acteurs (au sens large : institutionnels, population, entreprises). Elles offrent également une illustration du manque de modernité des rapports entre politique et territoire et peuvent ainsi être mises au service des débats sur les réformes territoriales actuelles.

*Regeneration b(d)oom. Territoires et politique de la régénération urbaine par projet à Londres.*  
Martine Drozd, 2014

**Prix de thèse sur la ville**

**Session 2015**

**PUCA**

(Plan Urbanisme Construction Architecture)

**APERAU**

(Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche  
en Aménagement et Urbanisme)

**Martine DROZDZ**

Docteure en Géographie et Urbanisme de l'Université de Lyon

## **Résumé du travail doctoral**

**Regeneration b(d)oom. Territoires et politique de la  
régénération urbaine par projet à Londres**

Thèse soutenue publiquement le 6 novembre 2014

**Mots clés:** aménagement et urbanisme, collectivités locales, conflits d'aménagement, démocratie locale, démocratie métropolitaine, géographie politique, géographie sociale, globalisation, gouvernance, grands projets urbains, Londres, participation, services urbains, régénération urbaine, Royaume-Uni.

# Sommaire

---

<b>1. Problématique.....</b>	<b>3</b>
1.1 Qu'est devenue l' <i>inner city</i> londonienne ? .....	3
1.2 Produire la ville de la Troisième voie au-delà de la ville "néo-libérale" .....	5
1.3 Les vertus du dissensus. Quelle(s) place(s) pour l'expression des conflits dans l'exercice de la démocratie métropolitaine ? .....	6
<b>2. Méthode et résultats .....</b>	<b>7</b>
2.1 1981-2011. Quarante ans de recensements socio-démographiques.....	7
Une méthode d'analyse multi-variée pour saisir les trajectoires des quartiers péricentraux londoniens .....	7
L' <i>inner city</i> londonienne : un espace soupape dans la globalisation de la capitale britannique .....	8
2.2 Au plus près de l'action publique.....	11
La fabrique de la régénération.....	11
L'aménageur entre franc-tireur de la promotion immobilière et figure civique dans la cité marchande .....	11
L'évaluation de la politique des zones d'opportunité .....	12
2.3 Une cartographie des controverses autour des grands projets urbains .....	15

# 1. Problématique

---

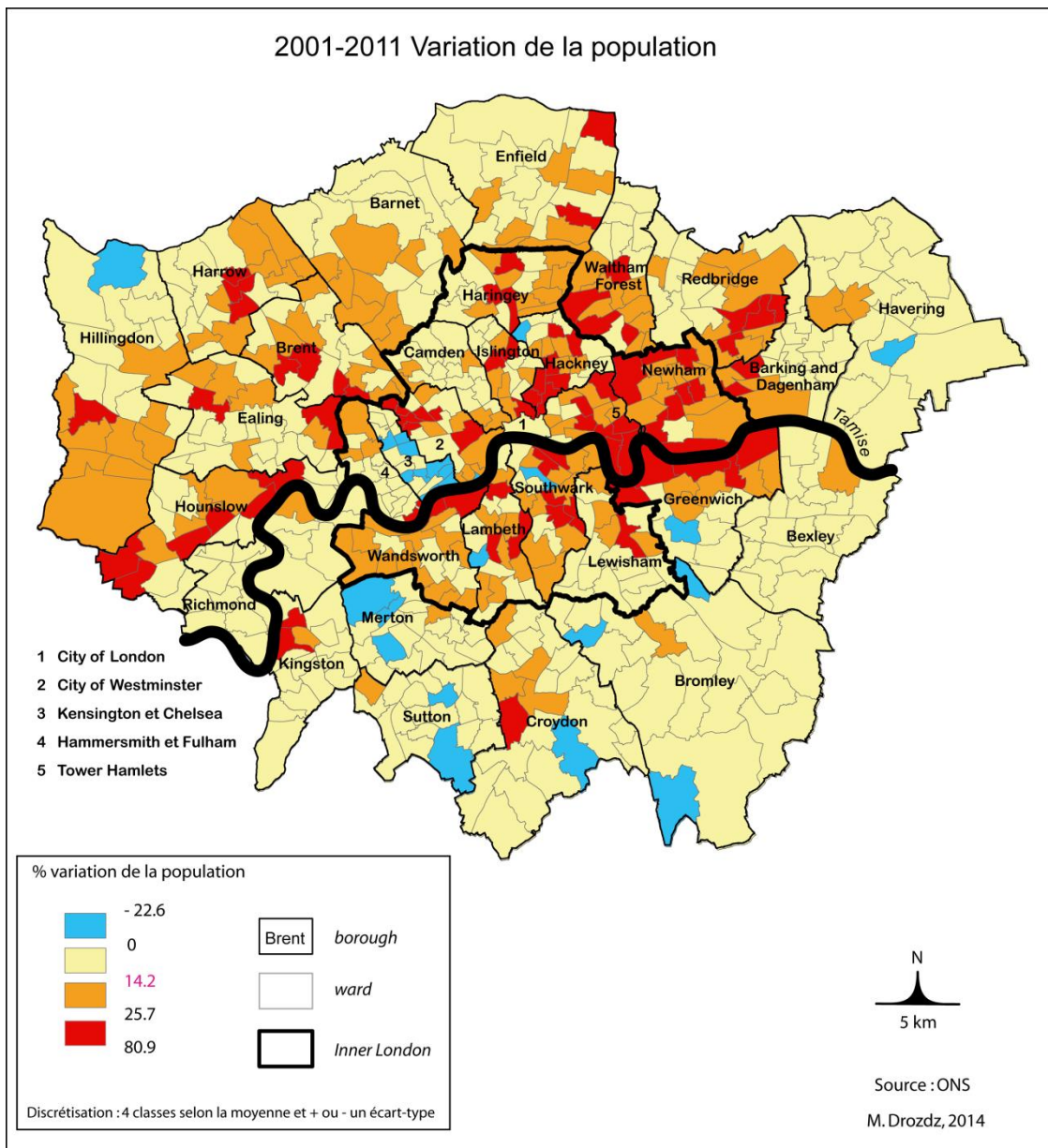
## 1.1 Qu'est devenue l'*inner city* londonienne ?

Ce travail doctoral s'est intéressé aux évolutions sociales, géographiques et politiques d'une grande métropole mondiale, Londres, saisies à travers les mutations de ses quartiers péri-centraux, désignés depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle comme l'*inner city*. Bordant le centre politique de Westminster et le quartier d'affaires de la City, c'est un espace de faubourg industriel qui s'est urbanisé dès l'époque moderne pour se développer au moment de la révolution industrielle. Le terme fait autant référence à une position géographique qu'à une situation socio-économique (Campkin, 2013). D'une part, ces quartiers s'opposent aux banlieues résidentielles éloignées des centres-villes, où s'incarne l'utopie périurbaine des *garden cities* (Alexander, 2009). D'autre part, ils connaissent un déclin démographique pendant toute la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle et une crise économique à partir des années 1960. Entre 1931 et 1991, la population de la première couronne de Londres passe ainsi de 3,9 millions d'habitants à 1,6 millions et perd 320 000 emplois en 1981 et 1991.

Les années 2000 amorcent un changement radical de la zone péri-centrale londonienne, nourri par les évolutions socio-démographiques et un imaginaire politique qui s'approprie le concept de ville globale. La croissance démographique de la première couronne s'accompagne du développement de nouveaux clusters productifs autour des quartiers d'affaires de la City et de Canary Wharf - le quartier de tours de bureaux qui se dressent au milieu du paysage post-industriel de l'ancien port de Londres. Ces évolutions s'opposent à l'hypothèse de S. Sassen dans son ouvrage *The Global City* (1991) selon laquelle la structure salariale se serait rétrécie et la ville aurait perdu ses classes moyennes sur fond de croissance de la polarisation socio-spatiale. Plusieurs auteurs ont contesté ce modèle dans le cas de Londres, montrant au contraire l'émergence de nouvelles stratifications et une complexification de la mosaïque socio-spatiale de la capitale (Hamnett, 1995).

Dans la continuité de ce débat, ma thèse explore la trajectoire de cet espace singulier dans les dynamiques londoniennes du 21<sup>e</sup> siècle. Avec T. Butler et G. Robson (2003), j'ai posé l'hypothèse que c'est aussi dans les quartiers d'*inner city*, ceux qui

jouxtent le cœur de la capitale britannique, que se négocient les conséquences de la globalisation dans la ville. Pour rendre compte de ses conséquences sur les territoires, il m'a semblé nécessaire de ne pas me limiter à l'étude de ses parangons (les quartiers d'affaires, les centralités multiculturelles) et d'étendre l'analyse au rôle des quartiers qui se situent en marge du processus. J'ai postulé que c'est dans ces quartiers que se joue désormais la reproduction des classes moyennes et supérieures des grandes villes mondiales. Se voyant exclues de l'offre résidentielle des beaux quartiers historiques par l'internationalisation et la financiarisation des marchés immobiliers, elles finissent par investir les espaces de faubourg post-industriels.



## 1.2 Produire la ville de la Troisième voie au-delà de la ville "néo-libérale"

Le deuxième chantier de ce travail doctoral a pris pour objet les politiques publiques et leur rôle dans les évolutions contemporaines des quartiers d'*inner city*, pour étudier en particulier les modes de gouvernance et les systèmes d'acteurs qui interviennent dans la (re)production de la ville. Comment la puissance publique accompagne-t-elle les évolutions sociales et économiques des quartiers péri-centraux ? Entre consentement et résistance, quelle est la marge de manœuvre des pouvoirs locaux et métropolitains pour se départir de stratégies de développement "néo-libérales", c'est-à-dire compétitives, entrepreneuriales et qui ont tendance à mettre de côté la question des inégalités socio-spatiales ?

Les expérimentations urbaines des années 1980, en particulier la création de zones franches et de territoires dérogatoires, des espaces d'exception où les règles d'urbanisme sont revues à la baisse, illustrent les cas les plus emblématiques des politiques dites "néo-libérales" (Deakin et Edwards, 1993 ; Imrie et Thomas, 1999; Peck et Tickell, 2002). Ces initiatives, menées à Londres dans les anciens quartiers portuaires, incarnent une façon de faire la ville contemporaine qui s'appuie sur des stratégies de valorisation de la rente foncière. La requalification des quartiers post-industriels en déclin est menée par des partenariats entre la puissance publique et le secteur privé, notamment les acteurs de la promotion immobilière. Ils orientent les stratégies de développement local en direction des marchés de haut voire de très haut standing, répondant ainsi à une demande internationale croissante pour ce type de produit immobilier.

Les années 2000 sont marquées par une remise en cause de cette façon de faire. La (re)création d'un gouvernement métropolitain, le Grand Londres (GLA) s'est en effet accompagnée de l'arrivée au pouvoir d'un maire historiquement marqué à gauche, Ken Livingstone. Entre 2000 et 2008 il a proposé une troisième voie de la régénération à Londres. À l'instar de la Troisième voie politique des néo-travailleurs au pouvoir au niveau national entre 1997 et 2010, le pouvoir métropolitain a cherché à se départir à la fois d'une planification stricte de l'usage des sols et d'un laisser-faire sans contrepartie pour la puissance publique (Allmendinger, 2011)

Mon travail s'est par conséquent intéressé aux logiques spatiales et scalaires de cette redéfinition des termes du contrat urbain néo-libéral qui avait prévalu dans les décennies 1980 et 1990 et à ses reconfigurations récentes, après le retour au pouvoir des conservateurs en 2008 (au niveau métropolitain) et 2010 (au niveau national). Il s'agissait de montrer que ces évolutions politiques ont un impact sur les spatialités mêmes de la

régénération de l'*inner city*, sur la façon dont cette politique se territorialise. J'ai postulé qu'il était possible d'étudier ces évolutions en donnant à voir les territoires moteurs de l'accumulation contemporaine et la construction de territoires de redistribution, espaces qui bénéficient du déversement d'une partie des plus-values réalisées dans les territoires prioritaires de la régénération.

### 1.3 Les vertus du dissensus. Quelle(s) place(s) pour l'expression des conflits dans l'exercice de la démocratie métropolitaine ?

Face à l'accroissement des disparités sociales et de la fragmentation spatiale produite par une régénération qui s'appuie principalement sur une logique de projet (Pinson, 2009), j'ai exploré dans un dernier temps la réaction des pouvoirs locaux et de la société civile.

Si les travaux qui dénoncent les effets pervers des politiques de régénération sont nombreux, les mobilisations collectives et les mouvements associatifs qui s'emparent de la question demeuraient mal connus. À quelles échelles est-il possible de faire entendre sa voix et son droit lorsque les projets de régénération menacent la reproduction des ménages qui vivent dans les espaces prioritaires de la régénération ? Comment réagir aux évolutions politiques métropolitaines qui ont entraîné une redéfinition à la baisse des objectifs sociaux de la régénération au profit d'une stratégie du "tout croissance" ? Jusqu'à quel point la logique spatiale de la régénération, par projet, condamne-t-elle les mouvements sociaux urbains à des revendications qui ne peuvent pas monter en généralité parce qu'elles prennent pour objet des projets singuliers ?

Le but de ce chantier était donc double : en premier lieu il s'agissait de dresser un état des lieux des mobilisations prenant pour objet la régénération, à un moment où des associations parvenaient à se fédérer au niveau national (Commission parlementaire sur la régénération urbaine, 2012) et au niveau métropolitain (London Plan Examination in Public, 2010, 2011, GLA Regeneration Debate, 2013) pour essayer d'influencer la définition et les objectifs de la régénération urbaine.

D'un autre côté, l'horizon était de parvenir à s'appuyer sur ces éléments empiriques pour poursuivre la réflexion entamée par la sociologie de l'action collective sur la dimension spatiale des mouvements sociaux (Ripoll, 2008). J'ai posé l'hypothèse que les spatialités même des objets contestés peuvent avoir une incidence sur l'intensité des

mobilisations et leurs répertoires d'actions, c'est-à-dire les stratégies que les groupes contestataires mettent en place pour faire entendre leurs revendications.

## 2. Méthode et résultats

---

Pour mener à bien ces trois chantiers de recherche sur les évolutions contemporaines de la capitale britannique saisies par celles des marges péri-centrales, j'ai mis en place une méthodologie documentaire qui s'est appuyée sur l'exploration de corpus de différentes natures : un modèle statistique, des corpus juridiques et réglementaires, des entretiens avec les acteurs associatifs, les professionnels de la régénération et les pouvoirs publics, des visites de site, le suivi de trois concertations publiques, à l'échelle métropolitaine et au niveau local, et un corpus médiatique. Tous ces corpus ont donné lieu à des représentations cartographiques permettant de saisir les spatialités des évolutions sociales, des mobilisations collectives et la territorialisation des politiques publiques.

### 2.1 1981-2011. Quarante ans de recensements socio-démographiques

#### **Une méthode d'analyse multi-variée pour saisir les trajectoires des quartiers péricentraux londoniens**

Le premier corpus est constitué des bases de données socio-démographiques publiées par l'équivalent britannique de l'INSEE, l'Office for National Statistics. Mon ancrage universitaire à la London School of Economics m'a permis d'avoir un accès privilégié aux pré-publications des résultats du recensement de 2011, que j'ai pu comparer aux données de 1981, 1991 et 2001. J'ai opté pour une méthode diachronique dans l'étude de ces données, choix qui a nécessité d'harmoniser les chiffres d'un recensement à l'autre pour les rendre géographiquement comparables. En effet, pour des raisons d'optimisation statistiques, les limites spatiales des unités du recensement au niveau infra-municipal (l'équivalent français des IRIS), évoluent entre chaque période inter-censitaire. Cette difficulté explique le faible nombre de travaux qui proposent un suivi des évolutions socio-démographiques de la capitale à cette échelle.



J'ai ensuite mis en place une méthode d'analyse statistique multi-variée pour caractériser la trajectoire des différents quartiers de l'*inner city* et leur évolution entre 1981 et 2011, entre eux, et avec le reste de la métropole londonienne (632 unités statistiques). Le choix des variables du modèle a permis de généraliser les conclusions qui avaient été formulées dans des monographies et de mesurer l'extension spatiale des évolutions constatées dans différentes études cas: la diminution de l'État-providence via celle du stock de logements sociaux, le maintien d'une fonction de transit et de porte d'entrée dans la ville pour les primo-arrivants, l'augmentation de la part des classes moyennes et supérieures.

### **L'*inner city* londonienne : un espace soupape dans la globalisation de la capitale britannique**

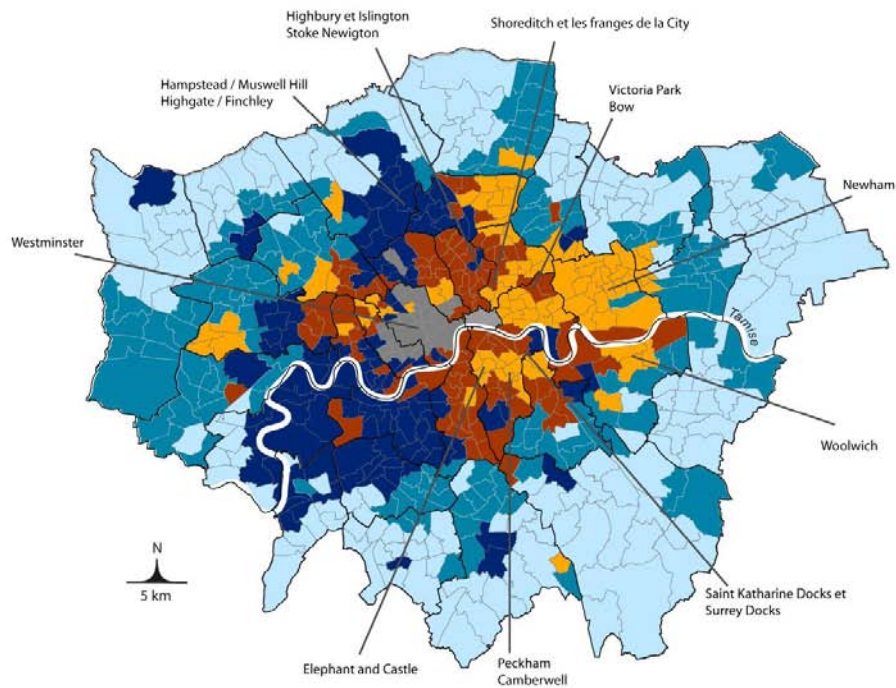
Entre 1981 et 2011, les anciens quartiers d'*inner city* suivent une triple trajectoire socio-démographique.

Les anciennes centralités des pionniers gentrificateurs des années 1980 (Islington, Hackney, Camden) se consolident en nouveaux quartiers aisés, dans lesquels s'installent les accédants qui ne peuvent plus prétendre aux marchés résidentiels de l'ouest devenus inabordables sous l'effet de leur intégration aux marchés immobiliers internationaux.

Dans ces quartiers, il subsiste néanmoins une proportion importante de marginalité avancée, qui se maintient tout au long de la période. Elle est confinée dans des quartiers « résiduels » de l'État-providence où seuls les ménages les plus défavorisés ont encore accès au logement social.

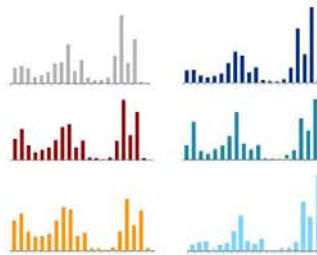
Les quartiers situés plus à l'est, colonisés plus tardivement et moins intensément par les classes moyennes et les professions intermédiaires, connaissent une croissance et une attractivité faible jusqu'à la fin des années 1990 avant de connaître un boom démographique dans les années 2000. Ils constituent les embryons de la « nouvelle *inner city* ». Le marché locatif croît, la population s'internationalise autour de l'émergence de nouvelles centralités transnationales (Tottenham, Leytonstone, Stratford, Ilford, Peckham, Camberwell) qui donnent naissance à des quartiers "hyper-divers" (Vertovec, 2007 ; Hall, 2013)

## Les quartiers londoniens en 2001

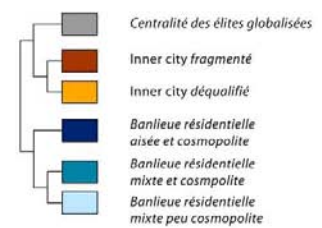


Dynamique démographique	% croissance intercensitaire
L'archipel du welfare	% ménages locataires du parc public % ménages locataires du parc social privé (housing association) % ménages en situation de mal-logement (overcrowding) % population active 16-64 ans au chômage % population 16-64 ans masculine "inapte" % autre situation d'"inactivité" de la population féminine 16-64 ans % actifs ouvriers ou emplois peu qualifiés
L'espace du transit	% population née hors Royaume-Uni % étudiants dans la population > 16 ans % personnes qui ont changé de borough de résidence % migrants internationaux % résidences secondaires % logements vacants abandonnés % ménages locataires du parc privé % ménages en colocation
L'avancée des classes moyennes et supérieures	% actifs cadres % actifs professions intermédiaires % ménages propriétaires % logements en accession à la propriété (shared ownership)

### Profil des classes



### Type de quartier

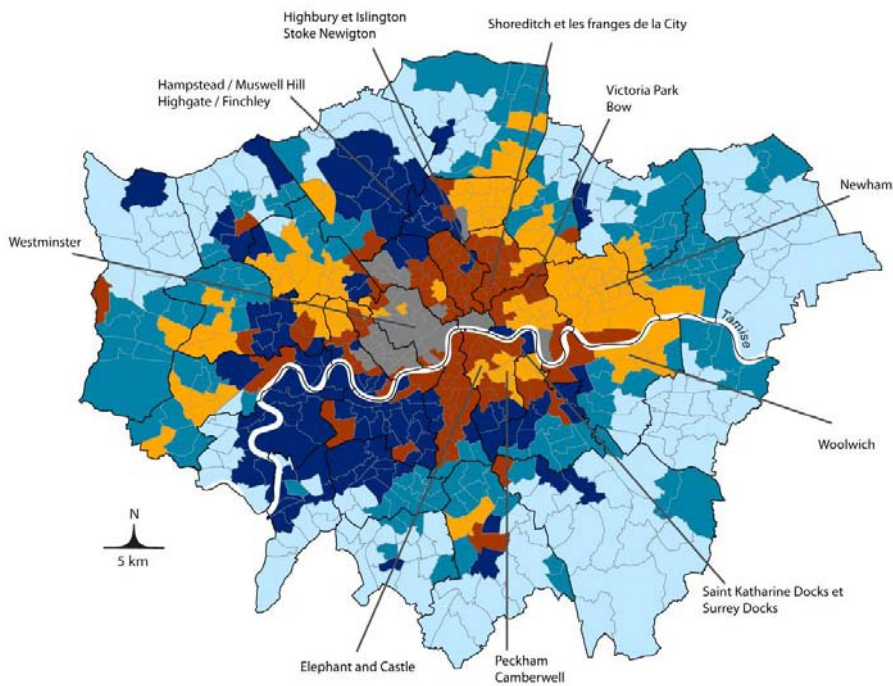


Résultats d'une CAH menée sur les wards londoniens décrits par 20 variables sociodémographiques (critère d'agrégation de la distance moyenne)

Source : GLA, ONS

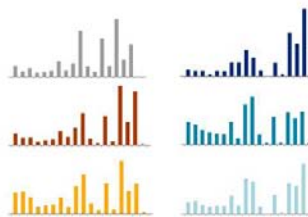
Réalisation : M. Drozdz (2014)

## Les quartiers londoniens en 2011



Dynamique démographique	% croissance intercensitaire
L'archipel du welfare	% ménages locataires du parc public
	% ménages locataires du parc social privé (housing association)
	% ménages en situation de mal-logement (overcrowding)
	% population active 16-64 ans au chômage
L'espace du transit	% population 16-64 ans masculine "inapte"
	% autre situation d'"inactivité" de la population féminine 16-64 ans
	% actifs ouvriers ou emplois peu qualifiés
	% population née hors Royaume-Uni
L'avancée des classes moyennes et supérieures	% étudiants dans la population > 16 ans
	% personnes qui ont changé de borough de résidence
	% logements vacants
	% ménages locataires du parc privé
	% ménages en colocation
	% actifs cadres
	% actifs professions intermédiaires
	% ménages propriétaires
	% logements en accession à la propriété (shared ownership)

### Profil des classes



### Type de quartier



Résultats d'une CAH menée sur les wards londoniens décrits par 18 variables sociodémographiques  
(critère d'agrégation de la distance moyenne)

Source : GLA, ONS  
Réalisation : M. Drozdz (2014)

## 2.2 Au plus près de l'action publique

### **La fabrique de la régénération**

Sur fond de désindustrialisation, de crise sociale et de déclin démographique, quels rôles ont joué les politiques publiques urbaines dans la "renaissance" de l'*inner city*, sa ré-urbanisation et les processus de fragmentation sociale qui s'accroissent depuis la décennie 1980 ?

Les politiques de régénération urbaine, qui combinent des actions de développement social, de rénovation urbaine et de revitalisation économique ont soit accompagné voire encouragé les mouvements de fond qui restructurent les quartiers d'*inner city*, soit au contraire tenté de les freiner.

Pour reconstituer les détours et les reconfigurations politiques et territoriales de l'action publique urbaine depuis 1977, date de la mise en place de la première Loi pour le développement de l'*inner city*, j'ai rassemblé et étudié les archives d'une dizaine de projets de régénération urbaine qui se sont déroulés entre 1979 et 2011. En travaillant également sur les archives privées des professionnels de la régénération en charge de ces projets et en menant une campagne d'entretiens auprès de ces acteurs, j'ai pu reconstituer les logiques spatiales de leur intervention sur la fabrique urbaine des quartiers péri-centraux.

J'ai ainsi montré que la territorialisation de la régénération urbaine suit une logique de projet tout au long de la période, de 1979 à 2014. Cette spatialité "au coup par coup" accompagne un double mouvement : d'une part, la dilution des objectifs sociaux de la régénération; d'autre part, une sollicitation accrue des acteurs de la promotion immobilière pour participer aux projets de régénération.

### **L'aménageur entre franc-tireur de la promotion immobilière et figure civique dans la cité marchande**

L'identité professionnelle des agents administratifs en charge de la régénération urbaine se trouve altérée par ce double mouvement. Ils optent pour une rationalité inspirée des professions de l'immobilier, fondée sur l'identification d'opportunités foncières qui peuvent faire l'objet d'une valorisation immobilière. Ils se considèrent comme des gestionnaires d'actifs "en devenir", des espaces urbains à fort potentiel et forte contrainte. Le rôle de l'action publique est alors de permettre de lever certaines des

contraintes à l'investissement, en particulier la pollution des sols et la fragmentation foncière.

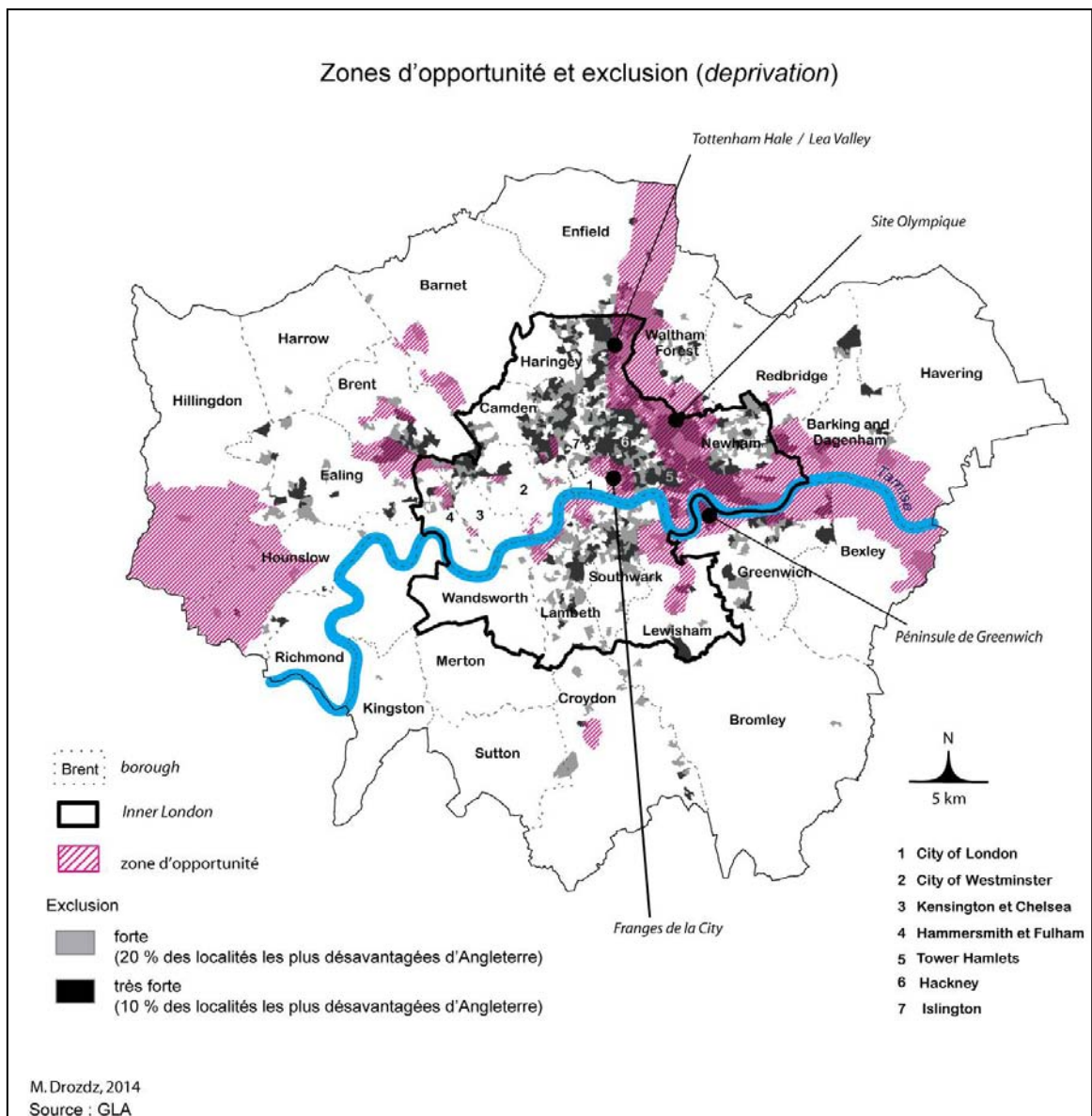
Pour autant, la notion d'intérêt général ne disparaît pas, ni dans les discours, ni dans les pratiques des aménageurs. Elle s'incarne au contraire dans l'émergence, à partir des années 2000, d'une figure hybride : l'administrateur entreprenant avec les acteurs privés et défenseur du bien commun dans la cité marchande(isée). Si la logique d'une régénération menée au coup par coup s'est maintenue depuis la décennie 1980, elle s'accompagne à partir de 2004 d'une politique volontariste d'initiatives métropolitaines et locales qui visent à étendre les territoires et faire varier les acteurs qui profitent de la manne du boom immobilier de 2002-2008.

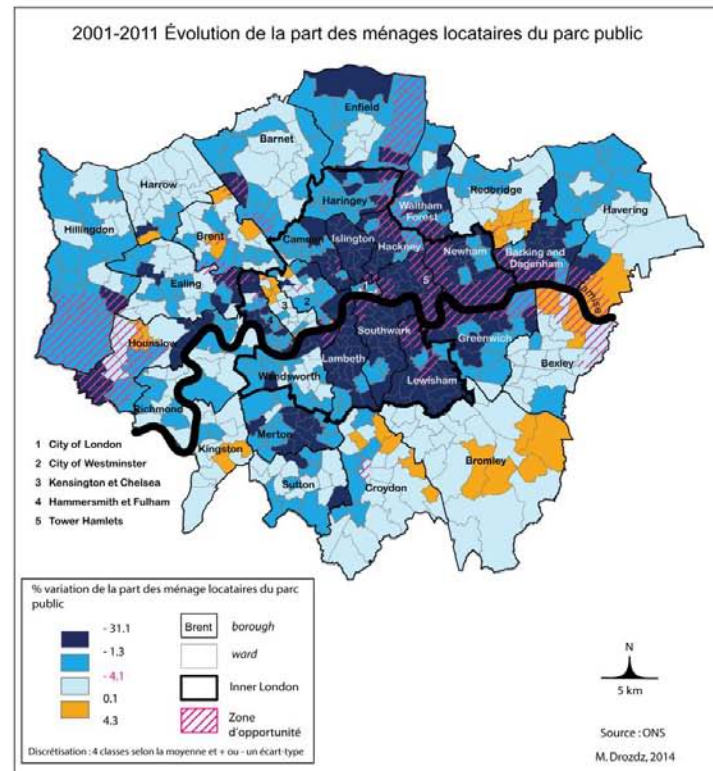
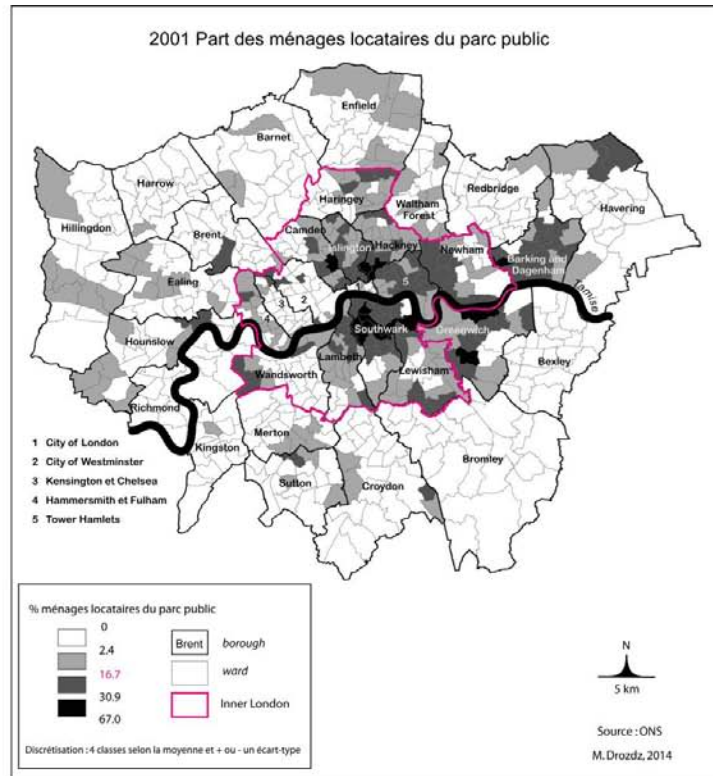
Ces actions sont intimement liées à des figures politiques charismatiques qui peuvent porter ce type de revendication, mais restent fragiles car elles dépendent de la conjoncture politique. Le Maire Livingstone a ainsi cherché à arrimer le développement social et économique des quartiers en marge et les programmes de rénovation urbaine à la croissance des marchés immobiliers, dans des périmètres de développement prioritaires, les zones d'opportunité. En amont, les concertations avec les acteurs privés ont permis de constituer un réseau de promoteurs prêts à investir selon les termes de la puissance publique et à bénéficier ainsi d'un accès privilégié au foncier possédé par le Grand Londres. En aval, les mécanismes de compensation permis par les pratiques de l'urbanisme "négocié" au Royaume-Uni ont garanti des canaux de redistribution en direction des quartiers défavorisés de l'*inner city* (nouvelles infrastructures sociales et de services, construction de logements vendus ou loués à des prix inférieurs aux prix du marché).

### **L'évaluation de la politique des zones d'opportunité**

J'ai mené une évaluation des effets de la politique des zones d'opportunité dans le cadre d'un programme de recherche-action, à l'échelle des projets urbains et à l'échelle de la métropole. Il m'a permis de mettre en lumière les effets très différenciés de cette politique sur les espaces concernés. Même si certaines municipalités parviennent à capturer une partie de la plus-value foncière générée par la construction de grands projets de renouvellement urbain, elles se situent dans une position délicate pour parvenir à faire pression sur les acteurs immobiliers privés tout au long de la trajectoire de la plupart des projets. Cette situation se traduit *in fine* par une accélération de la privatisation du logement social et par une diminution du stock, plus marquée dans les espaces prioritaires de la régénération.

Les changements politiques de la fin des années 2000, l'arrivée au pouvoir d'un maire conservateur en 2008, B. Johnson, suivie par celle du premier ministre, D. Cameron, à la tête de l'État, entraînent une redéfinition des objectifs de cohésion socio-spatiale au profit du retour à une politique du "tout croissance" qui fragilise le consensus de cette Troisième voie du développement urbain. Elle se traduit spatialement par une réduction du périmètre des territoires de redistribution au profit de l'extension des territoires d'accumulation.





### 2.3 Une cartographie des controverses autour des grands projets urbains

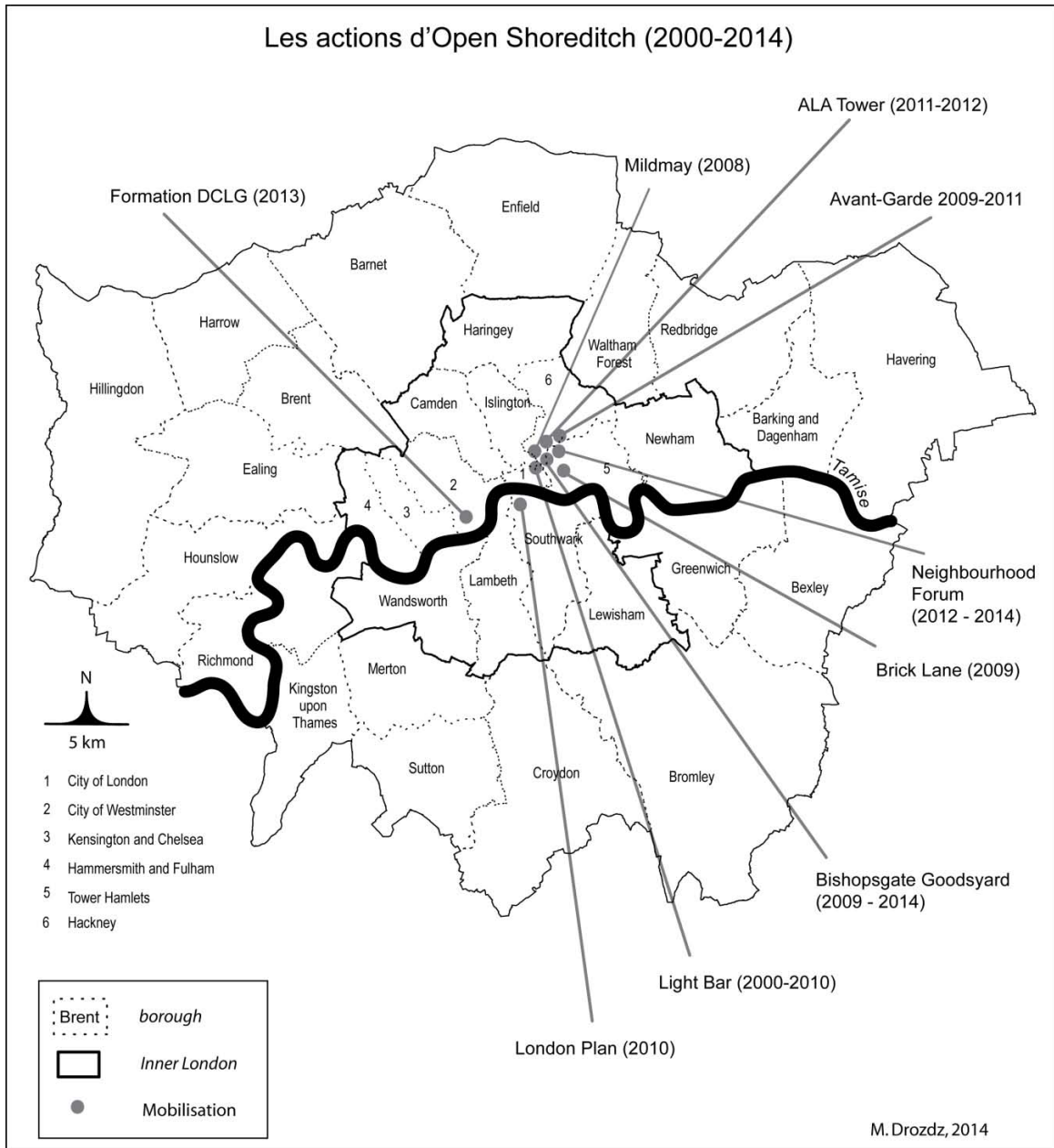
Face aux écueils de la politique des zones d'opportunité et aux difficultés de garantir une régénération à destination de l'ensemble des habitants, j'ai étudié les mobilisations associatives qui cherchent à contester les politiques publiques menées dans les quartiers d'*inner city*. Une enquête ethnographique de dix-huit mois, accompagnée d'un travail de recensement des conflits d'aménagement à partir de la presse locale (141 cas réunis sur la base d'un corpus de 900 articles pour la période 1998-2012) m'a permis de montrer que les spatialités des mobilisations reflètent la légitimité accordée par les pouvoirs publics aux associations dans les processus de consultation.

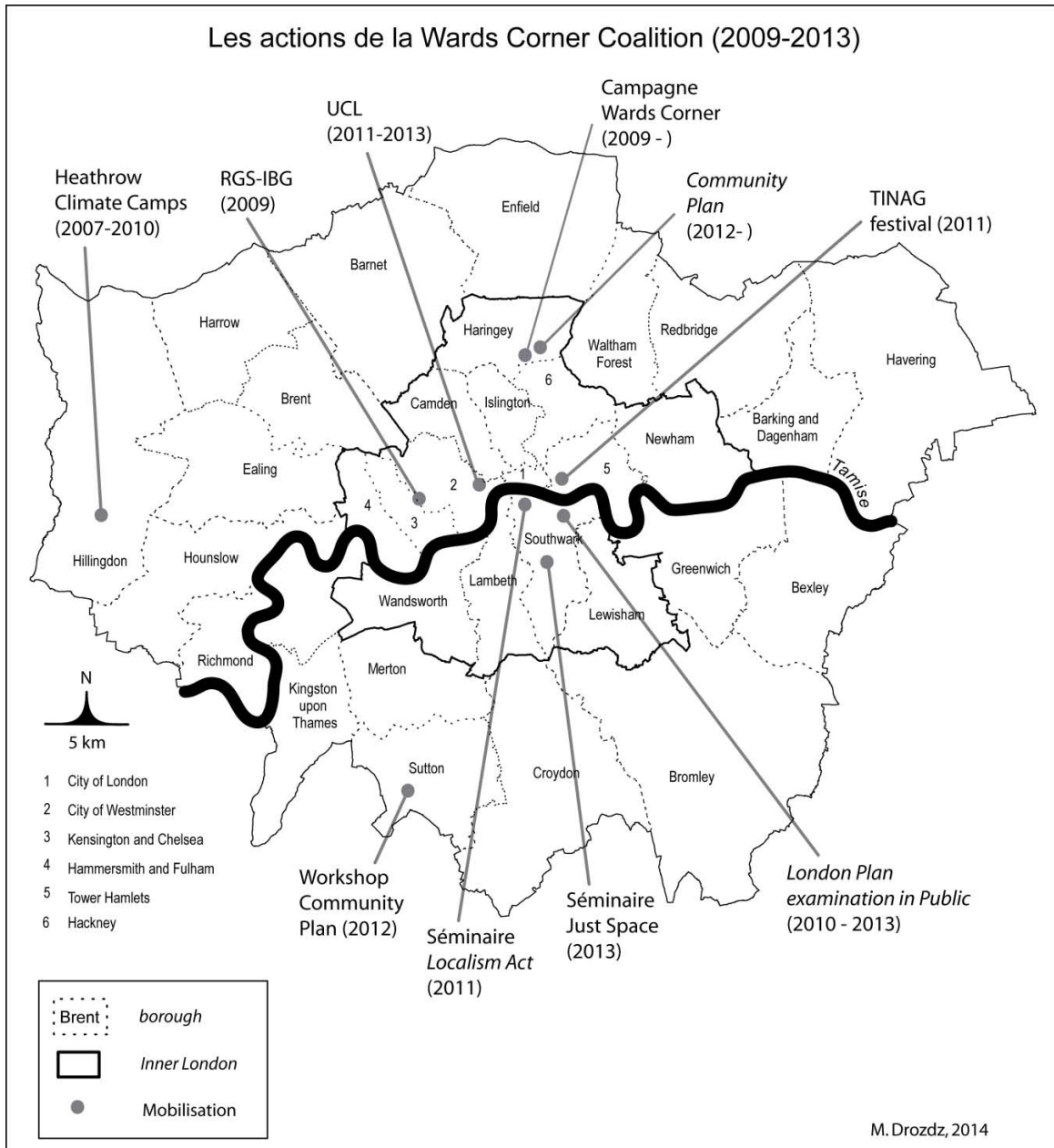
Les territoires de deux associations locales, Wards Corner Coalition et Open Shoreditch, et d'une fédération métropolitaine, Just Space, ont été reconstruits à partir d'une cartographie de leurs actions de mobilisation menées entre 2000 et 2014. Les cartes établies témoignent de spatialités fortement différenciées déterminées en partie par la perception du risque de délégitimation de la capacité des associations à prendre part aux concertations locales.

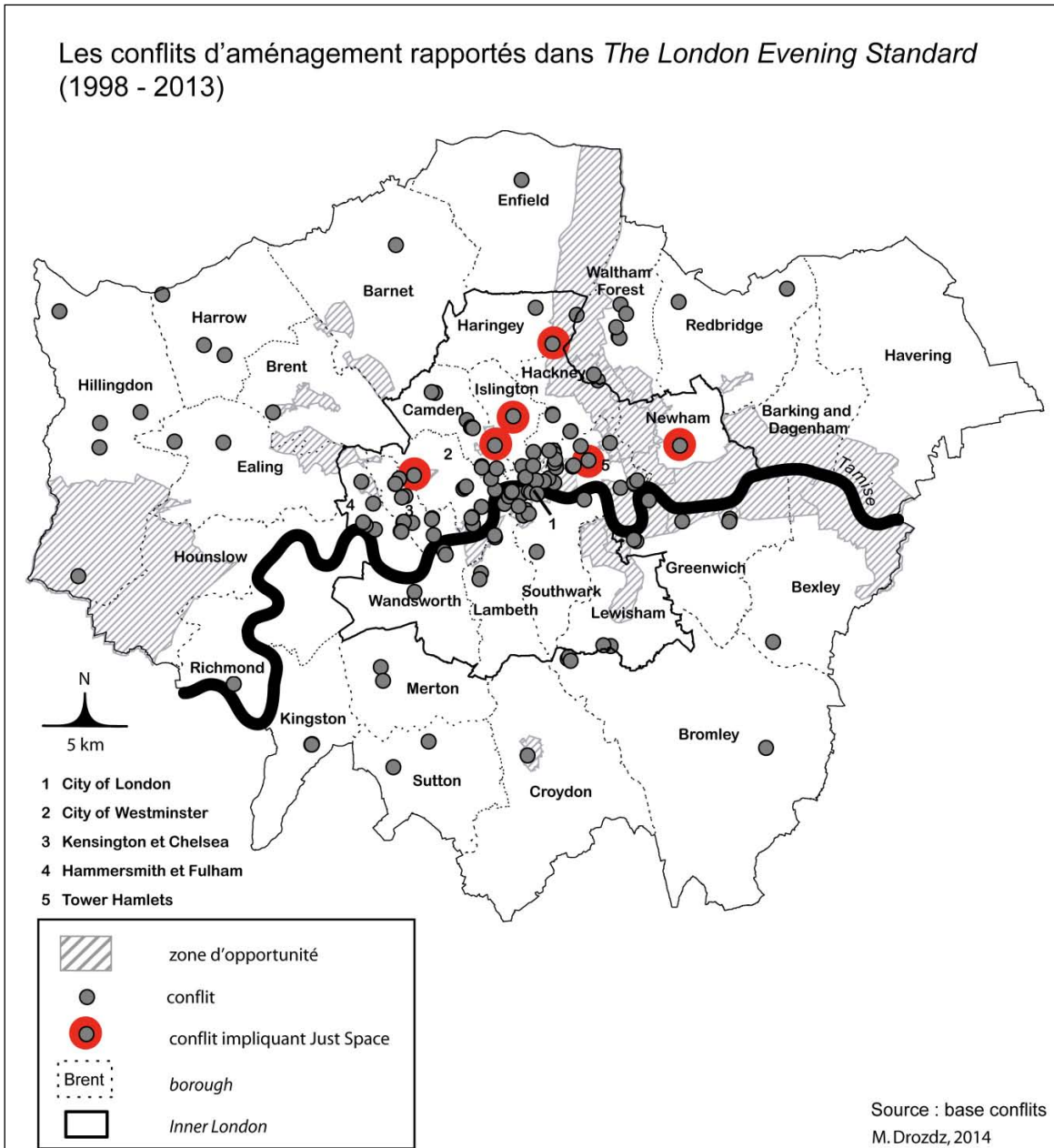
Open Shoreditch, association de propriétaires récemment installés dans les franges de la city mais reconnue par les pouvoirs locaux, a ainsi opté pour une stratégie de mobilisation centrée sur le périmètre du projet urbain, plus efficace pour influencer le projet au niveau local mais sans effet au niveau métropolitain. Au contraire, Wards Corner Coalition et Just Space, deux associations qui se sont vues refuser le droit de participer aux concertations locales, ont inscrit leurs actions dans un territoire de mobilisation qui dépasse de loin les limites du projet de régénération les affectant directement. Parvenues à obtenir des décisions de justice qui ont ralenti la progression des projets de régénération, leur déficit de légitimité au niveau local ne leur a cependant pas permis de prendre part aux négociations suivantes.

La comparaison de ces deux cas avec le reste du corpus de conflits indique que les cas d'extraversion restent minoritaires dans un paysage contestataire où les mobilisations centrées sur le territoire du projet demeurent la norme. Même si une telle restriction contraint la portée des revendications et s'avère souvent contre-productive pour influencer les modes de faire de la régénération, elle reste préférable aux yeux des groupes impliqués, en raison des risques de délégitimation encourus dès lors que les revendications semblent dépasser le périmètre du projet.









## Références bibliographiques citées

---

- ALEXANDER A., 2009, *Britain's new towns: garden cities to sustainable communities*, Londres; New York, Routledge, 186 p.
- ALLMENDINGER P., 2011, *New Labour and planning: from New Right to New Left*, London; New York, Routledge.
- BUTLER T., ROBSON G., 2003, *London calling: the middle classes and the re-making of inner London*, Oxford, Berg, 248 p.
- CAMPKIN B., 2013, *Remaking London: decline and regeneration in urban culture*, Londres; New York, I.B. Tauris, 242 p.
- DEAKIN N., EDWARDS J., 1993, *The Enterprise culture and the inner city*, Londres; New York, Routledge, 288 p.
- HAMNETT C., 1995, « Les changements socio-économiques à Londres. Croissance des catégories tertiaires qualifiées ou polarisation ? », *Sociétés contemporaines*, 22, 1, p. 15-32.
- HALL S.M., 2013, « Super-diverse street: a 'trans-ethnography' across migrant localities », *Ethnic and Racial Studies*, 0, 0, p. 1-14.
- IMRIE R., THOMAS H., 1999, *British urban policy an evaluation of the urban development corporations*, London; Thousand Oaks, Calif., Sage, 296 p.
- PECK J., TICKELL A., 2002, « Neoliberalizing Space », *Antipode*, 34, 3, p. 380-404.
- PINSON G., 2009, *Gouverner la ville par projet. Urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques (Gouvernances), 420 p.
- RIPOLL F., 2008, « S'approprier l'espace...ou contester son appropriation? Une vue des mouvements sociaux contemporains », *Norois. Environnement, aménagement, société*, 195, 1, p. 29-42.
- SASSEN S., 1991, *The global city. New York, London, Tokyo*, Princeton, Princeton University Press, 397 p.
- VERTOVEC S., 2007, « Super-diversity and its implications », *Ethnic and Racial Studies*, 30, 6, p. 1024-1054.

## Prix de thèse sur la ville 2015

### Résumé, problématique, méthode et principaux résultats de la thèse

Mots clefs retenus : Paris, topographie, morphologie, temps long, relief, sol, sous-sol, nappes, SIG, diachronie, urbanisme, histoire urbaine.

La thèse *Approche topographique historique du sous-sol parisien : 1800-2000. La ville épaisse : genèse et évolutions morphologiques*, réalisée sous la direction d'André Guillerme et jointe à ce résumé, a été soutenue le 12 décembre 2014 au Conservatoire National des Arts et Métiers. L'objectif technique initial de la thèse était d'améliorer le récolement du sous-sol urbain, pour le cas parisien. Le choix de ce sujet doctoral a pu conjuguer l'actualité de projets de recherche en urbanisme, mon parcours universitaire ainsi que mon aspiration à travailler à l'urbanisme parisien dans la longue durée, en l'abordant avec des outils techniques contemporains comme les *Systèmes d'Information Géographique*.

Ma thèse a tenté d'exploiter des séries longues de l'histoire spatiale et topographique à travers le relief urbain et la structure de son sous-sol en intégrant dans des supports actuels les sources topographiques parisiennes du XIX<sup>e</sup> siècle. Rehaussement urbain spatialisé et temporalisé, mouvements de la nappe phréatique, lecture spatiale des topographies médicales, relevés archéologiques, récolements techniques ont pisté la recherche morphologique urbaine. Les ressources topographiques sont des archives particulièrement riches pour une approche anthropocénique de la ville.

Le premier parti pris méthodologique a été une approche historienne des sciences et des techniques, permettant interdisciplinarité et questionnements nouveaux de sources primaires. Rapidement, la collecte de données à la fois archivistiques historiques, architecturales, archéologiques, réticulaires, scalaires et hydrologiques, étalées dans le temps dépassait largement un système de mesures ordinaires. Dans le cadre de l'urbanisme, le récolement se devait donc d'être :

- Disciplinaire, car les lieux peuvent être décrits très différemment selon l'approche spatiale des diverses spécialités,
- temporel, afin de différencier les phénomènes en les ramenant vers leur évolutivité anthropique, environnementale ou les deux. Cette approche admet mieux la temporalité longue d'une ville qu'un inventaire fonctionnaliste.

Pour une ville dessinée, et lue classiquement par son cadastre, un premier état de l'art des ressources indique :

- Qu'un service administratif de la Ville de Paris effectue depuis plus de trente ans le récolement souterrain des rues, tâche non encore achevée mais forte utile aux concessionnaires de l'espace public,<sup>1</sup>
- que le souterrain des parcelles, lui, n'a jamais fait l'objet d'un travail systématique. Diverses sources peuvent tout de même le renseigner à condition de les récolter.

Le sous-sol urbain conçu comme gisement potentiel dispose donc d'une topographie très incomplète, et surtout difficilement accessible à l'urbaniste. La topographie historique interdisciplinaire, à la croisée du génie urbain, de l'archéologie, de la géologie, de l'architecture, de la pédologie, semble être un sujet propice à développer. Par ailleurs, une première recherche de ressources spatiales peut convaincre que la représentation de l'espace souterrain est un sujet en soi, au vu de ses difficultés actuelles de lecture.

A ce titre, j'ai procuré dans différents cadres des cartographies issues de croisements de sources issues de plusieurs disciplines comprenant les archives historiques. Ce mode opératoire de croisements spatiaux m'a fourni plusieurs résultats importants. Le relevé topographique de Pierre-Simon Girard effectué en 1805 a révélé le relief parisien, les différents exhaussements et rehaussements. La dynamique des épaisseurs du sol parisien montre la tendance à l'arasement du relief surtout à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La constitution de la nappe des puits montre l'attachement de l'artisanat à la verticalité de l'eau plutôt que son horizontalité qui est plus le fait de l'habitat. Les reconstitutions du réseau hydrographique parisien et du relief antérieures au XIX<sup>e</sup> siècle peuvent être extrapolées au XIV<sup>e</sup> siècle - en 1789, selon l'enquête menée par Lavoisier, l'âge moyen des maisons de Paris est de 400 ans -

---

<sup>1</sup> La loi du 22 juillet 1983 (n°83-663) et les décrets du 27 novembre 1985 (n°85-1262 et n°85-1263) donnent des règlements pour la coordination des travaux et conduisent la municipalité à centraliser les données concernant les différents concessionnaires. Sabine Barles, « Urbanistique », in *Le Sol urbain* (Barles, 1999a), p°63

ce qui doit permettre aux médiévistes d'avoir un repérage spatial. Les extractions des cartes historiques, topographiques, cadastrales sont utiles à l'histoire et à l'urbanisme contemporain. Des initiatives d'échanges méthodologiques avec des projets concentrés sur des problématiques similaires sont en cours.

L'approche, qui se veut innovante dans la démarche technique spatialisée, est conçue dans un plan théorique s'intégrant, dans sa problématique propre, à la démarche des Ecoles d'histoire et de géographie des *Annales* (Braudel 1949, Leroy-Ladurie 1967), ayant notamment conçu les différences de temporalités comme explicatives pour l'espace et pour l'histoire humaine sur cet espace. Le phénomène urbain m'a paru compatible avec cette approche, et l'ajout de sa troisième dimension pleine de perspectives neuves. Ainsi, le plan de restitution retenu scinde l'histoire de la ville épaisse en trois parties. Une première partie précédant ces trois contextualise la place des SIG dans l'histoire de la perception spatiale de la ville, avec plusieurs exemples concrets d'applications et de transformation de sources.

La première partie, nommée temps long, aborde le sol et les masses d'eaux souterraines comme structurant intemporellement la ville lue de manière épaisse. La nouveauté de l'application SIG, appliquée aux premières cartographies contemporaines de ces masses, est de leur donner une image précise, datée et évolutive, dont un effort sémiologique a voulu en rendre l'image compatible avec l'analyse des phénomènes urbains. Les représentations classiques de l'hydrogéologie et de la géologie rendent en effet difficile l'analyse de tels liens. Plusieurs cartographies confirment spatialement des hypothèses proposées par des recherches antérieures : travaux d'André Guillerme sur *La Naissance de l'Industrie à Paris*, d'Hélène Noizet et de Laurent Mirlou dans le cadre du programme *Alpage* sur l'explication de certains traits morphologiques médiévaux et préindustriels spécifiques à Paris. Par exemple, le marécage initial du bras mort de la Seine ressurgit visuellement, le phénomène bimillénaire du rehaussement du sol urbain engendre une forme préindustrielle de la ville précise et certainement explicative du métabolisme médiéval par un développement basé sur la technique du puits, dans les zones disposant d'une eau souterraine à moins de dix mètres. Enfin, les dérèglements massifs provoqués par l'urbanisme souterrain du XX<sup>e</sup> siècle, dont nous trouvons la première origine dès la construction de l'opéra Garnier, métamorphosent cette forme urbaine que nous proposons à la lecture. Les conséquences atteignent notre époque avec les recherches de politiques actuelles visant à désengorger la station de traitement des eaux de Paris en rétablissant une porosité historique et perdue de la ville contemporaine.

La seconde partie, nommée temps des flux, ou temps moyen, aborde une temporalité plus proche du projet urbain, avec un focus sur cette période clef pour Paris qui court des innovations urbaines du Premier Empire aux grands travaux du second. Grâce à la précieuse source de Girard de 1805, entièrement vectorisée sous la forme d'un Modèle Numérique de Terrain préindustriel, nous pouvons replacer dans un contexte spatial exact les débats théoriques et pratiques qui caractérisent le pré-urbanisme (Choay 1965, Barles 1999). Plusieurs cartographies nouvelles sont issues de cet exercice en quatre sous parties. Les premières pollutions de la ville industrielle dont nous spatialisons celle, mercurielle, des artisans des métaux et de la chapellerie entre 1800 et 1825, ainsi qu'une mise en relief de la *Topographie Médicale de Paris* de 1822 montrent l'ampleur de la connaissance topographique en construction en parallèle de celle des ingénieurs dont Girard semble être le fondateur. Deux autres sections se concentrent sur la compréhension précise des enjeux de l'adduction d'eau et de son évacuation durant la période préindustrielle. Elles nous permettent de spatialiser de nombreux récits de ville, dont ceux de Victor Hugo, mais aussi de contredire la relecture des ingénieurs de la seconde moitié de ce siècle, selon lesquels les égouts de la ville préindustrielle étaient construits « presque au hasard ». Nos cartes montrent un métabolisme extrêmement adapté aux subtilités du terrain, et permettent même une forme d'archéologie de notions urbaines disposant de peu de sources. Par exemple, les premiers égouts semblent bien être des réponses aux discontinuités hydriques imposées par les premières enceintes remblayées de la fin du Moyen-Age. La dernière section aborde le projet Haussmannien et lui donne une lecture spatiale épaisse. Cet ajout d'information explique le discours des *Mémoires* d'Haussmann sur plusieurs points, et plus généralement montre des évolutions théoriques importantes de la transformation urbaine. Par exemple, le nivellement systématique des rues structure largement de décret fondateur des grands travaux. En terme théorique, ce point est rarement retenu comme principal : plusieurs cartographies permettent de mieux historiographier les raisons pragmatiques ayant construit le projet urbain technique, depuis l'adduction des eaux de l'Ourcq jusqu'au gage de réussite des percées dans les tissus anciens. Une cohérence apparaît entre la construction de la topographie urbaine, la construction de la pratique cartographique et le projet urbain mais permet aussi de confronter à la topographie des discours souvent tenus comme des sources primaires faute d'autres archives.

La dernière partie de la thèse aborde les points du récolement souterrain et de la recherche des sources disponibles. Ce récolement, en particulier de l'îlot n'étant réalisé dans aucune ville en



France, le recours à un récolement des tentatives précédentes était nécessaire à l'ébauche d'une méthode. Ces recherches précises sur l'immeuble et l'îlot nous ont poussé à focaliser sur le mouvement de la défense passive des années 1930 à 1960 - l'ère atomique -, peu explorée encore d'un point de vue urbaniste. Dans les archives de cette période de la défense passive, nous trouvons un exemple intéressant de projet général concernant le sous-sol urbain, hors tréfoncier ou tunnel. La recherche systématique des cavités existantes et leur utilisation par la préfecture, mais aussi les grandes difficultés rencontrées à l'époque de cette collecte d'informations éclairent l'état des lieux actuel. Elle montre par ailleurs la richesse de l'étage souterrain dans sa résilience au temps. Carrières, caves, anciennes cavités maçonnées sont réutilisées au maximum jusqu'à procurer des abris potentiels pour plus de 600 000 personnes. Cette recherche nous conforte dans une dernière, plus contemporaine, concernant le *souplex* dans un contexte de pression immobilière rarement atteinte, en 2014. L'analyse des permis de construire déposés à la direction de l'urbanisme de la Ville de Paris montre un mouvement important de tertiarisation de l'étage souterrain, quittant ses traditionnelles affectations de stockage, d'artisanat pour des affectations nouvelles d'extensions de l'habitat et d'équipements urbains : versions publiques et privées d'une tentative de réponse à la cherté de la surface.

Au final, la lecture spatiale structure le parti pris de cette recherche, et nous semble être une voie prometteuse de croisements très concrets de disciplines. Révision de points historiques et archéologie spatiale grâce aux sources primaires donnent une opportunité d'exploitation scientifique et historiographique des sources de l'histoire technique. La ville, condensé d'espace-temps propice au SIG historique, peut évoquer la conclusion de la première partie de la thèse : une topologie comprenant des informations d'autant plus anciennes que l'espace topographié l'est, à mesure que l'on s'approche des zones où l'information est ancienne. Ces données, utiles à l'urbanisme dans le temps long et à l'appréhension des sources historiques, peuvent alimenter les débats de la dernière décennie sur la notion d'anthropocène. Si sa sémantique évoque la géologie, la notion qu'il porte évoque également la construction du savoir, dont nous avons pu constater qu'il s'est construit avec plusieurs décennies d'avance en ville en ce qui concerne l'épaisseur, la réflexion sur l'accumulation, et la transformation due à l'homme. Les cartes ainsi permises concrétisent du point de vue spatial mais aussi du point de vue historiographique la validité urbaine de la transformation épaisse du milieu par l'homme.

## Résumé

### (Contre)pouvoirs urbains ?

Une critique des dispositifs non-institutionnels de l'aménagement urbain dans les transformations du nord-est de la métropole parisienne

GATTA, Federica, 2014

#### Mot clés

Grand Paris, Nord-Est parisien, autonomisation, participation des habitants, occupations éphémères, institutionnalisation, urbanisme durable

### *Méthodologie et construction de la problématique*

La première partie de la thèse retrace le déroulement de l'enquête de terrain et la formulation progressive du questionnement de la recherche selon une méthodologie inductive ethnographique. Le questionnement a pour point de départ les rapports entre deux différents types de transformations urbaines en cours au nord-est de la métropole parisienne : les « officielles », guidées par les projets politiques en cours entre 2000 et 2014, et d'autres, plus « informelles », portées par des groupes d'« habitants ».

Cette démarche se fonde sur une vision innovante des études urbaines, qui vise à appliquer les méthodes anthropologiques non pas à une communauté restreinte ou à un « quartier », mais au processus même de construction de la ville future et aux relations complexes que ce dernier entraîne avec le présent « ordinaire » de l'habiter urbain. Contrairement aux approches de l'analyse urbaine classique et de la sociologie des participations, la recherche ne se pose pas l'objectif d'évaluer des pratiques ou de valider des catégories préconçues, mais d'analyser la manière selon laquelle les catégories et leurs évaluations sont mobilisées par les acteurs mêmes du terrain. Le « faire la ville » (la conception) et le « faire ville » (l'habiter) (de Biase, 2014)<sup>1</sup> sont conçus en ce sens non pas comme deux champs distincts d'enquête, mais comme deux éléments qui s'influencent mutuellement et construisent des rapports de pouvoir complexes. Une telle approche implique une ouverture interdisciplinaire qui unit analyse spatiale et analyse socio-anthropologique et dont les visées, théorique et opérationnelle, sont liées à la possibilité d'une réelle compréhension du rôle des citoyens dans la transformation urbaine, au delà de l'équation « natifs-naïveté-vérité » (de Biase, 2014).

Le premier chapitre de la thèse présente une entrée en matière à travers une scène ethnographique qui relate une balade à Saint-Denis, organisée par la Fédération des agences nationales d'urbanisme en 2010. Dans le chapitre, cette scène est utilisée comme prétexte pour reconstruire le contexte des transformations urbaines du Grand Paris et comprendre les spécificités du nord-est de la métropole parisienne dans ce cadre<sup>2</sup>. Ce secteur se présente comme un territoire en complète transformation, pris dans un entre-temps qui s'efforce de construire une continuité entre le processus de désindustrialisation des années 1980 et l'objectif de la compétitivité internationale posée par le Grand Paris à partir de 2007, à l'intérieur duquel le Nord-Est se présente comme l'un des territoires clés du développement métropolitain. Les notions fondamentales qui surgissent concernent le débat autour de la *re-signification des espaces* post-industriels en transformation (liée à l'impératif de la densification et du développement durable) et de la *redéfinition des acteurs* à l'intérieur d'un nouveau type de gouvernance (liée aux relations entre public et privé dans l'économie mondialisée). Notre principal constat concerne l'ambiguïté et les tensions qui émergent, dans le débat politique et institutionnel, entre les aspirations sociales d'un développement égalitaire des territoires et les volontés liées au développement économique néolibéral. C'est à partir de ce constat que nous justifions l'intérêt pour ce territoire emblématique et la nécessité de comprendre comment ces tensions à grande échelle s'expriment dans un contexte local pour s'interroger sur la manière avec laquelle les citoyens se positionnent dans ce débat.

Ce saut d'échelle nous mène à une deuxième scène, dans laquelle nous présentons notre rencontre avec le tissu associatif du quartier de la Chapelle, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement. Ces rencontres nous

---

1. Les références bibliographiques utilisées dans ce résumé peuvent être consultées dans la bibliographie générale de la thèse.

2. Le terrain de la thèse concerne principalement le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris et les communes d'Aubervilliers et de Saint-Denis.

permettent de constater que des associations de natures apparemment très différentes sont liées par un intérêt commun pour les transformations urbaines en cours et par une proximité spatiale avec les futurs espaces en projet. D'autre part, leurs récits font apparaître de nouveaux questionnements concernant les relations politiques et institutionnelles que ces groupes de citoyens entretiennent avec les projets en cours à différentes échelles d'espace et de temps. Ces questionnements concernent l'ambiguïté entre une apparente position de contestation extra-institutionnelle et un réel encadrement institutionnel des actions.

Le deuxième chapitre propose de reconstituer le contexte des différents mouvements urbains participant au discours sur « l'implication des habitants » dans la transformation de la ville, à partir des réseaux observés sur le terrain du Nord-Est. Nous reconstruisons donc ici les trajectoires historiques, politiques et idéologiques des réseaux français et internationaux des mouvements liés à la participation des citoyens au débat sur l'aménagement urbain (comités d'habitants, balades urbaines) et de ceux liés à l'autogestion éphémère d'espaces en attente de transformation (jardins partagés, squats d'artistes, collectifs d'architectes). Notre analyse de ces mouvements et de leur relation avec les politiques de transformation urbaine concerne surtout leur évolution historique récente, qui vérifie les relations de proximité avec les projets urbains à l'échelle métropolitaine et confirme notre première impression sur l'ambiguïté du processus d'institutionnalisation que ces mouvements affrontent depuis les années 1980. Leur évolution pourrait se résumer en trois étapes fondamentales : une première phase de militantisme, une deuxième d'institutionnalisation et une troisième d'insertion dans le champ technique et normatif. La première phase contestataire (années 1970) est caractérisée d'une manière générale par un lien plus ou moins marqué et explicite avec une idéologie politique libertaire. À partir des années 1980, nous remarquons un épuisement des discours à propos de l'autogestion et une insertion croissante des instances de ces mouvements dans les politiques publiques. Après une phase de stagnation, c'est à partir surtout des années 2000 que ces mouvements reviennent au centre du débat public, en tant que nouvelles formes de développement durable et de gouvernance urbaine. Leur actions sont de plus en plus incluses dans des processus d'aménagement et encadrées par des formes de contractualisation avec les institutions qui se traduisent en chartes de la concertation, conventions d'occupation précaire, réunions publiques, subventions, etc. Leur institutionnalisation politique semble par contre « incomplète » ou « cachée » derrière une apparence médiatique qui les présente comme des initiatives « citoyennes » et « spontanées », sinon hors de la légalité.

Le troisième chapitre pose l'objectif de formuler une définition pour cette institutionnalisation particulière, en s'appuyant sur l'hypothèse que son évolution historique soit arrivée à son accomplissement dans le contexte actuel. Ceci aussi en opposition aux lectures proposées par la littérature scientifique autour de la démocratie participative, qui décrit cette dernière comme « inachevée » (Bacqué et Sintomer, 2010). Dans ce chapitre, nous ciblons une série de typologies de situations qui nous semblent être représentatives des contextes observés et dont l'encadrement nous sert à donner une valeur relationnelle aux espaces observés. Ces situations sont mises en parallèle avec une série de portraits, sous forme de collages de différentes biographies de personnes interviewées pendant la recherche de terrain qui nous expliquent et justifient les modalités d'action des mouvements et leur insertion dans les processus de projets. Même si ces « figures » proviennent de milieux et de contextes différents, le discours autour de leur engagement dans la transformation urbaine se révèle très similaire

et compose un « air de famille » (Wittgenstein, 1996 [1958]) fondé sur la négation de l'intérêt du contre-pouvoir entendu comme conflit ouvert ; sur le refus de l'intellectualisme et du fonctionnement politique par représentation ; mais aussi sur la nécessité d'un certain pragmatisme qui doit aller au-delà des positionnements politiques pour instaurer une entente avec l'institution basée sur la nécessité de l'« agir » pour la « réappropriation » de la ville. L'analyse qui surgit nous confirme non seulement l'intérêt d'une vision d'ensemble de ces différents mouvements, mais aussi que ce que leurs discours ont en commun est une forme de militantisme qui fait converger des positions libertaires avec un nouvel esprit néolibéral, alimentant une ambiguïté entre négociation et contestation.

En revanche, ce qui nous intéresse n'est pas de faire une analyse socio-politique de ces positionnements, mais de mettre en exergue la manière dont les formes de justification (Boltanski et Thevenot, 1991) de nos interlocuteurs révèlent le rôle des dispositifs politiques dans lesquels leur action s'insère. En conclusion de ce chapitre, nous proposons donc la notion de « dispositif non-institutionnel » comme clé d'explication des situations générées par l'interaction entre projets urbains et actions de participation et d'autogestion d'espaces urbains. Le concept de dispositif, emprunté aux théories foucaaldiennes sur les rapports de pouvoir, est entendu comme un ensemble hétérogène de discours et de pratiques qui permet « de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants » (Agamben, 2007 : 31). La qualification de non-institutionnel ne se réfère pas à une complète négation du rapport avec l'institution (qui aurait été au contraire définie selon le concept d'informalité), mais à une relation d'inclusion basée sur une reconnaissance de leur hétérogénéité institutionnelle. Autrement dit, le dispositif non-institutionnel définit une nouvelle forme d'institutionnalisation qui ne serait pas basée sur une reconnaissance politique permettant au mouvement social de « disposer d'accès routinisés aux lieux de décision » (Neveu, 2011e : 18), mais sur une inclusion de la *non-institutionnalité* des actions. En termes pratiques, cette reconnaissance donne suite à un soutien qui se réduit à des procédures capables d'éliminer la charge politique des actions pour en mettre en avant la capacité gestionnaire et productrice de services. En termes médiatiques, l'institution utilise l'affichage de ces actions comme garantie d'une capacité d'inclure dans la décision politique un avis apparemment contre-institutionnel et des instances provenant « du bas ». Le dispositif joue donc sur le plan d'une domestication, qui mise sur l'assujettissement volontaire des acteurs à l'acceptabilité d'un système de pouvoir basé sur l'inclusion plutôt que sur l'émancipation des individus (Pellizzoni, 2013).

Cette notion de dispositif permet aussi d'éclaircir le fait que le projet de ville peut être lu non seulement comme processus matériel mais aussi symbolique, et analysé non seulement de façon procédurale et technique mais aussi relationnelle. Comprendre ces dispositifs implique pour nous d'analyser la manière dans laquelle l'urbanisme, en tant que pratique politique et en tant que technique de gestion du territoire, traduit l'objectif de la prise en compte des aspirations des citoyens dans l'actuel contexte néolibéral.

### *Analyse et résultats*

Dans la deuxième partie, la thèse s'appuie sur cette première théorisation et se structure de manière thématique. À partir de la définition de dispositif non-institutionnel, il s'agit d'ouvrir une réflexion sur l'action publique en interrogeant le rôle qui est donné aux mouvements dans la construction de l'espace et de son projet. Après avoir trouvé une manière de décrire le contexte des « actions citoyennes » dans la

transformation urbaine, nous nous posons donc ici la question suivante : quel est l'effet de ces nouvelles formes d'institutionnalisation sur l'urbanisme ? Si les dispositifs qui encadrent les pratiques des mouvements et définissent leur processus d'institutionnalisation sont au centre de notre intérêt, l'objectif est de questionner les politiques publiques à partir d'une approche anthropologique. En ce sens, la thèse vise à mettre en place une critique capable d'interroger les représentations politiques et scientifiques avec lesquelles on traite la transformation de la ville.

Chaque thématique abordée dans cette partie correspond à une analyse des caractéristiques des dispositifs non-institutionnels liées au rôle qu'ils jouent dans la construction physique et symbolique des projets de transformation urbaine. Dans ces analyses, notre objectif est de comprendre les projets à travers les dispositifs en étudiant des scènes de négociation entre groupes de citoyens (jardins partagés, comités d'habitants, squat d'artistes et collectifs d'architectes) et acteurs institutionnels (élus, techniciens, architectes et urbanistes).

Le premier chapitre de cette partie se concentre sur le rôle des imaginaires mobilisés dans les discours autour de la relation entre actions « citoyennes » et projets de rénovation. Notre premier objectif est de mettre en relation les situations observées dans le Nord-Est avec la scène internationale des projets d'urbanisme « alternatifs » des derniers dix ans. Cette « montée en généralité » nous permet de comprendre le rôle central que l'imaginaire des dispositifs non-institutionnels joue dans le contexte des rénovations urbaines des villes européennes. L'analyse des scènes de terrain nous montre ensuite comment les discours des acteurs impliqués dans les dispositifs associent les idées de vivant/humain/convivial aux espaces occupés par des aménagements précaires. Ces espaces sont caractérisés par un imaginaire (finalement très homogène) constitué de palettes de manutention, de bois non traité, de cabanes minimalistes et d'objets recyclés. Le vocabulaire qui accompagne ces espaces se compose de mots comme « partage », « participation », « fabrique ». Il s'agit d'un registre qui s'articule à la fois sur l'idée d'action et sur celle de dialogue, dans un contexte où l'idéal démocratique d'un espace public est substitué par une nécessité d'appropriation. Face à cet imaginaire, le projet est vu comme une menace de « lissage » ou comme une nouvelle solution capable de chasser les maux des quartiers populaires et d'en permettre une « reconquête » par les résidents. La possibilité de « vivre ensemble » dans une ville « conviviale » passera seulement apparemment par une quantification des espaces publics et par une réduction des densités résidentielles et des circulations routières. Les situations de négociation entre habitants, artistes et institutionnels montrent par contre que les aspects plus politiques de la programmation des projets sont remplacés par un débat autour de la définition de leur qualité esthétique et sur leur réalisation technique.

Le dispositif se révèle en ce sens comme un *élément de traduction* qui fait de l'« incertitude » un principe objectivé, et maîtrisable, capable de compenser les aspirations sociales des projets.

Le deuxième chapitre analyse la notion d'« habitant », entendue comme nouvelle figure de l'action publique désignant les destinataires des projets urbains. Nous explorons tout d'abord la valeur sémantique de cette notion en la comparant avec les termes de citoyen et de citoyen, et l'évolution du terme dans les revendications et les politiques publiques à partir des années 1960. Si la notion d'habitant, en relation avec la transformation urbaine, naît tout d'abord comme une déclinaison résidentielle des espaces de lutte du prolétariat, elle devient ensuite centrale dans la formulation et la mise en place des politiques de la ville et des dispositifs de concertation. Dans ce cadre, l'habitant se

défini à la fois comme un sujet fragile et « exclu » dont la réinsertion nécessite une intervention spatiale et une éducation aux comportements « citoyens », mais aussi comme un « expert de l'usage » et des priorités des quartiers par opposition à l'offre institutionnelle. Dans les scènes issues du terrain, l'habitant est souvent associé, dans la même logique, au « résident » d'un quartier (en opposition au riverain d'une zone de projet), à la notion de « peuple » en tant que masse de sujets anonymes et atomisés (en opposition aux groupes politiques ou associatifs), et à l'image d'un sujet à aider et surtout à responsabiliser (selon une logique néolibérale). Néanmoins, cet « habitant » n'est jamais revendiqué comme une identité participant au débat, il est en effet toujours absent des scènes et les acteurs présents se proposent en tant que médiateurs de sa parole. L'habitant se révèle alors comme une catégorie d'altérité : un sujet imaginé comme un « indigène » se méfiant des dispositifs politiques et qui n'appartient qu'à son espace de résidence, ou un consommateur de services publics qu'il faut satisfaire.

Le dispositif est interprété en ce sens comme un *producteur d'altérité* qui alimente une infantilisation des citoyens plutôt qu'une exclusion de sujets.

Le troisième chapitre prend en compte la dimension du temps, entendu à la fois comme horizon futur et comme rythme urbain, dans l'articulation entre dispositifs et projet. Une scène ethnographique d'introduction, relatant une balade urbaine organisée par une association de concertation en 2013, nous permet d'introduire une première analyse de la notion de « projet urbain » sous l'angle temporel. Pour ce faire, nous mobilisons le concept de « régime de temporalité » (Hartog, 2003), au sens d'un agencement temporel des transformations urbaines dans lequel « les relations entre le passé, l'actuel et l'avenir sont questionnées, reconfigurées, re-signifiées » (Guez et Sotgia, 2013). En suivant le concept de « présentisme » (Hartog, 2003), nous analysons la manière dans laquelle, face à un futur qui se représente comme potentiel porteur de crise, le présent doit se charger du poids de l'innovation en se représentant comme un futur déjà virtuellement réalisé. Cette idéologie du présent est en particulier exprimée par le projet urbain en tant que pratique alternative à la planification sur le long terme. En observant des scènes dans lesquelles les dispositifs entrent en négociation avec des projets urbains, nous remarquons que l'idée de temps intercalaire se propose comme un temps privilégié pour l'inclusion des actions « citoyennes » dans le projet. Ce temps n'interagit que marginalement avec les phases du projet, mais semble constituer un élément fondamental de l'acceptabilité sociale de ce dernier.

L'exaltation d'une action tactique (De Certeau, 1990 [1980]) et du rythme urbain événementiel caractéristiques des dispositifs contribuent à une forme d'« allochronie » (Fabian, 2006), de *narration* qui relègue les « habitants » dans un temps autre, dans lequel les espaces publics sont animés et médiatisés selon l'idée d'une urbanité « villageoise ».

C'est à partir de ces trois lectures fondamentales que nos réflexions critiques s'adressent à l'action institutionnelle et au rôle des architectes et urbanistes face aux impératifs de la participation. Si notre thèse pose plusieurs questions au sujet des mouvements urbains contemporains, notre intérêt fondamental consiste à pointer l'importance d'un renouveau des perspectives critiques de l'urbanisme, afin qu'elles permettent d'interroger les rapports de pouvoir dans la société contemporaine, et ce non pas sur la base d'une division rigide entre les acteurs, mais à travers une compréhension des enjeux relationnels des projets et une attention au processus de transformation dans toutes ses échelles spatiales et temporelles.